LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 113 ★ Possibilité d'averses. Max.: 22. **(détail page 6)** Montréal, vendredi 16 mai 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Stevens: Mulroney nomme une commission d'enquête

LE JUGE WILLIAM PARKER PRÉSENTERA SON RAPPORT «LE PLUS TÔT POSSIBLE»

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a nommé, hier, une commission d'enquête indépendante chargée de faire toute la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts dont fait l'objet l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens.

Le commission sera présidée par M. William Parker, juge en chef de la division de première instance de la Cour suprême de l'Ontario, et pourra tenir des audiences « aux lieux et aux heures qu'elle jugera opportuns ». Selon le communiqué du bureau du premier ministre, le juge Parker présentera son rapport « le plus tôt possible ». Le communiqué n'indique pas si les audiences seront publiques.

De retour dans la capitale après un voyage de 15 jours au Japon, en Chine et en Corée du Sud, le premier ministre n'a fait que très peu de commentaires sur les problèmes politiques qui ont frappé le Parti conservateur depuis un mois. Après deux semaines de controverses autour de présumés conflits d'intérêts, le ministre Stevens a remis sa démission au début de la semaine. Deux jours plus tard, le député de Terrebonne, M. Robert Toupin, traversait la Chambre pour siéger comme indépendant et hier, la Gendarmerie royale du Canada portait 50 accusations de natures criminelles contre le député de Gamelin, M. Michel Gravel (voir texte ci-contre).

M. Mulroney a déclaré qu'il croyait toujours à la présomption d'innocence en ce qui concerne M. Stevens. Il a lancé aux journalistes l'exemple du ministre des Communications, M. Marcel Masse. « Il y a quelques mois vous disiez que M. Masse était fini politiquement. Maintenant vous parlez de lui comme successeur de M. Stevens. Vous voyez comment les choses peuvent changer. »

Le premier ministre n'a pas voulu commenter l'affaire Gravel.

Le commissaire Parker aura pour mandat d'enquêter sur « les faits suivant les allégations de conflits d'intérêts qui ont été faites par différents journaux et médias électroniques, ainsi qu'à la Chambre des communes, relativement à la conduite, aux transactions et aux agissements, » de l'ancien ministre Sinclair Stevens.

Le rapport de la commission devra établir si « M. Stevens a été trouvé effectivement, ou selon toute apparence, en situation de conflit d'intérêts, tel que l'entend le Code pour les titulaires de charges publiques et comme l'indique la lettre qu'adressait le premier ministre à l'intéressé le 9 septembre 1985 ».

La principale accusation portée contre M. Stevens avait trait au rôle jouée par son épouse dans l'administration des biens de son mari placés dans une fiducie sans droit de regard. M. Stevens, comme le permet la lettre du Code, l'avait nommée parmi les administrateurs de ses biens.

À ce titre, Mme Stevens a négocié un emprunt de $2,6 millions, la première année sans intérêt. Le prêteur, M. Anton Czapaka, entretenait cependant des liens directs et indirects avec le ministère de M. Stevens, d'où la potentialité d'un conflit d'intérêts lorsque le ministre prenait ses décisions.

Ainsi, M. Czapaka a par la suite ob-

Voir page 8: Stevens

POUR TRAFIC D'INFLUENCE ET ABUS DE POUVOIR

50 chefs d'accusation contre Michel Gravel

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Montréal-Gamelin, M. Michel Gravel, a été avisé, hier, par le bureau du procureur de la Couronne du district de Hull que 50 chefs d'accusation de trafic d'influence et d'abus de pouvoir seront portés contre lui.

Les enquêteurs de la division des enquêtes spéciales de la Gendarmerie royale du Canada et les dénonciations enrégistrées au Palais de justice de Hull font état d'un montant de plus de $ 200,000 que M. Gravel aurait obtenu de certains entrepreneurs et hommes d'affaires en échange de ses services.

Les dénonciations assermentées et rendues publiques par le procureur de la couronne de Hull

Voir page 8: Gravel

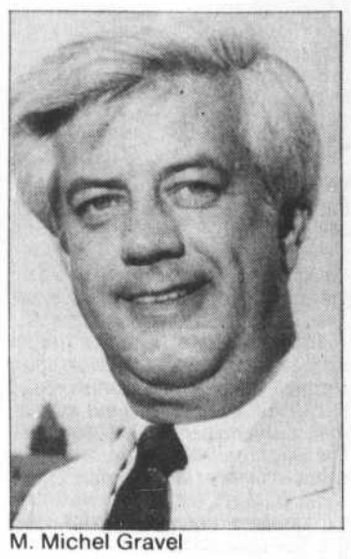
M. Michel Gravel

AU SOMMAIRE

BOUCHARD ET LES QUÉBÉCOIS

Selon le Secrétaire d'État Benoît Bouchard, les Québécois sont moins habiles en économie qu'en question constitutionnelle. **Page 2**

ÉCONOMIE

TAUX PRIVILÉGIÉ À 10.25 %

En réduisant d'un demi point leur taux privilégié, les banques canadiennes offrent aujourd'hui leur plus bas taux depuis huit ans. Cette décision a suivi la baisse du taux d'escompte annoncée hier après-midi. **Page 9**

Le silencieux

NOMBRE d'individus qui se lamentent qu'ils ne sont pas écoutés sont souvent les mêmes qui ne prêtent jamais l'oreille, quand ce sont les autres qui leur adressent la parole. Pour ces entendants, l'ouïe est l'organe de leur surdité intérieure.

■

Pour quantité de jeunes, la musique est belle à proportion de la puissance des décibels.

■

La foi est l'espérance de la charité.

— ALBERT BRIE

59 % des Québécois sont insatisfaits des Conservateurs

UN PHÉNOMÈNE RAPPELANT LA CHUTE DU PARTI QUÉBÉCOIS

PIERRE O'NEILL

L'insatisfaction des Québécois à l'endroit du gouvernement conservateur de Brian Mulroney a atteint un sommet de 59 %.

D'après l'enquête d'opinion publique réalisée par le Centre de sondage de l'Université de Montréal, et dont LE DEVOIR a obtenu copie, l'expression de cette impopularité se traduit par une remontée significative de la cote des tiers partis et profite plus particulièrement au NPD-Québec.

Ce mouvement de désaffection se confirme également à travers les intentions de vote des personnes interrogées; si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 7 et le 22 avril dernier, le Parti libéral aurait recueilli l'appui de 50 % des électeurs québécois, le Parti conservateur 32 %, le NPD-Québec 16 %, tandis que 2 % auraient favorisé d'autres partis. Cela après répartition des 36 % d'indécis et d'abstentionnistes.

De l'avis du responsable de recherche du Centre de sondage, M. Guy Trudel, le taux d'insatisfaction à 59 % constitue un indice très révélateur après seulement 19 mois d'exercice du pouvoir. En novembre 1984, il n'était que de 29 %. Il voit dans cette chute exceptionnellement rapide de popularité, un mouvement de fond que les conservateurs parviendront difficilement à renverser. « Le phénomène se compare avec celui du PQ sur la scène provinciale, dont le taux d'insatisfaction était demeuré très élevé et qui n'est jamais parvenu à reprendre le terrain perdu. »

Il ressort par ailleurs de ce sondage que l'émergence du NPD-Québec est un phénomène qui trouve ses assises dans les comtés urbains et

Voir page 8: Sondage

Photo AP

Protestations estudiantines en Corée

À l'instar des étudiants de l'université de Corée (notre photo), des milliers d'étudiants ont participé, hier, sur une trentaine de campus à l'échelle du pays, à des manifestations antigouvernementales et anti-américaines. Sur au moins quatre campus, les protestations ont dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre. D'autres manifestations sont à prévoir au cours du week-end. Nos informations en **page 4**

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

L'Europe exige des dommages-intérêts de l'Union soviétique

(AFP, AP) — Au lendemain d'un discours que le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, voulait apaisant, le Parlement européen a réclamé hier des dommages-intérêts à l'URSS, au nom des agriculteurs de la CEE victimes indirectes de la catastrophe de Tchernobyl.

La Maison-Blanche, quant à elle, a rejeté la nouvelle proposition de M. Gorbatchev pour un sommet américano-soviétique sur une éventuelle interdiction des essais nucléaires. Elle a, en revanche, favorablement accueilli son initiative pour améliorer les procédures de consultations internationales en cas d'accident nucléaire.

En demandant des dommages-intérêts à l'URSS, le Parlement européen s'est fait le porte-parole de tous les producteurs de légumes de la CEE qui — notamment en RFA — ont dû depuis deux semaines détruire une partie de leur récolte par crainte de la contamination radioactive. En revanche, il n'a pas suivi les antinucléaires qui avaient réclamé un projet de moratoire nucléaire dans toute la CEE.

Les députés ont par ailleurs adopté un texte condamnant l'attitude « inadmissible » des autorités soviétiques, qui ont refusé de fournir en temps utile aux États concernés les informations précises sur l'évolution de la situation.

La veille, M. Gorbatchev s'était voulu rassurant dans son discours. « Le pire est derrière nous », a-t-il affirmé en soulignant que les autorités maîtrisaient désormais la situation, après la catastrophe qui, a-t-il dit, a fait neuf morts.

Il a en outre marqué son souci d'éviter que l'accident de Tchernobyl n'affecte gravement les relations Est-Ouest et ne compromette du coup son action en faveur du désarmement, notait-on hier à Moscou, de sources diplomatiques.

Le numéro un soviétique a annoncé la prorogation jusqu'au 6

Voir page 8: Europe

Jean Doré s'oppose à l'affichage bilingue dans les rues de Montréal

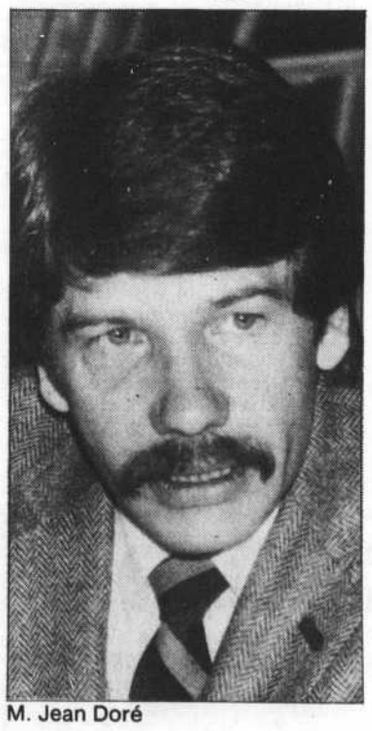
M. Jean Doré

MAURICE GIRARD

(PC) — Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) s'oppose au bilinguisme dans l'affichage à Montréal.

Identifié par les sondages comme le gagnant des élections municipales de l'automne prochain à Montréal, M. Jean Doré considère que la plus grande ville du Québec est française et qu'elle doit le demeurer.

Ainsi, dans l'ouest comme dans l'est, la rue Sainte-Catherine, principale artère commerciale, devrait refléter cette réalité linguistique. Pour guider les touristes, il suffirait d'utiliser des affiches pictographiques (langage universel des signes très en vogue dans les grandes capitales européennes).

Sous une administration Doré à Montréal, le bilinguisme aura la vie dure. « Vous ne verriez pas d'affiches bilingues sur la rue Sainte-Catherine ... C'est important que les gens sachent que Montréal est une ville française, » soutient M. Doré dans une interview exclusive accordée à un journal de quartier du centre-ville.

« Doré appuie l'affichage en français seulement, » titre l'hebdomadaire anglophone distribué gratuitement dans toutes les tours d'habitation, HLM et condominiums du centre-ville montréalais. La manchette de la dernière livraison du *Downtowner* est coiffée de cette exergue « à quelques exceptions près ».

Il s'agit des commerces « culturels » comme librairies, épiceries spécialisées et cinémas. Ce qui amène le journal à amorcer son article avec cette affirmation: « S'il n'en tient qu'à Jean Doré, la rue Sainte-Catherine sera française d'un bout à l'autre. Il n'y aura pas d'anglais sur les affiches, sauf pour les librairies et les cinémas. » L'affirmation de M. Doré est d'autant plus importante que le journal qui la reproduit s'adresse à la clientèle privilégiée du RCM, plus populaire ces dernières années chez les anglophones que les francophones, longtemps des inconditionnels du maire Jean Drapeau.

En plus de reproduire les propos du chef du RCM, le journal parle de l'attitude de M. Doré, ex-conseiller de l'ancien premier ministre René Lévesque, précise-t-on. « Personnage normalement extroverti, avec beaucoup d'entregent, Jean Doré s'adonne à une véritable mutation quand la question linguistique est abordée. Son regard devient plus intense, il ponctue ses propos de mouvements de tête et frappe dans les mains. Il devient en réalité très sérieux quand il parle de sa position linguistique. »

Et le chef du RCM d'expliciter sa position: « Si vous êtes un anglophone vivant sur la rue Monkland, il est important que vous ayez une vague idée que vous faites partie d'une plus vaste réalité, que vous êtes à Montréal ... » Et il ajoute cette nuance: « On pourra utiliser l'anglais sur les affiches, mais avec le français ». Pour conclure: « Personne ne suggère de retourner à l'unilinguisme dans l'affichage. »

La prise de position du chef du RCM est importante et pourrait s'avérer déterminante dans le lancinant débat linguistique. C'est d'ailleurs ce même Jean Doré que le premier ministre Robert Bourassa avait affirmé avoir consulté dans la fameuse conversation privée avec l'animateur Pierre Bourgault qui s'est retrouvée à la une des quotidiens de la province, il y a quelques semaines.

Le *Downtowner* a demandé à M. Doré de lui répéter le message qu'il

Voir page 8: Doré

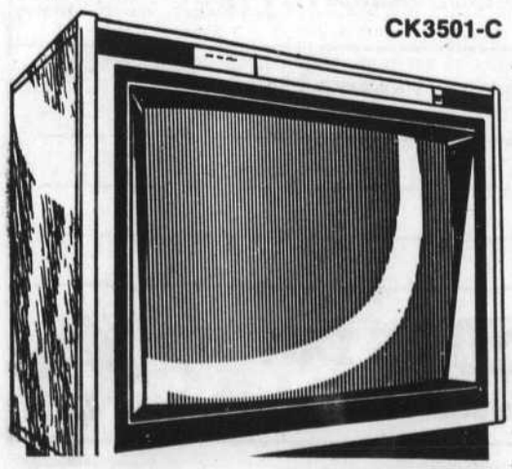
CK3501-C

LA PREMIÈRE TÉLÉCOULEUR 37" En primeur!

■ 125 CANAUX
■ TÉLÉCOMMANDE SANS FIL 41 FONCTIONS
■ 2 ENTRÉES VIDÉO
■ AFFICHAGE À L'ÉCRAN
■ DÉCODEUR MTS STÉRÉO

MITSUBISHI

Grand choix, petits prix !

8390, ST-HUBERT
(sud de Métropolitain)
388-1122/4636

5916, BÉLANGER
(Métropolitain, sortie Lacordaire)
256-7571

SPEC
Dimolin

Le Canada opte pour l'aide triangulaire

PAULE DES RIVIÈRES

Il y a quelque temps, le Canada a acheté pour $3.1 millions de sorgho et de millet à la Côte d'Ivoire et a fait parvenir le tout au Mali, où sévit la famine. En d'autres temps pas très lointains, l'aide aurait pris une tournure beaucoup plus simple : le Canada aurait envoyé son surplus de blé au Mali. Le hic, c'est que le blé n'est pas, n'a jamais été une nourriture de base au Mali.

Cette récente transaction dite « triangulaire » est la nouvelle approche que commencent à privilégier le Canada et plusieurs pays d'Europe, pour rendre l'aide à l'Afrique plus conforme aux besoins des pays. Et éviter les grandes famines.

« La théorie fondamentale derrière tout ça reste l'auto-suffisance des pays aidés », expliquait récemment un porte-parole du Conseil canadien pour la coopération internationale (qui regroupe la plupart des Organismes non gouvernementaux du pays).

En effet, en ouvrant la porte aux échanges Sud-Sud, non seulement les pays donateurs s'assurent-ils que leur don est approprié mais ils permettent à un autre pays en voie de développement d'écouler ses surplus.

La plupart des pays donateurs s'accordent aujourd'hui pour dire que les opérations triangulaires doivent être développées. Au Canada, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'Agence canadienne de développement international (CADI) sont du même avis.

Une ombre au tableau d'entente cependant, les producteurs de blé, qui perdront dans la mesure où le gouvernement fédéral n'achètera plus systématiquement leurs surplus, ce qui pourrait entraîner une baisse des prix du blé.

Mais les opératiions triangulaires peuvent prendre plusieurs formes et faire une place au blé canadien.

Ainsi, cette autre opération canadienne effectuée au cours de l'année 1985-86 lorsque le Canada a envoyé 6,700 tonnes de blé au Zimbawbe qui, en retour, a envoyé 9,000 tonnes de maïs au Mozambique. Dans ce cas-ci, le blé canadien a trouvé un usage. Il est utilisé dans les centres urbains, où la cuisine traditionnelle a cédé le pas aux impératifs de la vie moderne. On y fabrique donc un pain vite fait, avec du blé.

C'est d'ailleurs ce qu'a souligné hier M. Peter Martin, de la Fédération canadienne des agriculteurs, en faisant valoir qu' « il est plus aisé de faire du pain avec du blé qu'avec du manioc ».

« Il n'est pas nécessaire que tout le monde mange la même chose. les gens peuvent changer », a-t-il noté.

M. Martin croit en outre qu'il est loin d'être certain que les pays d'Afrique qui ont présentement des surplus seront capables de maintenir leur production, d'où un danger de déstabilisation.

Un spécialiste de cette question à l'ACDI, M. Jerry Kramer, admet volontiers cet argument, d'autant plus que présentement il manque entre trois et quatre millions de tonnes de céréales annuellement à l'Afrique pour subvenir à ses besoins.

Ceci dit, M. Kramer est ferme : « ce n'est pas nécessairement une bonne chose de cultiver des goûts si la capacité de production du produit n'existe pas », dit-il.

Même d'un strict point de vue commercial pour le Canada, M. Kramer estime qu' « à long terme, il n'est pas profitable de promouvoir des denrées inappropriées ».

L'opposition péquiste souligne son désaccord

Ryan régularise la situation des 1,500 illégaux et affirme que la loi ne fera pas d'autres résidus

GILLES LESAGE

QUEBEC — Le ministre de l'Education a présenté hier un projet de loi — qu'il compte faire adopter par l'Assemblée nationale avant l'ajournement estival — pour régulariser ou normaliser la situation de 1,500 élèves qui fréquentent illégalement l'école anglaise. En plus de mettre un terme à la désobéissance civile qui dure depuis neuf ans, surtout dans la région montréalaise, M. Claude Ryan estime que son projet empêchera la création d'autres résidus ou poches de résistance.

Le projet de loi 58 sur l'admissibilité à l'enseignement en anglais de certains enfants était au nombre de la trentaine que le gouvernement a présentés hier, date limite pour la divulgation de ceux qu'il entend faire adopter avant le 21 juin. Pour bien marquer son désaccord avec ce qu'elle considère comme une prime à l'illégalité, l'opposition a demandé un vote enregistré, ce qui est inhabituel à cette étape formelle d'un projet. Elle en a aussi contre le fait qu'il n'y aura pas d'audiences publiques à ce sujet. Les 22 péquistes présents ont marqué leur dissidence, mais la première lecture a été acceptée par les 75 ministériels alors en Chambre. On prévoit que l'opposition fera une lutte féroce, pouvant même aller jusqu'à l'obstruction à outrance, au filibuster, en jargon parlementaire.

Très bref, le projet législatif peut être résumé de la façon suivante:

■ les parents des enfants concernés doivent, avant le 15 juillet prochain, faire une demande d'admission à leur commission scolaire, qui vérifie la conformité aux règlements et aux programmes d'études du contenu de l'enseignement en anglais;

■ sur réception des documents de la commission scolaire, le représentant désigné par le ministre statue sur l'admissibilité. L'enfant non admissible doit être inscrit à l'enseignement en français;

■ des mesures et sanctions visent à empêcher que des enfants reçoivent illégalement l'enseignement en anglais à compter de septembre prochain;

■ pour des motifs graves d'ordre familial ou humanitaire, le ministre pourra déclarer des enfants admissibles à recevoir l'enseignement en anglais.

Des sanctions sévères sont prévues pour les commissaires et employés de commissions scolaires qui, après l'adoption de la loi, se rendraient coupables de désobéissance à la loi 101. Pour le passé, ils ne seront pas inquiétés toutefois. M. Ryan note que s'il y a quelque 1,500 élèves dits illégaux dans le système anglophone, il y a par ailleurs quelque 20,000 élèves qui fréquentent l'école française alors qu'ils sont admissibles à l'école anglaise, en vertu même de la loi 101.

En limitant le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise à ceux qui y étaient en date du 15 avril, le gouvernement régularise une situation qui a duré trop longtemps, dit M. Ryan, et il crée les conditions nécessaires à la pleine observance de la loi à l'avenir. Le ministre se refuse par ailleurs à parler d'amnistie générale, les enfants en cause n'étant coupables de quoi que ce soit, dans une situation bien connue du gouvernement précédent, qui n'a pas eu le courage d'y remédier de façon humaine, complète et efficace.

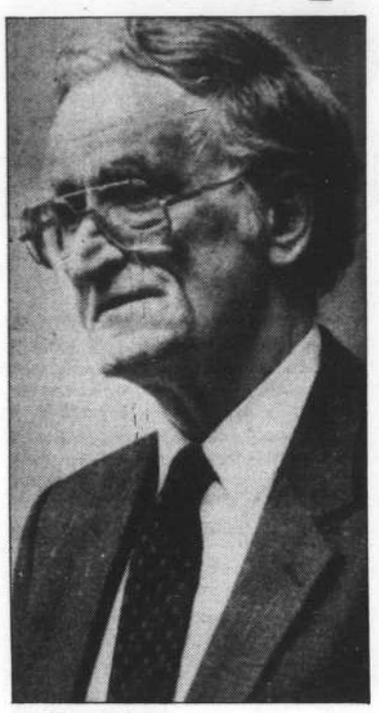

M. Claude Ryan

M. Ryan reconnaît que le problème est complexe et délicat, et qu'il ne peut être résolu n'importe comment. A son avis, le gouvernement avait le choix d'imposer des sanctions ou de changer la loi. Durant des mois, en analysant la question sous toutes ses facettes, il a songé à un examen individuel, cas par cas. Mais il en aurait résulté des catégories et de la la discrimination. Il a donc opté pour une globale et générale, pour en finir une fois pour toutes avec cette affaire.

Pourquoi passe-t-il l'éponge sur la désobéissance des parents, des enseignants et des commissions scolaires? Le ministre note que, dans des périodes d'effervescence comme celles que le Québec a connues depuis vingt ans en matière linguistique, il y a des transitions inévitables et des résidus. Il importe alors de nettoyer l'ardoise et de repartir à neuf, avec la conviction qu'il n'y aura pas d'autres résidus et poches de résistance. Quant aux enfants, ils ont été victimes de décisions prises par d'autres. On ne saurait les pourchasser jusqu'à la fin de leurs jours.

M. Ryan s'étonne de la dissidence aussi rapide des députés péquistes. A son avis, ils auraient mieux fait d'étudier le projet au caucus et en équipes, afin de prendre une position franche et claire. Ce n'est pas une attitude responsable, à son avis, mais il ne s'inquiète pas d'un éventuel filibuster. Il doute que l'on puisse mobiliser la population contre 1,500 enfants. Il faut plutôt mettre fin à une situation inadmissible et dangereuse, d'autant que le gouvernement péquiste, conscient mais impuissant, laissait bafouer la loi.

Le ministre reconnaît par ailleurs que les frères, soeurs et descendants des enfants admissibles le seront également, non pas toutefois en vertu de la loi 58, mais en vertu de la charte canadienne des droits et libertés, qui a prépondérance sur la loi 101. Cela ne l'inquiète pas pour l'équilibre des forces. Il y a neuf ans, la clientèle scolaire francophone était de 83 à 84%, soit à peine plus élevée que la proportion de francophones au Québec; depuis lors, la clientèle du système francophone a grimpé à 89%. C'est donc le bon temps pour régulariser un dossier qui traîne depuis neuf ans, et pour en prévenir la répétition.

Le projet de M. Ryan prévoit en effet un amendement explicite à la loi 101, disant que «nul ne peut permettre ou tolérer qu'un enfant reçoive l'enseignement en anglais, alors qu'il n'y est pas admissible»: Si quelqu'un le fait, il sera poursuivi et déclaré inhabile à siéger durant cinq ans, s'il s'agit d'un commissaire ou syndic d'écoles; il sera suspendu pour six mois, s'il s'agit d'un employé d'un organisme scolaire.

Ce projet de loi fait suite à de nombreuses études, propositions et suggestions, au fil des ans. En 1981, par exemple, le ministre de l'Education, M. Camille Laurin, a fait faire un rapport approfondi par Me François Aquin. Plus récemment, M. Ryan a reçu le rapport du comité Rondeau, lui recommandant de mettre un terme à l'état d'hypocrisie institutionnelle prolongé, et de régulariser le statut des élèves dits illégaux. Ces propositions ont soulevé un tollé de protestations chez les péquistes et dans les autres milieux nationalistes, qui tentent de mobiliser contre toute atteinte à la loi 101. Sous l'égide de la SSJB de Montréal, ils souhaitent mettre sur pied un vaste mouvement qui, à l'instar du Mouvement Québec Français en 1969, canaliserait l'opposition visant à empêcher l'adoption du projet de M. Ryan.

Avec le projet concernant Radio-Québec, cette pièce législative sera la plus chaudement disputée et discutée au cours des prochaines semaines.

1ER CONGRÈS LE 14 JUIN

Le RDI décidera s'il sera un parti politique

(PC) — Le Rassemblement démocratique pour l'indépendance(RDI), tiendra son premier congrès d'orientation le 14 juin à Montréal et décidera alors s'il y a lieu ou pas, de se transformer en parti politique.

Les quelque cent délégués attendus à ces assises devront par ailleurs définir les orientations politiques du parti, cela sur la base d'un document de réflexion intitulé « Il est toujours temps », rendu public hier par deux membres de l'exécutif du mouvement, M. Roger Le Clerc et Mme Lyne Marcoux.

C'est pour des raisons « techniques , que la présidente du RDI, Mme Denise Leblanc-Bantey, n'assistait pas au lancement du document élaboré par la commission d'orientation politique. Au cours de la conférence de presse, le secrétaire-général, M. Le Clerc, a par ailleurs révélé que Mme Leblanc-Bantey ne sollicitera pas de nouveau mandat à la présidence.

Pour l'heure, le RDI compte 2,000 membres et quelques dollars en caisse, suffisamment pour se rendre jusqu'au congrès.

Toutefois, il ne semble pas y avoir de bousculade pour assurer le leadership. Mme Leblanc-Bantey qui brillait par son absence hier, en raison de problèmes de gardienne et de transport, a déjà indiqué son intention de quitter la présidence. La raison officielle: la nécessité de trouver un emploi lucratif, qui ne devrait cependant pas l'empêcher de militer.

Le document de réflexion sociale et politique est le fruit d'un travail de consultation auprès, notamment, de Gilbert Paquette, Denis Lazure, Pierre de Bellefeuille et Louis O'Neil, hommes politiques qui en d'autres temps étaient du Parti québécois.

En conférence de presse hier, le secrétaire général du RDI, Roger Le Clerc, a indiqué que le projet de société indépendantiste mis en place débordait la culture et la langue et prenait en compte le développement économique.

Au chapitre du développement de l'économie et de l'emploi, le RDI estime que la modernisation des industries doit être soutenue, malgré les pertes d'emploi qui en résulteraient à court terme.

Un effort d'exportation et de diversification de la production québécoise est reconnu comme essentiel.

En ce qui a trait au niveau désiré des services publics, ou au niveau toléré d'inégalité, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance propose de jouer un rôle assez traditionnel en se disant prêt à se mettre à l'écoute des désirs exprimés par les uns et les autres.

Le RDI estime que c'est dans le cadre du rôle de l'État qu'apparaît le plus la nécessité d'une discussion sur l'indépendance.

Dans la mesure où les désirs et les besoins des Québecois en biens publics diffèrent des ceux des Canadiens, il faut un État québécois qui puisse prendre des décisions autonomes sur le niveau de production des biens publics, en particulier ceux qui ont une incidence culturelle immédiate, peut-on lire dans le document.

Pour ce qui est de la question linguistique, le RDI signale qu'il faut arriver à équilibrer la législation en cette matière et la volonté collective de vivre en français.

L'école publique a besoin d'être revalorisée et les enseignements revus et corrigés. L'école québécoise devrait afficher sa neutralité en matière d'orientation religieuse, estime-t-on.

Dans un chapitre au titre de développement et constitution, les auteurs du document jongle avec les mots. On y assure par exemple que le Québec ne sera pleinement démocratique que dans l'indépendance, et qu'il ne sera vraiment indépendant que dans la mesure où il sera authentiquement démocratique.

Le RDI espère que son projet de société québécoise sera perçu comme emballant et stimulant.

Il les prétend moins sensibles aux questions économiques

Les propos de Bouchard font bondir cetains députés libéraux du Québec

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État Benoît Bouchard a prétendu qu'il était plus difficile de faire accepter le message économique du Parti conservateur par les Québécois, parce qu'ils sont plus habiles dans les questions constitutionnelles, le débat nationaliste et les affaires sociales, qu'en économie.

Cette perception surprenante des Québécois par le ministre Bouchard qui commentait, mercredi soir, la démission du député conservateur Robert Toupin, un expert en fiscalité, a fait bondir certains députés libéraux du Québec, hier.

« Je considère les propos du ministre Bouchard comme une insulte à l'intelligence des Québécois », a souligné le député libéral Jacques Guilbault.

« Prétendre que les Québécois, a-t-il poursuivi, ne sont pas capables de comprendre le discours économique du gouvernement conservateur, c'est une grossière erreur. »

M. Guilbault a plutôt suggéré que les Québécois avaient bel et bien compris le message économique conservateur, mais qu'ils s'étaient empressés de le rejeter, d'où les difficultés de cette formation au Québec.

« Les Québécois, a précisé M. Guilbault, n'ont certainement pas de difficultés à comprendre le programme économique de ce gouvernement, mais ils ne l'acceptent pas parce qu'il n'est pas du tout à leur avantage et c'est pour cela qu'il y a tant de mécontentement à l'intérieur du caucus conservateur québécois. »

Pour le libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, les propos de M. Bouchard sont insultants parce qu'ils viennent d'un individu qui a fortement cru aux capacités des Québécois au point de travailler pour le OUI au référendum de 1980.

« Je suis insulté, a précisé M. Malépart, qu'un type comme M. Bouchard, qui a travaillé pour le OUI, vienne nous dire que les Québécois ne comprennent rien en économie comparativement aux citoyens de l'Ontario parce que ça fait des années que les Québécois sont impliqués avec beaucoup de succès dans le domaine économique. »

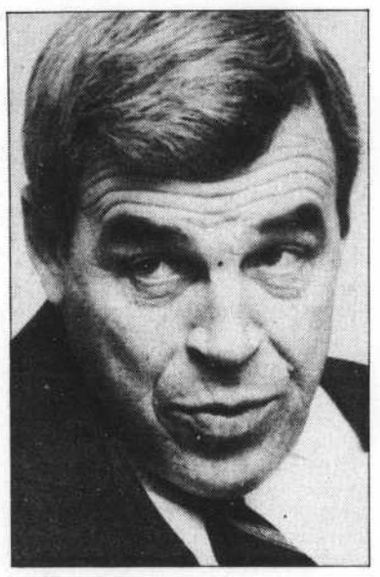

M. Benoît Bouchard

Le collègue de M. Bouchard, le ministre de la Consommation et des Corporations, Michel Côté, est venu à sa rescousse, hier à la sortie des Communes. « Je pense, a-t-il dit, que ce n'est pas l'opinion que M. Bouchard a voulu exprimer. »

M. Côté n'a pas manqué de vanter la valeur des entrepreneurs francophones du Québec. « Il faut reconnaître, a-t-il précisé, que déjà les Québécois se sont favorablement exprimés dans le monde des affaires et qu'il y a maintenant une force économique au Québec.

« Qu'on pense à la Caisse de dépôt, a ajouté le ministre, à ce qu'elle a réalisé au cours des dernières années, qu'on pense aux publications d'affaires et à tout ce qui est voué à l'essor économique du Québec et on verra que les Québécois ont une excellente perception du monde économique. »

Au cours d'une entrevue impromptue, dans laquelle il commentait le départ du député Toupin du caucus conservateur qui disait ne pas endosser les politiques économiques conservatrices et les grandes orientations politiques du gouvernement Mulroney, le secrétaire d'Etat Benoît Bouchard a donné cette opinion à un reporter de TVA.

« Dans une province où le message a été pendant 25 ans basé sur le nationalisme, le social, l'éducation et la Constitution, a-t-il confié, présenter aux Québécois un message essentiellement économique, c'est plus difficile qu'en Ontario.

« Parce que la mentalité au Québec est moins bien préparée que dans le milieu anglophone, a poursuivi M. Bouchard, on admet tous qu'il est plus dans la mentalité des anglophones de manipuler ces concepts-là. »

guérin l'éditeur qui édite

Approuvé par le M.É.Q.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Auteurs:

Bernard Defaudon
Normand Robidoux

Manuel
ISBN-2-7601-1387-6 (299 p.) 25,95$
Cahier
ISBN-2-7601-1394-9 (198 p.) 9,00$
Maître
ISBN-2-7601-1462-7 (183 p.) 29,95$

Les 7 modules
Module 1 L'histoire et ses matériaux
Module 2 La préhistoire et les premières civilisations
Module 3 Athènes et Rome dans l'Antiquité Module 4 La société médiévale dans l'Europe occidentale
Module 5 La Renaissance
Module 6 L'ère des révolutions en Occident
Module 7 Le siècle actuel

Un vidéocassette peut être mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Publicité
Générale ..... (514) 842-9645
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal ..... (514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec ..... (418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4645
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Le Consulat Général des États-Unis, le Centaur Theatre Company, la Société des Vins Américains, CJFM 96 et LE DEVOIR invitent

10 COUPLES À LA CÉLÉBRATION DES VINS AMÉRICAINS

À cette occasion, nos heureux gagnants auront le loisir d'apprécier une cinquantaine d'excellents crus américains. De plus, un couple sera invité au dîner gastronomique du Centaur. Le conférencier du dîner sera l'Honorable Jean Chrétien.

Dîner gastronomique mardi le 27 mai 1986, 19h00
Hôtel Le Quatre Saisons à Montréal

Célébration des vins américains:
Mercredi le 28 mai 1986, 18h30
Hôtel le Quatre Saisons
à Montréal

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir et retourner le coupon de participation avant le 21 mai 1986 à: Célébration des vins américains, Le Devoir, 211 St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1

CONCOURS CÉLÉBRATION DES VINS AMÉRICAINS

NOM:_____

ADRESSE:_____

CODE POSTAL:_____

No TÉLÉPHONE:_____

CJFM96 LE DEVOIR
Consulat Général des États-Unis

La construction est de nouveau parlysée

LAURENT SOUMIS

Pour un troisième vendredi consécutif, un débrayage général des 105,000 ouvriers de la construction paralyse à nouveau, aujourd'hui, les différents chantiers de la province.

À l'appel des syndicats de la construction membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et du Conseil provincial des métiers de la construction - International (CPMCI), le mouvement de grève devrait se poursuivre lundi prochain, jour de la Fête de Dollar, qui n'est pas un congé férié dans l'industrie.

Dans un communiqué, émis hier, la coalition, formée des deux grandes centrales syndicales qui représentent un peu moins des trois quarts de la main d'oeuvre de la construction, a indiqué que « l'amplification des moyens de pression avait pour but d'inciter les employeurs de la construction à intervenir auprès de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) afin de les forcer à s'asseoir à la table de négociation ».

Depuis l'expiration du décret gouvernemental qui tenait lieu de convention collective, le 30 avril dernier, une seule rencontre a eu lieu entre les parties en présence du conciliateur spécial nommé par le ministère québécois du Travail, Me Raymond Leboeuf.

À cette heure, les positions quasi-irréconciables des parties n'ont permis aucun progrès significatif dans les pourparlers qui n'ont de négociations que le nom.

Hier matin, le conciliateur a rencontré les représentrants de l'AECQ « afin d'entamer le dialogue ».

Interrogé par LE DEVOIR, le président de l'AECQ, M. Claude Daoust, a indiqué qu'aucun déblocage n'avait été enregistré dans cette tentative de médiation.

En bref, la coalition syndicale maintient toujours sa volonté d'améliorer les dispositions de l'ancien décret, alors que la partie patronale veut obtenir des concessions sur de nombreux points.

Du côté syndical, MM. Jean-Paul Rivard et Maurice Pouliot, respectivement directeur général de la FTQ-Constructrion et président du CPMCI, ont précisé que des équipes volantes veilleraient encore un fois au respect du mot d'ordre dans les chantiers et s'assureraient que les heures perdues par le débrayage ne soient pas reprises au cours du week-end.

Outre la grève qui pourrait dégénérer en conflit illimité, au cours des prochaines semaines, la coalition syndicale insiste auprès de ses travailleurs pour qu'ils refusent d'effectuer du temps supplémentaire après les heures normales de travail et au cours de la fin de semaine.

Mercredi dernier, certains autres moyens de pression, telle l'interruption des coulées de béton, ont perturbé les activités de certains chantiers notamment ceux de l'usine d'épuration des eaux de Rivière-des-Prairies, de l'aluminerie Péchiney de Bécancour, et de quelques autres dans la région de la Mauricie.

Cri d'alarme des groupes communautaires jeunesse

15,000 jeunes sans logis erreront bientôt dans les rues de Montréal

CAROLE BEAULIEU

Deux fois plus de jeunes sans abri erreront bientôt dans les rues de la métropole, a prédit hier le Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM). Leur nombre pourrait s'élever à 15,000.

« Ça n'a plus de sens », dénonçait hier Mme Alice Dionne, du Bureau de consultation jeunesse (BCJ). « Il y a maintenant des jeunes qui commettent consciemment des petits délits pour se faire arrêter. En prison au moins ils mangent et ils ont un toit ».

Un porte-parole du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Montréal, M. Réal Daoust, a confirmé hier au DEVOIR que le nombre actuel de jeunes itinérants pouvait être estimé à 8,000, « maximum 10,000 ». Il n'a pas commenté l'hypothèse d'une augmentation prochaine de ce nombre.

La vingtaine d'organismes membres du Regroupement soutiennent que les politiques gouvernementales actuelles acculent à l'itinérance un nombre croissant de jeunes âgés de moins de 30 ans. Au même moment, soutiennent les groupes, le gouvernement réduit son appui aux organismes communautaires qui tentent d'intervenir auprès d'eux. « Les Options Déclic, qui devaient aider les jeunes, ont un taux d'abandon de plus de 50% au cours des premières semaines », a soutenu hier un porte-parole du regroupement, M. Michel Parazelli. « D'échec en échec ces programmes ont finalement un effet pervers de découragement ».

Les représentants d'une vingtaine d'organismes communautaires jeunesse de la métropole ont exigé hier une action rapide du gouvernement du Québec pour faire face à l'augmentation du nombre de jeunes itinérants.

Le Regroupement soutient que le gouvernement doit définir d'urgence une véritable politique jeunesse. Cette politique devra, dit-il, tenir compte du rôle crucial de réintégration et de responsabilisation que seuls peuvent jouer les organismes communautaires du milieu.

Les organismes jeunesse se refusent à préciser combien de places d'hébergement manquent actuellement au réseau montréalais pour faire face à cette nouvelle vague de jeunes itinérants. « Ce n'est pas qu'une question de place », insistait hier M. Michel Parizelli. « C'est une question de type d'inverventions. C'est une vraie politique qu'il faut, des actions coordonnées. »

Deux centres d'hébergement jeunesse fonctionnement actuellement à Montréal. Ils peuvent abriter une quarantaine de jeunes. Le centre d'hébergement Le Hamac a récemment dû fermer ses portes, faute de subventions, après un an et demi de travail. En comparaison, la ville de Toronto dispose de près de 1000 places.

Les organismes actuels vivent aujourd'hui « sur les fonds de tiroirs », a déclaré Mme Suzanne Gauthier. La plupart n'ont d'argent que pour fonctionner jusqu'au mois de juin. Ils ignorent encore tous si leur subvention, provenant pour la plupart du ministère de la santé et des services sociaux, sera ou non renouvelée. « Les services sociaux nous renvoient les cas qu'ils ne peuvent plus assumer, raconte Michel Parizelli. Quand un groupe n'a que $2,000 pour s'occuper des six-douze ans, que voulez-vous qu'il fasse? »

Selon le Regroupement, les itinérants sont souvent des jeunes qui ont déjà été pris en charge par le réseau public des services sociaux. « Ils en ont marre des travailleurs sociaux, raconte M. Parazelli. Même le réseau avoue qu'il n'y a que le communautaire qui peut faire quelque chose pour eux ».

Les organismes jeunesse ont trouvé des formules d'hébergement plus « responsabilisantes » pour les jeunes itinérants, a expliqué M. Parizelli. Ainsi, le BCJ de Longueuil a loué un logement où peuvent se loger des jeunes sans abri en échange d'une démarche avec le groupe.

« Si rien n'est fait d'urgence, ils sont aussi bien de rallonger le métro », commentait sarcastiquement une travailleuse d'un organisme jeunesse. « Y'a pas mal de monde qui va vouloir y dormir ».

Le Québec compte toujours plus de 500,000 chômeurs de moins de 30 ans. La grande majorité d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Vivre seul, un choix de plus en plus populaire

RENÉE ROWAN

Vivre seul est un mode de vie de plus en plus populaire au Québec et ce choix se fait au détriment des autres types de ménages. Environ 32 % de l'augmentation des personnes vivant seules revient aux célibataires des deux sexes de moins de 35 ans alors qu'un autre 18 % est attribuable aux veuves de 65 ans et plus.

Ce qui signifie, sur le plan économique, que le Québec devrait être un marché où la demande, pour les appartements plus petits et les biens durables et semi-durables liés au logement, est en pleine croissance, indique la démographe Hélène Gautron. Elle participait hier, aux travaux du 54e congrès de l'ACFAS à l'Université de Montréal.

Ses études sur l'évolution démographique des personnes vivant seules au Québec, de 1966 à 1981, lui ont permis d'observer une croissance fulgurante du nombre de personnes vivant seules. Conseiller en prévisions énergétiques à l'Hydro Québec, la jeune femme qui est elle-même au tout début de la trentaine, s'est intéressée à ce nouveau phénomène de société.

En 15 ans, la croissance des personnes vivant seules a été de 48% alors que la croissance du nombre de ménages n'a été que de 16 % et celle de la population de 4 %.

Mme Gautron observe, d'autre part, que les personnes vivant seules ne sont qu'une faible part de la population, à peine 7 %, que leur part a triplé au sein de la population totale, qu'elle a augmenté de deux fois et demi au sein de la population des 15 ans et plus et qu'elle a doublé au sein de l'ensemble des ménages passant de 10 % en 1966 à 20 % en 1981.

La démographe indique qu'une petite part de cette croissance accélérée des personnes vivant seules pourrait être expliqué par la diminution absolue des individus qui vivaient dans des ménages collectifs, qu'une autre part pourrait être due à la diminution relative des ménages de type familial. Toutefois, les résultats de son étude indiquent que les trois-quarts de l'accroissement des personnes vivant seules est attribuables à la propension à vivre seul.

Les femmes représentent la majorité de l'effectif total des personnes vivant seules: près de 60 %, en particulier après 65 ans. La différence de l'espérance de vie entre les sexes joue ici un rôle important, les femmes vivant en moyenne sept ans de plus que les hommes.

La propension à vivre seul chez les jeunes célibataires est liée aux attitudes que la société québécoise a développées envers la famille, la jeunesse, le couple, remarque Mme Gautron. Pour des raisons politiques, l'âge adulte a été abaissé à 18 ans. Pour beaucoup de parents, ça voulait dire qu'à 18 ans, les jeunes devaient se prendre en main: cela les libérait de leur responsabilités financières et morales. Ce qui a poussé les jeunes à acquérir plus d'indépendance. Ils ont plus tôt les ressources financières leur permettant de vivre seuls.

Il est aussi intéressant de noter qu'il y a plus de ménages d'hommes seuls que ceux de femmes seules. Cela s'explique par le fait qu'en cas de séparation, c'est à la femme que l'on accorde le plus souvent la garde des enfants.

Tout permet de croire que le nombre de personnes vivant seules au Québec continuera de croître sinon au rythme effréné de ces dernières années, du moins d'une façon assez importante pour continuer à changer le support démographique de la société québécoise, conclut Mme Gautron.

La CEQ réclame l'abrogation de la loi 37

Fonction publique : les négociations s'enlisent dans les technicalités

LAURENT SOUMIS

Les grandes centrales syndicales québécoises ne partagent pas l'optimisme du président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, qui croit toujours possible un règlement dans les négociations du secteur public québécois d'ici la fin de juin.

Et la raison en est simple: les pourparlers piétinent sur le champ de juridiction à accorder aux différentes tables de négociations.

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, a réclamé, hier, du gouvernement québécois qu'il abroge les dispositions de la loi 37 qui fixent le cadre des négociations dans le secteur public pour revenir à l'ancien partage de compétence entre les tables nationales et locales de discussion.

De plus, la CEQ a annoncé qu'elle contestera la légitimité de cette législation, en vertu des conventions internationales, devant le Comité des libertés syndicales de l'Organisation internationale du travail, à Genève.

Elle y fera valoir notamment les atteintes à la libre négociation des salaires, interdite deux ans sur trois par la loi 37, et à l'exercice du droit de grève.

Pour sa part, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) termine aujourd'hui une semaine nationale de protestation ponctuée de diverses manifestations qui ont eu lieu en dehors des heures de travail, un peu partout à travers la province.

La CSN voulait ainsi bien faire comprendre au gouvernement la nécessité de négocier les questions qui ont une incidence sur le niveau et la qualité de l'emploi aux différentes tables sectorielles, plutôt qu'au niveau local.

Contrairement à la CSN qui refuse de participer à la table commune de négociation mise sur pied, il y a deux mois, par le gouvernement, la CEQ a accepté de participer à ses délibérations.

Mais, la CEQ n'a pas renoncé pour autant à y aborder les matières considérées autrefois de caractère national et contraintes à « la décentralisation forcée » par la loi 37.

« Il est inadmissible qu'après 215 scéances de négociations aux dix-sept tables où sont abordées les conditions de travail de nos 108,000 membres, les parties soient encore à discuter de la juridiction des différentes tables », a déclaré M. Yvon Charbonneau.

À titre d'exemple, le président de la CEQ a mentionné le cas des 84,500 enseignants des commissions scolaires qui ont « perdu » ainsi les trois dernières semaines de négociation.

Il en serait de même pour les 2,400 enseignants et professionnels des cégeps qui, en l'absence d'offres patronales, n'ont pu règler aucune question au plan local, où la loi 37 a confiné la majeure partie des négociations.

Selon Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN, « ces problèmes de forme de la négociation masquent la volonté patronale de récupérer à la pièce, au niveau local, de nombreux aspects des conditions de travail, et de remettre en question le principe de la libre négociation par l'imposition, toujours envisagée, d'autres décrets », comme ceux expirés en décembre dernier.

Aucune des fédérations regroupant les travailleurs des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation ne semble d'ailleurs échapper à l'impasse, si ce n'est le cas des employés de soutien des collèges et des commissions scolaires dont les négociations progressent sur des questions jugées « secondaires ».

À moins d'une ouverture patronale, la CSN promet déjà de recourrir, dès l'automne prochain, à des moyens de pression « plus lourds », comme des débrayages.

Résultats

Loto 6/49

Tirage du 14-5-86

8 16 19 26 33 45 — no complémentaire 10

Prochain tirage: 17-5-86

Gros lot (approx.): 1 800 000,00$

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 284 853,60$
5/6 +	6	80 898,20$
5/6	274	1 354,60$
4/6	13 417	53,20$
3/6	213 767	10,00$

Ventes totales: 11 495 334,00$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, vous n'avez plus à subir les épreuves de l'entretien de la maison. Ces perpétuelles inquiétudes domestiques sont enfin disparues. Définitivement. Les gens aux goûts éclectiques l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.
Au Sanctuaire, tout concourt à assurer votre bien-être. Un édifice construit selon des techniques modernes qui réduisent l'entretien au minimum. Des administrateurs compétents et une équipe de professionnels qui s'occupent de tout. Une surface habitable immense, bien planifiée – avec des «pièces» de rangement – et qui peut même être aménagée en fonction de vos besoins. Des cuisines, des dinettes, des salons et des salles à manger avec une vue superbe. Des baies vitrées sans fin qui laissent entrer le soleil. Chez vous, il sera encore plus beau...

PHASE IV: LA DERNIÈRE

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT: 6,100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-8000 DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 ch. à coucher: 1,036 pi.car. + $133,500 + /2 ch. à coucher: 1,274 pi.car. + $172,500 + /3 ch. à coucher: 1,711 pi.car. + $214,500 + /Penthouse: 2,519 pi.car. + $457,500 + (SELON DISPONIBILITÉ)

BIENTÔT!

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

CORÉE DU SUD

■ Malgré les contrôles, la presse devient une force de contestation

Alors que le premier Ministre Brian Mulroney faisait part, hier à Séoul, de ses « sérieuses inquiétudes » quant aux droits de la personne en Corée du Sud, des affrontements opposaient une nouvelle fois étudiants et policiers, rapporte l'Agence France-Presse. La manifestation survient à la veille de l'anniversaire, demain, du soulèvement de Kwangju, en 1980, dont la répression s'était soldée par 190 tués, officiellement, 2,000 morts, selon l'opposition.

PHILIPPE PONS
Le Monde

SÉOUL — Perdu parmi les grands bâtiments flambant neufs de l'avenue Sejongno, un petit immeuble désuet avec son architecture des années 30 irrite le gouvernement du président Chun Doo Hwan. Non pas qu'il rompe l'harmonie moderniste de l'avenue menant au siège du gouvernement au siège du gouvernement, mais il abrite un journal du soir, le *Dong A Ilbo*, qui est la pointe de la fronde menée par une partie de la presse coréenne à l'égard du pouvoir.

Depuis début avril, le *Dong A Ilbo* est au centre d'une polémique dans laquelle l'accusée est la chaîne de télévision d'État KBS (*Korea Broadcasting System*). Le quotidien a, en effet, approuvé, dans ses éditoriaux, la prise de position des milieux protestant (Conseil national des Églises) et catholique (Commission justice et paix) qui ont lancé une campagne de boycottage des redevances de la KBS pour dénoncer son caractère d'instrument de propagande du gouvernement.

Au cours des derniers mois, le *Dong A Ilbo* avait multiplié les prises de position favorables à l'opposition. Il a dénoncé, à l'automne 1985, l'intrusion du pouvoir judiciaire dans les affaires du Parlement, puis s'est fait l'écho du mot d'ordre de révision de la Constitution en vue de l'élection du chef de l'État au suffrage universel, lancé par le parti d'opposition (le Nouveau parti démocrate), et il a approuvé la position des Églises, qui défendent le droit de pétition. En mars, il dénonçait les conditions de détention des personnes en attente de jugement.

Le *Dong A Ilbo* (1.3 million d'exemplaires) n'est certes pas le seul des grands quotidiens nationaux (tels le *Chosun Ilbo* et le *Hankuk Ilbo*) à défier les contraintes imposées par le gouvernement. Mais c'est sans doute celui qui pousse toujours un peu plus loin les limites à la liberté de la presse. Il est d'autant plus irritant pour le pouvoir qu'il s'agit d'un quotidien prestigieux et respecté.

Le combat que mène le *Dong A Ilbo* est révélateur à la fois de l'évolution de l'opinion publique et de la situation de la presse sous le gouvernement Chun. Les Coréens, comme les Japonais, manifestent une soif de connaissance qui, liée à un respect pour le mot écrit sans doute hérité de la tradition confucéenne, explique le développement et la prospérité d'une presse qui, depuis 1980, enregistre une progression annuelle de 5 à 6 %.

Le gouvernement de M. Chun a fait des concessions, mais le statut réservé à la presse n'en dénote pas moins de lourdes contraintes. Les réflexes d'autorité du pouvoir s'expliquent par des raisons de sécurité, par le menace que fait peser la Corée du Nord sur le Sud. À l'exception de certains journaux qui appartiennent au gouvernement, comme le *Seoul Shinmun* et le *Kyonghyang Shinmun*, la presse n'est pas inféodée au pouvoir. Elle n'est pas à proprement parler muselée, mais elle est fermement contrôlée.

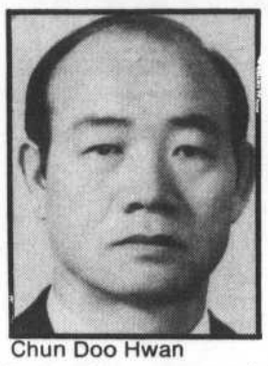
Chun Doo Hwan

Sans doute, ce contrôle est-il aujourd'hui plus subtil que du temps du régime Park où, au nom de la sécurité nationale, même les statistiques pouvaient être censurées. Mais il est aussi, disent les journalistes, plus systématique. Sous couvert de nationalisation et d'éradication de la corruption, en 1980, avec l'arrivée au pouvoir de l'ex-général Chun, 64 organes d'information ont été concentrés en 23 entités. Les radios et les télévisions privées ont disparu, les agences de presse ont été regroupées en une structure unique. L'agence Yonhap a été placée sous la tutelle du pouvoir, et 680 journalistes ont été « purgés » en fonction de critères politiques (entre 1975 et 1980, 820 avaient déjà subi le même sort).

Photo AP

Galvanisée par la chute du président Ferdinand Marcos, l'opposition au régime sud-coréen multiplie les manifestations à l'échelle du pays.

Dans le cadre de cette restructuration de la presse, il ne doit plus y avoir qu'un quotidien régional par province, et les journaux nationaux n'ont plus le droit d'avoir de correspondants régionaux permanents : ce qui donne, en pratique, à l'agence Yonhap le monopole de l'information régionale.

Le contrôle des médias par les autorités est particulièrement marqué dans le cas de l'audiovisuel. En 1980, le gouvernement s'est attaqué à deux radios qui risquaient de le gêner : il a fait fermer celle du *Dong A Ilbo* et a retiré à la radio chrétienne son droit de donner des informations, cantonnant son activité aux émissions évangéliques.

En ce qui concerne la télévision, il s'est créé un monopole de fait autour de la KBS (trois chaînes), qui possède 65 % des actions de l'autre station, la *Manhwa Broadcasting Corp.* (MBC). KBS possède, en outre, 99 % des actions du *Seoul Shinmun* et 70 % de celles de l'agence Yonhap.

Les informations de KBS (et de MBC) reflètent strictement les vues du gouvernement. Les manifestations d'opposition de ces dernières semaines à Pusan, Kwangju et Taegu ont été brièvement mentionnées, mais elles n'ont pas été couvertes par la télévision. Argument officiel : « elles étaient illégales », et, par conséquent, n'avaient pas à être présentées à la télévision.

La partialité des médias audio-visuels semble avoir atteint un seuil de saturation chez beaucoup de Coréens, et la campagne de boycottage du paiement des redevances devrait s'étendre : 50,000 placards à coller sur sa porte affirmant « Je ne regarde pas KBS » ont été distribués en une semaine par le secrétariat du Conseil national des Églises, qui a lancé la campagne.

Le contrôle de la presse écrite, moins vital pour le gouvernement que celui de la télévision, s'opère à plusieurs niveaux. Le ministère de l'information peut tout d'abord stopper une publication par une décision de justice. La revue littéraire *Création et critique*, publiée depuis 20 ans, a ainsi été arrêtée en décembre dernier. Aucun quotidien n'a encore été frappé d'interdiction, mais certains directeurs ne cachent pas que cette épée de Damoclès incite à l'auto-censure. Le gouvernement dispose par ailleurs de moyens de dissuasion : le régime Park, en 1975, avait fait couper la publicité pendant plusieurs semaines au *Dong A Ilbo*.

Une autre moyen de contrôle est la pression sur les journalistes eux-mêmes. Ceux-ci peuvent être convoqués à l'Agence nationale de planfication de la sécurité (ex-KCIA), et certains y ont été questionnés de façon pour le moins rude (ce fut le cas en août 1985 de trois journalistes du *Dong A Ilbo*). Les journalistes savent, en outre, qu'ils ne seront défendus que jusqu'à un certain point par leurs journaux : dernièrement, le dessinateur du *Hankuk Ilbo*, M. Ahn Ui Sop, a été brutalisé par la police puis licencié par son journal à la suite d'un dessin jugé irrévérencieux pour le président Chun. De même, M. Cho Kap Je, qui avait publié en janvier dans un hebdomadaire un article sur l'implantation de la CIA américaine en Corée, a été licencié sous la pression du gouvernement.

Ces cas isolés, certes, ne peuvent qu'inciter les journalistes coréens à la prudence. Quotidiennement, ils apprennent par le « bureau d'examen » du ministère de l'Information ce qu'il ne faut pas écrire. Les fonctionnaires de ce bureau (un par grand quotidien) disposent d'une large marge d'appréciation. La loi prévoit que les rédactions doivent éliminer toute information portant atteinte au sens civique, à la morale ou à l'ordre public.

L'assouplissement a été sensible au moment de la campagne électorale de février 1985. Puis, avec la montée de l'opposition et de l'agitation estudiantine, le gouvernement a renoué avec le langage de la discipline. Son attitude actuelle reflète les incertitudes de l'évolution politique.

Dans un pays où le Parlement a un rôle réduit, où les syndicats dignes de ce nom sont pratiquement absents, la presse dispose d'une autorité morale qui n'est pas sans rappeler la tradition des lettrés confucéens commentant le pouvoir et le réprimandant au nom de la justice et du droit. Elle tend, dans la situation présente, à devenir une force politique de contestation.

Deux morts

Attentat en Corse

AJACCIO (AP, Reuter) — Une explosion criminelle à Cargèse a fait, hier soir, deux morts et des blessés légers, dont le nombre n'a pu être précisé immédiatement.

Un commando d'une quinzaine d'hommes se réclamant du FNLC ont déposé des bombes dans le village de Cargèse, sur la côte ouest de l'île, indique-t-on de source policière.

Cargèse, une station balnéaire à 55km d'Ajaccio, a été la cible de plusieurs attentats du FLNC.

Le FLNC, qui a repris depuis quelques mois ses campagnes d'attentats après l'échec d'une trêve observée avec le gouvernement socialiste, a récemment revendiqué plusieurs opérations, dont une dans un terrain de camping près de Bastia.

Le FLNC a menacé le gouvernment du premier ministre Jacques Chirac de nouveaux attentats s'il refuse d'accorder le statut de prisonnier politique à plusieurs militants emprisonnés.

JORDANIE

Trois étudiants tués

AMMAN (AFP) — Trois étudiants ont été tués et des dizaines de personnes blessées hier à l'université de Yarmouk (dans la ville d'Irbid, 90 km au nord d'Amman), quand les forces de l'ordre sont intervenues « sans armes » pour disperser des manifestants, a indiqué un porte-parole du ministère jordanien de l'Intérieur.

Le porte-parole a précisé qu'il s'agissait de deux jeunes femmes et d'un jeune homme.

Les forces de l'ordre ont pénétré sur le campus à la demande de la direction de l'université, après que les tentatives de médiation avec des étudiants « fauteurs de trouble » eurent échoué, a ajouté le porte-parole. Bien que les forces de l'ordre ne portaient pas d'armes, trois étudiants ont été tués et des dizaines d'étudiants et de policiers blessés, parce que les étudiants ont procédé à des jets de pierres et des bouteilles, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a indiqué que l'université de Yarmouk avait été le théâtre de troubles fomentés afin de porter atteinte à la sécurité de l'institution.

COLOMBIE

Des maquisards au Parlement

■ Le pari d'un *Red Tory*

ERIC HAMOVITCH
collaboration spéciale

FLORENCIA — Lorsque Luciano Marin a quitté son emploi d'enseignant de biologie pour s'enrôler dans les rangs de la guérilla, il ne soupçonnait jamais que ce geste le mènerait, cinq ans plus tard, au Congrès colombien. Mais c'est précisément ce qui vient de se produire aux termes du plan du président Belisario Betancur visant à mettre fin à plus de 30 ans de violences politiques.

« J'ai adopté la lutte armée parce que je sentais le besoin de faire quelque chose pour des gens touchés par le manque de nourriture, par le manque d'enseignement, par le manque de soins de santé et par la persécution de la part de l'armée », nous a déclaré M. Marin (30 ans), dont le nom de guerre est « Ivan Marques ». « Notre désir maintenant est de lutter par des moyens politiques. Nous reconnaissons que la violence n'est pas la solution. La violence ne fait qu'engendrer plus de violence. »

Les récentes législatives ont été marquées par la participation de guérilleros recyclés en hommes politiques. Cela a été rendu possible par la trêve entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le plus important et le mieux enraciné des groupes rebelles colombiens.

L'« Union patriotique », une alliance politique dominée par les FARC et comprenant le Parti communiste (prosoviétique), a en effet fait élire 14 de ses candidats aux législatives du 9 mars. Parmi les nouveaux parlementaires se trouvent M. Marin, un membre du commandement des FARC.

L'initiative de paix du président conservateur, qui remonte à 1984, a fait l'objet de nombreuses critiques dans ce pays de 29 millions d'habitants : on souligne que la série de trêves que le gouvernement a paraphées avec plusieurs groupes insurgés ont permis aux maquisards de demeurer armés. Comme preuve de l'échec du processus de paix, on relève que des conflits armées entre rebelles et forces gouvernementales se poursuivent.

Les appuis à la politique de paix de M. Betancur ont été plus faibles en milieu urbain et plus importants dans certaines régions rurales, notamment dans le Caqueta (Amazonie colombienne). Le Caqueta avait été l'une des provinces les plus marquées par la violence ; Florencia, la capitale de cette province de 80,000 habitants, avait même été « prise » pendant plusieurs heures par une bande rebelle, il y a deux ans.

Août 84 : le M-19 signe un accord de cessez-le-feu (ci-haut). Le M-19 a rompu la trêve depuis. Mais le plus important groupe rebelle respecte encore le plan de paix du président Betancur (à droite).

Mais, aujourd'hui, à Florencia, la trêve tient bon. Et le Caqueta fait figure de « laboratoire » en quelque sorte. Bogota a même loué la guérilla pour sa collaboration dans un programme visant à convaincre les agriculteurs de la région de s'abstenir de produire de la *coca*, l'élément de base de la cocaïne.

Ailleurs, surtout dans la vallée du Cauca (ouest du pays), des violations du cessez-le-feu, tant de la part des militaires que de la part des maquisards, menacent la survie même du plan de paix.

Le Mouvement du 19-Avril (M-19), moins important que les FARC mais plus porté sur la publicité, a perdu patience et a formellement rompu la trêve entérinée en août dernier. C'est le M-19 qui a occupé en novembre le Palais de justice de Bogota, entraînant des représailles militaires particulièrement maladroites qui ont coûté la vie à plus de 100 personnes. Plusieurs autres groupes, notamment l'Armée de libération nationale (ELN) et l'Armée populaire de libération (EPL) — tous deux de taille assez restreinte — ont également renouvelé leurs attaques.

« Il y a bien des gens qui disent que le processus de paix est un échec parce que ne règne pas la paix totale », a dit M. John Agudelo Rios, chef de la Commission présidentielle de paix. « Mais il faut reconnaître que les FARC sont beaucoup plus nombreuses que tous les autres groupes rebelles réunis et que la plupart de ses 27 fronts respectent la trêve. »

Malgré les assassinats de plusieurs dizaines de militants de l'« Union patriotique » et les atermoiements du gouvernement à propos de la libéralisation de la vie politique colombienne — fortement dominée par les deux partis traditionnels, conservateur et libéral —, les FARC ont en effet respecté le cessez-le-feu.

Les Colombiens se rendent de nouveau aux urnes le 25 mai, cette fois-ci pour élire un nouveau président. M. Betancur, un *Red Tory* sud-américain, n'a pas su répondre aux attentes suscitées lors de son élection en 1982, et parmi ses plus fervents critiques se trouve M. Alvaro Gomez, le candidat présidentiel de son propre parti. Mais la plupart des sondages accordent tout de même une avance au libéral Virgilio Barco, plus favorable au plan de paix.

Saint-Domingue: trois ex-présidents briguent les suffrages

SAINT-DOMINGUE (Reuter) — Trois hommes qui ont déjà exercé la présidence de la République dominicaine briguent aujourd'hui les suffrages à l'occasion des élections générales.

Mais seulement deux d'entre eux, M. Jacobo Majluta, du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), formation centriste au pouvoir, et M. Joaquin Balaguer, du Parti réformiste social chrétien (PRSC), passent pour avoir une chance de l'emporter.

Selon les sondages, l'ancien président Juan Bosch, qui appartient au Parti de libération dominicain (PLD, gauche), arrive loin derrière. Il y a trois autres candidats.

Aucun des principaux candidats n'a proposé aux trois millions d'électeurs dominicains de programme précis sur ses intentions de gouvernement. Ils se sont contentés de promettre un meilleur sort au masses appauvries du pays, après quatre ans de crise provoquée par la chute des cours du sucre.

Les observateurs disent s'attendre que la lutte soit serrée entre MM. Majluta et Balaguer, qui avait gouverné le pays avec une poigne de fer de 1966 à 1978.

PARIS
EN BOEING 747
à partir de 388$
Voyages S.E.T.A.
1470 rue Peel #721
Métro Peel
281-1040

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec. H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
Antonios Tsopelas & Pnayotis Demestichas Souvlaki Andros Enr. 5955, avenue Victoria Montréal	1 Restaurant	5955, avenue Victoria, Montréal
Les Jardins Suisha (Montréal rue MacKay) Limitée Les Jardins Suisha 2020, rue Université Bureau 1600, Montréal	1 Restaurant	1260, rue Mackay Montréal
Vaillancourt, Jean-Guy Votre Épicier Dépanneur Belcourt Enr. 1064, rue Belcourt Terrebonne	1 Épicerie	1064, rue Belcourt Terrebonne
2320-3615 Québec Inc. Rôtisserie Le Coq de Brossard 1200, boul. Rome Brossard	1 Restaurant	1200, boul. Rome Brossard
Firenze 76 C — D Inc. Café la Tulipe Rose Enr. 1977, boul. Curé Labelle Laval	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	1997, boul. Curé Labelle Laval
2326-5085 Québec Inc. Restaurant Le Joli Cupidon D'Or 6830, rue Hochelaga Montréal	1 Restaurant	6830, rue Hochelaga Montréal
Le Club Miami Inc. Le Club Miami 1192, rue Bishop Montréal	2 Bars danse	1192, rue Bishop Montréal
2434-9375 Québec Inc. Restaurant Chez Renato 7543, rue St-Hubert Montréal	1 Restaurant	7543, rue St-Hubert Montréal
132184 Canadà Inc. Café Casablanca Enr. 3964, rue St-Denis Montréal	1 Restaurant sur terrasse (Suite à une cession	3964, rue St-Denis Montréal
Café Roch Americain Inc. Café Rock Américain Inc. 2080, rue Alymer Montréal	Autorisation de Films dans 1 Bar danse et spectacles	2080, rue Aylmer Montréal
Garon, René Nouveau Bar Philippe 4660, montée Gagnon Terrebonne	Autorisation de spectacles dans 1 Bar danse	4660, montée Gagnon Terrebonne
Genghis Khan Mongol Barbecue Inc. Genghis Khan Mongol Barbecue Inc. P.O. Box 1995 Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant	4961, ch. de la Reine Marie Montréal
Pierre Fineus & Joseph Sylvain Fineus Super Club Scorpion Bar Restaurant Enr. 6923, Parc Avenue Montréal (Québec) H3N 1X7	Permis additionnel 1 Restaurant (à des heures différentes) (Suite à une cession	6923, Parc Avenue Montréal
Jardin Tiki Inc. Jardin Tiki Inc. 5300, rue Sherbrooke Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant mezzanine	5300, rue Sherbrooke Montréal
Restaurants Peter Martyrs Inc. Peter Martyrs 7500 boul. Les Galeries d'Anjou Anjou	Permis additionnel 1 Bar danse	7500, boul. Les Galeries d'Anjou Anjou
Peel ou Face 1986 Inc. Peel ou Face 1986 Inc. 2021, rue Peel Montréal	1 Bar 1 Bar sur terrasse	2021, rue Peel Montréal
Restaurant Castel de l'Est Ltée 8731, Sherbrooke Est Montréal	1 Restaurant	8731, Sherbrooke Est Montréal
2415-1425 Québec Inc. Buffet l'Acropole 6925, Park Avenue Montréal	1 Bar danse et spectacles	6925, Park Avenue Montréal
Martellino, Sylvain 360, boul. Labelle Laval	1 Bar danse	360 Boul. Labelle Laval
123258 Canada Inc. Bistro des 4 As 7323, rue St-Zotique Anjou	Changement de capacité de 1 Bar Autorisation de danse dans 1 Bar	7323, rue St-Zotique Anjou
Alimentation Joanne Boisvert Inc. Provi-Soir 6060, chemin Chambly St-Hubert	1 Épicerie	6060 chemin Chambly St-Hubert
Club de Golf Deux-Montagnes Inc. Club de Golf Deux-Montagnes Inc. 555, rue Rivière Sud St-Eustache (Québec) J7R 4K3	Permis additionnel 1 Restaurant danse	555, rue Rivière sud St-Eustache
Manon Brosseau Inc. Provi-soir 2375, rue Notre-Dame Ouest Montréal	1 Épicerie	2375, rue Notre-Dame Ouest Montréal
Ferguson, Selvin Provisions Caribree 450-A, rue Ogilvy Montréal	1 Épicerie	450-A, rue Ovilvy Montréal
Maroulis, Nikolaos Dépanneur Atwater Enr. 819, rue Atwater Montréal	1 Épicerie	819, rue Atwater Montréal
Cadieux, Johanne La Dépense Enr. 6820, rue Fabre Montréal	1 Épicerie	6820, rue Fabre Montréal
Igenidee Inc. Café L'Antidote Vieux Port de Montréal Quai Jacques-Cartier Montréal	1 Bar spectacles et films 1 Bar sur terrasse	Vieux Port de Montréal Quai Jacques-Cartier, Montréal
LE, Yen Thi Xuan L'Étoile St-Denis 1676, rue St-Denis Montréal	Changement de capacité de 1 Bar danse	1676, rue St-Denis Montréal
Dépanneur l'Oasis 7-24 Inc. Dépanneur l'Oasis 7-24 Inc. 168, boul. de l'Industrie Candiac	1 Épicerie	168, boul. de l'Industrie Candiac
Taverne J.-C. Inc. Taverne J. C 211, rue St-André St-Rémi	Permis additionnel 1 Taverne sur terrasse	211, rue St-André St-Rémi
Rodolfo Ramos & Duilian Sanchez Restaurant La Fonda Antioquenao 4382, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2W 1Z5	1 Restaurant	4382, boul. St-Laurent Montréal
Rocky Sous-Marin Inc. Rocky Sous-Marin Inc. 7300, Henri-Bourassa Est Anjou	1 Restaurant	7300, Henri-Bourassa Est Anjou
Brasserie d'Auteuil 1979 Inc. Taverne D'Auteuil 1979 5353, des Laurentides Laval	Permnis additionnel 1 Taverne sur terrasse	5353, des Laurentides Laval
Iraklis Soumas & Marinos Soumas Restaurant Le Roi de Verdun Enr. 513, de l'Église Verdun (Québec) H4G 2M7	1 Restaurant	513, de l'Église Verdun
Roy, Denis Le Salon de Billard Orléans 3798, rue Ontario est Montréal	1 Restaurant	3798, rue Ontario Est Montréal
Gourmathèque Inc. Gourmathèque Inc. 7183, rue St-Hubert Montréal	1 Restaurant	7183, rue St-Hubert Montréal
Christian Lavoie & Jean-Luc Pery & Martin Bertrand & François Hébert Oasis 13, Les Hautvilliers Montréal	1 Bar 1 Bar sur terrasse	13, Les Hautvilliers Montréal
Restaurant Bélanger Pizzeria Inc, Est Restaurant Bélanger Pizzeria Inc. 2820, rue Bélanger est Montréal	1 Restaurant	2820, rue Bélanger Montréal
Chevaliers de Colomb Conseil Ville-Émard No 5185 Chevaliers de Colomb Conseil Ville-Émard No 5185 5550, rue St-Patrick Montréal	Demande amendée 1 Restaurant	5550, rue St-Patrick Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

ARTS ET SPECTACLES

LES CHOIX DU DEVOIR

AUX VARIÉTÉS

Flamboyante. Bien sûr, son *look* spectaculaire fait sensation. Mais son univers passionné, théâtral et esthétique recèle beaucoup d'émotions. **Joe Bocan,** au **Spectrum**, ce soir à 20 h 30 et demain à 19 h 30 et 22 h 30 : une reprise de son excellent spectacle de l'automne dernier, mais aussi de nouvelles chansons avec des textes de Michel Tremblay, Mouffe, Louise Bombardier.

Bonne cause. Un concert-bénéfice pour les jeunes contre l'apartheid au **Café-Campus**, dimanche le 18 à 21 h ($ 5) : **Ultima Hora**, sept musiciens brésiliens et québécois en pleine latinité, et **Jean-Ti**, un trio de percussions haïtiennes et africaines.

Veuve joyeuse. Elle, je ne sais vraiment pas comment la présenter. Au grand désespoir des spécialistes des *Fab Four*, elle en est presque venue à incarner un cinquième Beatle. Faites votre choix : la sorcière qui a foutu le bordel ? une grande artiste géniale et méconnue ? Avec son dernier disque, *Star Peace*, **Yoko Ono** commence à se dégager de plus en plus de l'image de John Lennon. Un événement très attendu, au **Spectrum**, mardi le 20 mai à 21 h.

— PAUL CAUCHON

EN MUSIQUE

CBF-FM. Ce soir à 20 h, à la **salle Claude-Champagne**, deuxième récital du Festival Franz-Liszt à Radio-Canada, la pianiste québécoise **Janina Fialkowska** jouera les 12 *Études d'exécution transcendante* et les *Variations "Weinen Klagen" sur un thème de Bach.*

McGill. Lundi 19 mai à 20 h 30, au théâtre **Maisonneuve**, sous la direction d'Alexander Brott, l'**Orchestre de chambre McGill** consacrera son concert à Beethoven. Le pianiste canadien **Anton Kuerti** sera le soliste dans le *Concerto* n° 2, op.19. On entendra, par ailleurs, la deuxième *Symphonie* et sept menuets et six canons orchestrés par **Alexander Brott**.

OSM. Mardi et mercredi (20 et 21 mai) à 20 h, à la salle **Wilfrid-Pelletier**, **Charles Dutoit** s'entourera des pianistes **Armas Maiste** et **Rolf Bertsch** et de la comédienne **Monique Mercure** pour le prochain concert « Air Canada ». Les oeuvres suivantes seront entendues : les *Oiseaux* de Respighi, *Pierre et le loup* de Prokofiev, *Le Chat, la belette et le petit lapin* du compositeur québécois Maurice Dela, le *Festin de l'araignée* de Roussel et le *Carnaval des animaux* de Saint-Saëns.

— CAROL BERGERON

Joe Bocan.

DANSE

La Mégère apprivoisée. De lundi à mercredi prochain (à 20 h 30), le **Centre national des arts** (Ottawa) accueille le **Ballet de Stuttgart** qui présente, à l'occasion de son premier séjour dans la capitale fédérale, *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare dans une adaptation chorégraphique de John Cranko. Un ballet réglé en 1969, qui renoue avec intelligence et subtilité avec la tradition aujourd'hui délaissée des ballets à histoire.

Côté interprètes : à surveiller lundi le 19, Birgit Keil et Vladimir Klos dans les rôles principaux, et mercredi le 21, Marcia Haydée (47 ans ! — directrice actuelle de la compagnie) et Richard Cragun. Informations : (613) 563-1144.

Nouvelle danse. À Montréal cette fois, on pourra voir, ce soir à 20 h 30 au pavillon La Fontaine de l'UQAM (1301, rue Sherbrooke est), dans le cadre de la série « Morceaux », une chorégraphie d'**Hélène Blackburn**. Une pièce intitulée *Après les anges*, située à mi-chemin entre le théâtre et la danse, qui se veut le miroir aigre-doux des difficultés de la communication amoureuse.

Puis, samedi et dimanche, toujours dans la même série, ce sera au tour de **Bill James**, ex-membre du Groupe de la place Royale, de venir fouler la scène avec une création inédite intitulée *Eve*.

— MATHIEU ALBERT

SUR LES CIMAISES

Vaillancourt. Aujourd'hui, demain et dimanche, le sculpteur Armand Vaillancourt ouvre au public son atelier-maison (**4211, avenue de l'Esplanade,** de 13 h à 22 h) où il présente un diaporama sur la sculpture « environnementale » à laquelle il travaille depuis plus de six mois à Santo Domingo, en république Dominicaine. L'artiste discutera volontiers de ce projet herculéen qui est un hommage à la résistance des peuples latino-américains; il mettra en vente une centaine d'oeuvres — parmi lesquelles des sculptures « historiques » des années 1960 — afin de recueillir les fonds qui lui permettraient de terminer son ambitieux travail intitulé ***El Clamor***. Pour renseignements : 843-3020.

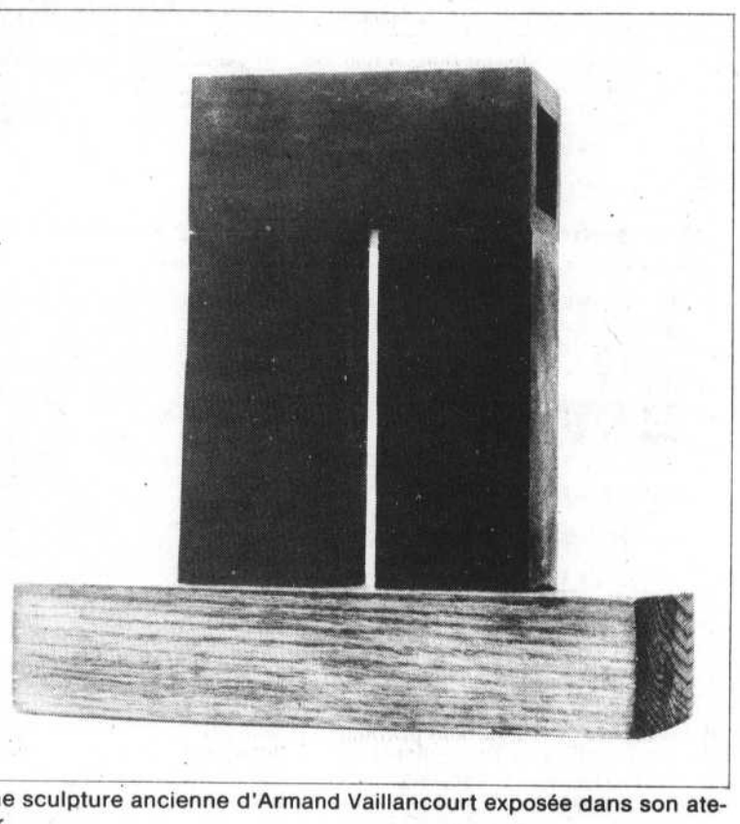

Une sculpture ancienne d'Armand Vaillancourt exposée dans son atelier.

Mercille. Ce soir et demain, à 20 h 30, Louise Mercille présente, dans son atelier du **54, rue Notre-Dame ouest,** « De mémoire, à voix basse », une performance où elle dépayse, selon son habitude, des gestes et des objets quotidiens. Le spectacle est répétitif jusqu'à l'exaspération, mais il colle à son contenu et il est efficace. Pour réservations : 845-5846.

Côte-des-Neiges. J'ai malheureusement découvert avec beaucoup de retard la magnifique exposition conjointe des peintres **Serge Bruneau** et **Marcel Saint-Pierre** et du photographe **Michel Roy**, à la **maison de la Culture de la Côte-des-Neiges** (5290, chemin de la Côte-des-Neiges, jusqu'au 18 mai), où les chassés-croisés sont nombreux et féconds entre le travail des trois artistes. On en sort en rêvant du jour où tout le réseau des maisons de la Culture offrira régulièrement des expositions de ce calibre.

— GILLES DAIGNEAULT

AU CINÉMA

My First Wife. Un film de Paul Cox, l'auteur de l'admirable *Man of Flowers*. Un peu décevant par rapport à ce dernier film, *My First Wife* n'en demeure pas moins une touchante analyse de la désagrégation d'un couple. Une femme décide de quitter son mari, mais celui-ci, un animateur de radio, refuse obstinément cette décision. Elle restera avec lui pendant un certain temps, jusqu'à ce que tout se calme. (À l'**Outremont**, ce soir et demain.)

The Public Enemy. Le grand James Cagney, décédé récemment, dans l'un de ses meilleurs rôles, celui d'un gangster particulièrement brutal. Réalisé en 1931, ce film de William Wellman est l'un des grands classiques du film noir. (À la **Cinémathèque**, ce soir.)

Un condamné à mort s'est échappé. Probablement le meilleur (avec *Pickpocket*) film de Robert Bresson. Comme l'indique le titre, c'est l'histoire d'une évasion. L'évasion d'un résistant, sous l'occupation. (À la **Cinémathèque**, dimanche.)

— MARCEL JEAN

Demain dans LE DEVOIR CULTUREL

L'exposition « **Chine : trésors et splendeurs** » s'ouvre dimanche dans l'île Notre-Dame. Angèle Dagenais et Jacques Grenier l'ont visitée. Paul Lefebvre nous donne un avant-goût du **Festival international de mime de Montréal** qui aura lieu du 22 au 31 mai. Jean Royer a rencontré **Esther Rochon**, davantage romancière de fantastique que de science-fiction, et Stéphane Lépine a lu son dernier roman, *Coquillage*, qui vient de paraître aux éditions de la Pleine Lune.

Toujours en littérature, **Cornelius Castoriadis**, « philosophe de l'imaginaire », a accordé une entrevue exclusive à Heinz Weinmann, tandis que Gérald Gaudet rencontrait **Alphonse Piché**, poète-lauréat des Trois-Rivières. Au « Feuilleton », Lisette Morin parle de *La Croix et la bannière*, du romancier anglais **William Boyd**, et Carole David des revues ***Dérives*** et ***Vice versa***.

En variétés, Paul Cauchon donne un aperçu de la programmation des **« Quinze jours du Milieu »**.

— MARC MORIN

Santé et Services sociaux Québec

NANA MOUSKOURI
CE SOIR, DEMAIN, DIMANCHE ET LUNDI 20h00
16, 17, 18, 19 et 22, 23, 24, 25 mai
REPRÉSENTATIONS à 20h00
BILLETS 24$, 21$, 17$, 13$
Une présentation des Entreprises Gesser
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Réservations téléphoniques : 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

En collaboration avec LE DEVOIR
La SunLife de Canada présente
ANTOINE REBOULOT ORGANISTE PARISIEN
En hommage au 100ième anniversaire de naissance du maître Marcel Dupré.
Le samedi 17 mai à 20h.
Basilique Notre-Dame
Billets en vente à la Basilique le soir du concert ou à:
Lettre-son, 1005, rue Laurier O. Montréal, 279-6384
Billets: 7$ et 10$ • UNIMUSICA •
Téléphone: 739-8696 ou 722-1693 (soir)

MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE CÉSARS FÉVRIER 86
3 HOMMES et un couffin
ROLAND GIRAUD · MICHEL BOUJENAH · ANDRÉ DUSSOLLIER
le NOUVEAU film de Coline Serreau
Tous les jours: 12:30, 2:50, 5:10, 7:30, 9:50.
BERRI 27e SEM
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

Joe Bocan PARADOXALE
une présentation la presse ckoi
"L'événement de la saison... surement le meilleur. Joe Bocan éblouissante." - Jean Beaunoyer, LA PRESSE
"A ne pas manquer. On est fascinés en partant. Elle a de la voix, le look, la présence, l'énergie, l'émotion... Un spectacle d'atmosphère, de sensualité, d'angoisse, de tendresse..." - Francine Grimaldi, CBF
"Un évènement marquant dans le monde de la musique. Si l'industrie est malade, Joe Bocan est un remède." - Daniel Guérard, BON DIMANCHE TM
"Stimulant, encourageant, Joe Bocan, une personnalité, une présence, une lionne... l'énergie de la jeunesse..." - Mouffe, CKAC
"Joe Bocan en met plein la vue... du talent, elle en a à revendre. Bocan redessine une vision "glamour" de la chanson." - Manon Guilbert, JOURNAL DE MONTREAL
"Un spectacle d'une grande précision, très soigné, extrêmement visuel, innovateur... une vibration... c'est alors qu'elle est à son meilleur." - Michel Tousignant, BONJOUR MATIN-TV
"Énergique, provocante, magnétisante, une voix chaude et belle à damner. Techniquement c'est un spectacle réglé au quart de tour... Son talent est évident." - Paul Cauchon, LE DEVOIR
"Une de nos futures stars qui serait appelée à contribuer au rayonnement du Québec à l'étranger."
CE SOIR et DEMAIN seulement
L'ÉVÉNEMENT de la SAISON
avec des surprises... et un musicien invité.
SPECTRUM 16 MAI 20h30 · 17 MAI 19h30 · 22h30
318 Ste Catherine ouest, METRO PLACE DES ARTS
Billets — au guichet du Spectrum tous les jours de 10h à 18h et tous les jours de spectacles jusqu'à 22h. TICKETRON 861-5851

"OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
L'histoire Officielle
Un film de Luis Puenzo
Berri: 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35 — Université: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.
(version française) BERRI ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
(version originale avec sous-titres anglais) 2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
8e SEM.

—Bill Brownstein, The Gazette
"★★★★★"
WOODY ALLEN présente
HANNAH ET SES SOEURS
(version française de HANNAH AND HER SISTERS)
Ven.: 7:00, 9:30; Sam.-dim. & lundi: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.
4e SEM.
Ermitage ST-DENIS · JARRY 388-5577

Cinémas Unis affilié à FAMOUS PLAYERS le 3 juin recensement
UN DRAME D'AMOUR TENDRE ET CRUEL. UNE OEUVRE SINCÈRE ET CONTEMPORAINE.
Tout ce que vous pouvez voir dans ce film sur le SIDA est vrai.
TROP JEUNE POUR MOURIR
GERALDINE DANON · FREDERIC GRANER
Musique FRANCIS LAI et ROLAND ROMANELLI · Un film de HANS NOEVER · Distribution KARIM
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856 · LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776 · VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880
PARISIEN 4 12:30-2:15-4:05-6:05-7:50-9:35 Sam Couche-tard 11:20
LAVAL 5-VERSAILLES 1
Sam Dim Lun 12:30-2:15-4:05-6:05-7:50-9:35 Sem 6:05-7:50-9:35
LAVAL Seulement. Sam Couche-tard 11:20

DIDIER FARRÉ et ACTION FILM présentent
LE CONSEIL DE FAMILLE
FILM DE COSTA-GAVRAS
FANNY ARDANT / JOHNNY HALLYDAY / GUY MARCHAND
LAURENT ROMOR · REMI MARTIN · JULIETTE RENNES · CAROLINE POCHON
4e SEMAINE Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
12:15-2:30-4:45-7:00-9:20 Sam Couche-tard 11:35
Grand prix d'interprétation féminine — Louise Marleau — Festival du film de Créteil — France.
LOUISE MARLEAU ALBANE GUILHE
15e SEMAINE
Anne Trister
Un film de LEA POOL
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
Sam Dim Lun 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Sem 7:00-9:00

"LE MEILLEUR FILM DE SCIENCE FICTION DES ANNÉES '80."
-Kirk Honeycutt, Los Angeles Daily News
"Une vision finale qui explose avec des images comparables à '2010'..."
-Sheila Benson, Los Angeles Times
"Un film de science fiction classique, émouvant et puissant."
-John Corcoran, KABC-TV
"Les créations de notre esprit devraient être une bénédiction et non pas une malédiction pour l'humanité."
-Albert Einstein
LE DERNIER SURVIVANT
V.F. THE QUIET EARTH
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
avec BRUNO LAWRENCE ALISON ROUTLEDGE PETER SMITH
Directeur de la photographie JAMES BARTLE Un film de GEOFF MURPHY
LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8060
Ven.: 7:20, 9:30 — Sam.-dim. & lun.: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

UN VOYAGE ASSOMBRI

LE LONG voyage que vient de terminer M. Mulroney en Asie a été incontestablement fructueux pour le Canada. Il aura contribué non seulement à consolider les liens politiques avec les trois pays visités, le Japon, la Chine et la Corée du Sud, mais aussi à renforcer notre position commerciale sur le vaste marché du Pacifique.

Paradoxalement, le premier ministre et son parti n'en retireront que de bien maigres bénifices. La tournée asiatique fut en effet tristement assombrie par l'affaire Stevens qui vola littéralement la vedette à M. Mulroney. La gravité du dossier de l'ex-ministre de l'Expansion industrielle et régionale et la démission à laquelle il se résigna finalement, portèrent un dur coup au gouvernement. Et, comme un malheur n'arrive jamais seul, le député Robert Toupin a cru le moment opportun, mercredi, alors que le Premier ministre était encore à Séoul, de tirer sa révérence au caucus conservateur et de devenir parlementaire indépendant. M. Mulroney n'est surement pas prêt d'oublier ce premier périple en Asie.

Sur le plan commercial, le voyage du premier ministre n'a donné lieu à aucun accord d'envergure. Il a permis toutefois de faire avancer quelques dossiers et de lever certains obstacles au developpement des exportations canadiennes. Le Canada accuse en effet un déficit commercial croissant vis-à-vis du Japon et de la Corée du Sud. Pour renverser cette tendance, Ottawa doit obtenir une diminution des tarifs et un assouplissement des réglementations. Ainsi, le gouvernement japonais s'apprêterait-il à amender le code national de construction pour permettre l'usage de madriers, jusqu'ici prohibé. Selon les exportateurs canadiens, ce changement devrait entraîner une hausse marquée des expéditions de bois canadien vers le marché nippon.

De même, les autorités sud-coréennes seraient disposées à réduire de 40 % à 10 % les tarifs sur le colza canadien, ce qui placerait les agriculteurs de l'Ouest dans une meilleure position pour concurrencer le soya des États-Unis. Le gouvernement de Séoul ouvrirait également ses portes à la houille sèche du Canada pour répondre à une demande importante d'environ 26 millions de tonnes par année. Utilisée surtout pour le chauffage, cette forme d'énergie offre des perspectives intéressantes à court terme. Mais le marché à plus long terme n'est pas assuré, car il s'agit d'un charbon très polluant.

Il ne suffit pas toutefois pour le Canada de vendre davantage. Il doit aussi affronter la concurrence très vive des produits japonais et asiatiques sur le marché canadien. Dans le secteur automobile, le gouvernement a dû, l'an dernier, reconduire les quotas d'importation de voitures nippones, dans l'espoir que les entreprises japonaises augmenteraient leur production au pays. Ce qu'elles ont effectivement commencé à faire, tout comme les sociétés sud-coréennes, d'ailleurs. À Tokyo, M. Mulroney a invité les Japonais à intensifier leurs investissements. Cette stratégie a été sévèrement critiquée par les fabricants et les syndicats canadiens parce qu'elle risque d'accélerer l'effondrement de l'industrie automobile nord-américaine. Ce point de vue est exact, mais, comme la solution protectionniste n'offre aucune perspective à long terme, l'ouverture aux investissements étrangers paraît un moindre mal inévitable. Et il en sera ainsi tant que les coûts de revient des entreprises canadiennes ne seront pas concurrentiels.

Les rapports avec la Chine procèdent d'une approche tout à fait particulière. Les relations politiques occupent une place privilégiée. En rencontrant Deng Xiaoping, l'initiateur des grandes réformes, dont les audiences sont comptées — il a 82 ans — M. Mulroney a sans doute contribué à renforcer les liens Ottawa-Pékin. Sur le plan commercial, le Canada suit une double stratégie : celle de l'aide économique et celle des investissements, la première servant d'appui à la seconde. Ottawa a ainsi décidé d'augmenter de $ 100 à $ 200 millions les dépenses de l'ACDI en Chine durant les cinq prochaines années. Il a fait également cadeau d'une usine d'engrais chimiques d'une valeur de $ 300 millions. En retour, il s'attend à ce que Pékin conclue des ententes avec des entreprises canadiennes dont les plus importantes s'étaient faites un devoir d'accompagner le Premier ministre. Effectivement, Canadair, Pratt and Whitney, de Havilland ... seraient sur le point d'annoncer des accords majeurs avec le gouvernement chinois.

En somme, pour le Canada et les Canadiens, le bilan du voyage de M. Mulroney est positif. Il l'est toutefois beaucoup moins pour le gouvernement qui s'est enlisé, au même moment, dans un scandale qui a totalement laissé dans l'ombre la tournée du Premier ministre. M. Mulroney a été visiblement affecté, particulièrement en Corée du Sud, par l'ampleur et le dénouement (provisoire) de l'affaire Stevens. Rien n'indique toutefois qu'il aurait pu limiter davantage les dégâts, s'il avait été à la Chambre des communes. Par ailleurs, le moment choisi par le député Robert Toupin pour annoncer sa démission est symptômatique d'un malaise plus profond qu'on ne le croit dans les rangs conservateurs.

Tous ces événements illustrent, une fois de plus, l'impuissance du gouvernement actuel à capitaliser sur les bons coups qu'il réussit — et il y en a eu très peu jusqu'à maintenant — ainsi que son inexpérience et sa naïveté dans la conduite des affaires publiques.

— ALBERT JUNEAU

Budget de prospérité en Ontario

L'ONTARIO a décidément retrouvé le chemin de la prospérité. Avec un taux de chomage de moins de 7 %, l'économie de la province voisine donne tous les signes d'un redressement passablement réussi. Exemple éloquent, le gouvernement de cette province a encaissé des recettes excédentaires de plus de 2.3 milliards au cours du dernier exercice financier.

Le Trésorier de l'Ontario n'avait que l'embarras du choix en présentant, plus tôt cette semaine, son budget de l'année 1986 - 87. Aussi, n'a-t-il réservé aucune surprise majeure en faisant l'exposé rituel à l'assemblée législative de Queen's Park. Il s'agit d'un budget relativement sage qui comprend quelques éléments de relance économique, tout en allégeant légèrement le fardeau fiscal des Ontariens.

À l'inverse de ses confrères d'Ottawa et des autres provinces, M. Nixon a donc inclus dans son budget quelques mesures assimilables à une amorce de relance des investissements publics. Ce sera particulièrement le cas des quelque 850 millions réservés aux centres hospitaliers de la province qui pourront ainsi moderniser ou agrandir leurs installations. C'est sans doute l'indice le plus révélateur de la confiance manifestée par le gouvernement de M. Peterson envers l'économie de la province.

Sans devoir jongler avec une masse de calculs, M. Nixon a pu ramener à deux milliards et demi le déficit de l'exercice budgétaire. Dans l'ensemble des mesures annoncées, une seule comporte une hausse de la taxation et elle est relativement modeste. Les fumeurs en feront les frais : ils devront débourser quatre cents de plus pour l'achat d'un paquet de cigarettes.

Les détenteurs des revenus les plus modestes bénéficieront, eux, de réductions d'impôt. Pas moins de 150,000 personnes ou familles ne devront plus verser un sous au fisc ontarien: c'est une mesure de justice sociale que ne peuvent récuser les alliés néo-démocrates de l'actuel gouvernement minoritaire dirigé par le leader du parti libéral, M. Peterson.

Le Trésorier de l'Ontario s'est directement, mais modestement inspiré de l'expérience québécoise des *RÉA*, cette initiative de l'ancien ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. De façon très précise, le fisc ontarien permettra d'intéressants dégrèvements d'impôts aux employés d'une firme qui se porteront acquéreurs de titres de cette société à la faveur de nouvelles émissions. C'est copier, mot pour mot, l'une des mesures incorporées par le Ministre des Finances du Québec dans son exposé budgétaire au début du mois. C'est dire l'effet d'entraînement de cette création québécoise.

À l'opposé du Québec, le gouvernement ontarien a décidé d'élargir la gamme de services dentaires offerts gratuitement aux moins de seize ans, autre indice de l'état de santé des finances publiques de cette province. De même, l'Ontario se démarque très nettement de Québec en ce qui concerne la modification des versements du fédéral aux provinces. Toronto avait également grommelé au moment où Ottawa annonçait sa décision de réduire ces transferts, de même que les versements de péréquation. Cette récrimination est mise en sourdine, ou presque, dans le discours lu par M. Nixon.

Les Libéraux de M. Peterson ont visiblement joué la carte de la sagesse et de la prudence. Si leur bonne fortune — et l'économie de la province! — se maintient au beau fixe, on peut s'attendre, l'an prochain, à un budget plus optimiste. C'est à ce moment que viendra à échéance le pacte législatif conclu, l'an dernier, avec le NPD. La tentation sera alors grande de déclencher des élections et d'aller décrocher la franche majorité que leur prédisent les sondages actuels.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Justice pour les pré-retraités

LA MANIFESTATION qui vient de se dérouler à Ottawa attire à bon droit l'attention du public sur le coup dur que le ministère de l'Emploi a porté à une trentaine de milliers de retraités et pré-retraités en leur faisant perdre le bénéfice du cumul de leur pension avec la prestation d'assurance-chômage.

La mesure est mauvaise à tous égards, et il est significatif que des députés du Parti conservateur commencent à s'en dissocier en public, après que d'autres eurent protesté discrètement auprès de Mme Flora MacDonald. Celle-ci invoque la règle suivant laquelle l'assurance-chômage prête assistance aux gens qui subissent un arrêt « involontaire » de travail.

Mais elle oublie qu'à l'initiative du gouvernement, le programme a été modifié ces dernières années, tantôt pour favoriser le « temps partagé » dans les entreprises menacées de fermeture, tantôt pour encourager la pré-retraite et donc l'entrée de plus de jeunes sur le marché du travail.

Parmi ceux et celles qui avaient préparé leur sécurité financière en prenant pour acquis que le gouvernement n'aurait qu'une parole, plusieurs s'estiment trompés et ils le sont assurément.

Le gouvernement aura trompé aussi des entreprises, privées et publiques, qui allaient offrir un plan de retraite anticipée. Ainsi une société d'État, la Société canadienne des postes, a dû majorer de $ 46,000 à $ 60,000 le montant d'une offre de départ — incitant par la même occasion un retraité à tirer rétroactivement avantage du régime d'épargne-retraite — après avoir appris la volte-face d'Ottawa.

Les manifestants n'ont pas manqué de souligner que le changement n'est pas seulement rétroactif, mais discriminatoire. La pension ordinaire devient une pénalité, mais non pas les rentes, ni la pension tirée d'un régime enregistré, ou encore d'un plan privé ou individuel. Et comme par hasard, la mesure touchera surtout les gens moins fortunés, essentiellement des ouvriers et des femmes.

La restriction vise à réduire le coût du programme de quelque $ 30 millions, mais le ministère ne tient pas compte des déplacement de coûts que son recul va causer. Il sous-estime gravement aussi le discrédit qui va désormais toucher ses programmes de pré-retraite et autres « assouplissements » auxquels les employés âgés et les employeurs vont opposer une méfiance de plus en plus grande.

Il aurait été plus sage de maintenir le statu quo en attendant le rapport de la Commission Forget. Maintenant, soumis à forte pression, le gouvernement va devoir vraisemblement reculer, mais en ayant déjà subi une autres perte de crédibilité.

En s'en prenant à une catégorie de personnes devenue particulièrement vulnérable à cause du chômage, des changements technologiques, et de l'âge, l'administration Mulroney se trouve à contredire le « gouvernement de compassion » qui lui avait valu la confiance des électeurs. Sa chute de popularité est évidente auprès des aînés. Il va falloir que les choses changent, notamment à ce ministère à la réputation inhumaine qu'est devenu le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Autrement, nombreux seront les citoyens de tous âges qui diront, comme cette manifestante de la colline parlementaire, qu'un gouvernement, « cela se sort ». Pourra-t-on les en blâmer ? Quand l'État engloutit des centaines de millions de dollars dans des projets qui n'en ont pas toujours besoin ou dont l'utilité sociale et économique reste douteuse, il est bien mal venu d'invoquer son déficit pour réduire chez les pré-retraités des revenus qui ne sont pas du luxe.

M. Jean-Claude Malépart, le critique de Sainte-Marie, ne doit pas être seul à se faire l'écho de cette juste protestation. Le temps de la contestation a sonné aussi au caucus progressiste-conservateur.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

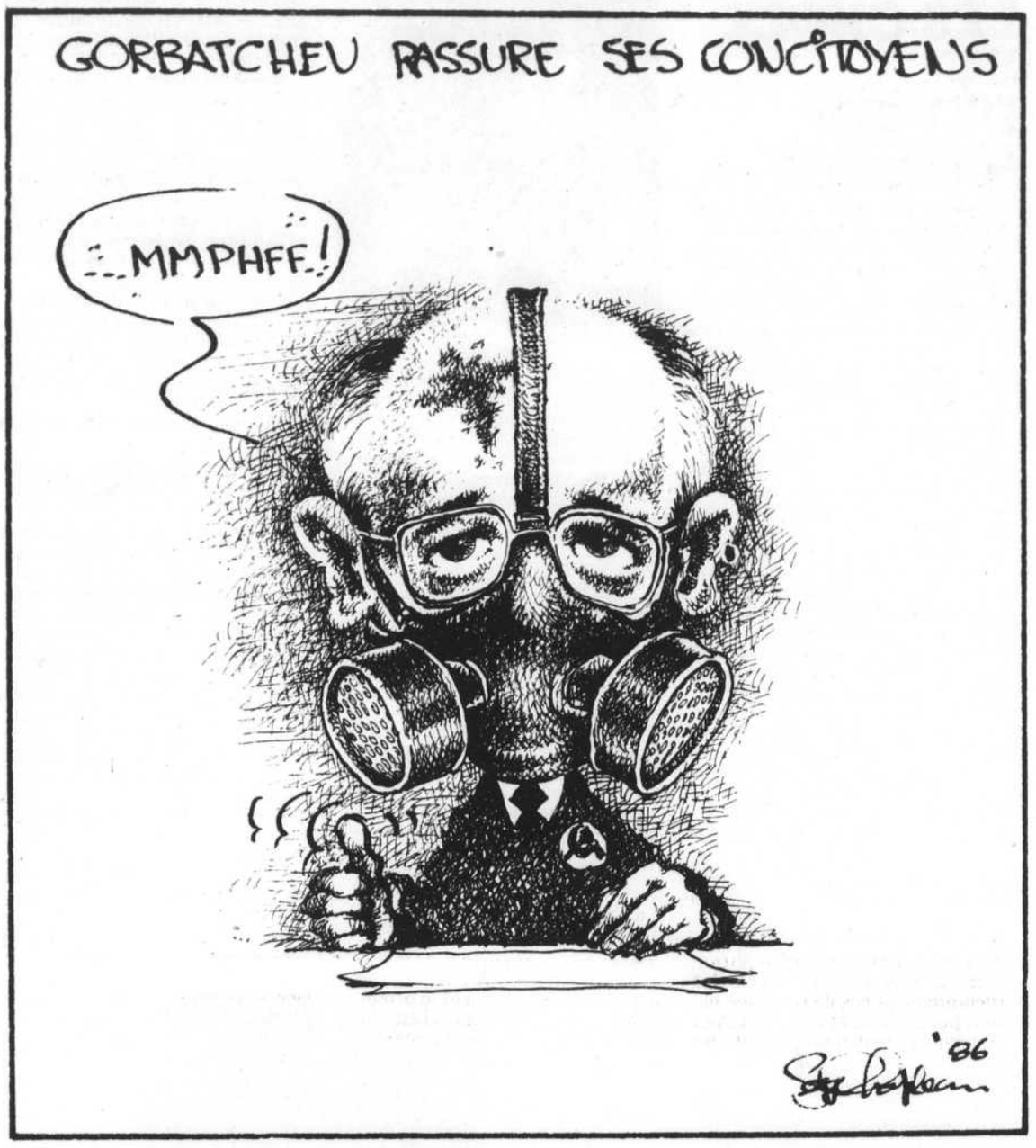

LETTRES AU DEVOIR

■ De l'ahurissant au saugrenu

M. JOCELYN DUMAS a présenté en première page du DEVOIR un résumé de ma conférence à la Chambre de commerce LaSalle-Verdun sur la privatisation, qui dans l'ensemble traduit assez fidèlement ce que j'ai dit, sauf pour ce qui a trait à un dossier majeur, celui de Sidbec où le texte tout à coup débouche sur l'ahurissant et le saugrenu.

L'usine de boulettage de Sidbec Normines n'est pas à Longueuil, dieu merci. Elle est à Port-Cartier. Je ne propose pas de la louer à la US Steel. Cela a été fait en 1984. Je ne propose pas de fermer les 16 (sic) centres de production de Sidbec, sous prétexte que je trouve essentiel le maintien du laminoire de produits plats. Si je disais, par exemple, que les éditoriaux de Jean Francoeur sont essentiels au DEVOIR, il ne faudrait pas en conclure que je prêche le renvoie de tous les autres journalistes.

— JACQUES PARIZEAU
professeur titulaire,
École des Hautes Études commerciales.

Montréal, 15 mai.

■ Ne vaudrait-il pas mieux nous regrouper?

JE NE PEUX m'empêcher de communiquer le dépit que j'ai éprouvé à la lecture d'un article paru dans votre édition du 21 avril, signé par Carole Beaulieu, et titré « Les féministes n'ont pas trouvé les bonnes solutions ».

Je n'arrive pas à saisir les raisons qui incitent au chassé-croisé constant entre les extrêmes, le centre étant la plupart du temps détourné. Je crois qu'il faut tendre à voir les choses de manière moins sporadique et plus globale. Les féministes ont eu des revendications et se sont battues contre ce qui, à une certaine époque, était primordial. La lutte n'a pas été facile mais a produit des résultats indéniables. Il est vrai qu'à notre époque le combat ne peut plus être le même, mais pourquoi vouloir s'obstiner à nier ce qui a été fait ?

Bien sûr, comme dans toutes réformes, il y a eu abus et erreurs; certaines valeurs abolies ont été malheureusement remplacées par d'autres tout aussi coercitives. Ce n'est pas, à mon avis, une raison pour rétablir ce qui a été contesté, et qui était contestable. Ma conviction profonde est que désormais ce qui reste à réaliser n'est pas l'instauration d'une nouvelle liste des valeurs susceptibles d'être jugées moralement acceptables au niveau des rôles féminins, mais ce qui importe est d'élargir les vues et non pas les préjugés. Que tous et toutes soient libres de choisir leur genre de vie en disposant des mêmes possibilités sans qu'au départ soient inscrites des restrictions sexuelles ou autres. Que chacun et chacune puissent être ce qu'il et elle ont choisi d'être sans la contrainte d'un choix à faire parmi les rôles socialement préétablis et stéréotypés. Que chaque être ait le pouvoir potentiel de faire de sa vie SA vie. C'est le concept de ségrégation lui-même, sexiste autant que raciste, qu'il faut expurger des mentalités !

Après le travail de défrichage que les mouvements de gauche, notamment féministes, ont amorcé, les solutions ne résident pas, à mon sens, dans l'adoption d'une « nouvelle-ancienne » échelle de valeurs communes, marquant ainsi un déplorable recul, mais elles se trouvent plutôt dans l'élaboration d'une société dans laquelle les rôles ne seraient aucunement campés.

Des problèmes restent encore à régler, le besoin de regroupement en est la preuve. Mais alors pourquoi se diviser en rejetant et désavouant ce que certaines formations ont acquis ? Ne vaudrait-il pas mieux regrouper et canaliser nos énergies en vue d'une société où tout le monde, sans exception, pourrait virtuellement y prendre sa place, indépendamment du sexe, de la couleur, de la langue, de la religion, etc. ?

— CLAIRE LATRAVERSE

Montréal, 21 avril.

■ En première page

LE CONSEIL d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc. (CIAFT) tient à vous faire part de ses inquiétudes et interrogations devant la place que vous avez accordée dans vos pages aux groupes Real-Women et Pro-Vie.

Dans la semaine du 21 avril, vous avez présenté deux groupes, en première page leur donnant ainsi une publicité dont bénéficient rarement les groupes auxquels nous sommes alliées.

Depuis des années le CIAFT travaille à favoriser l'accès des femmes au travail. Nous luttons contre la discrimination, l'iniquité dont sont victimes les femmes sur le marché du travail. Notre action vise l'amélioration des conditions de vie des femmes. Pourtant nous n'avons jamais « mérité » une première page de votre journal.

e battre pour l'accès des femmes au travail et dénoncer les inégalités, serait-ce moins « intéressant » que de faire des biscuits où défendre que la place des femmes soit à la maison ? Vouloir améliorer les conditions de vie des femmes en leur permettant d'obtenir un emploi et un salaire décent, serait-ce moins digne de faire la nouvelle, que de se présenter devant la clinique de Morgentaler afin d'empêcher des femmes d'obtenir un avortement ?

Nous ne comprenons pas comment un journal comme le vôtre puisse se contenter d'axer ses nouvelles sur le « sensationnalisme » plutôt que de présenter les problèmes réels auxquels sont confrontés les femmes et sur lesquels il est essentiel de sensibiliser la population.

S'agirait-il d'un changement d'orientation dans le type de journalisme que veut exercer LE DEVOIR ?

Nous joignons notre voix à celle des autres femmes et des autres groupes de femmes pour vous demander, qu'à l'avenir vos choix rédactionnels n'aient pas comme critère de base le sensationnel, mais plutôt le souci de présenter également toutes les réalités de la société québécoise.

Ainsi, pourrons-nous espérer faire la première page de votre quotidien un jour !

— ANNE DUMOUCHEL,
conseillère, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc.

Montréal, 1er mai

■ L'Incunable doit survivre

Lettre adressée à Mme Lise Bacon, ministère des Affaires culturelles

VOUS SAVEZ sans doute, madame, que le milieu culturel francophone québécois ne s'est pas réjoui de votre nomination à la tête du ministère des Affaires culturelles. Il doutait fort et doute encore de votre intérêt pour la culture. Il s'inquiétait de la facilité qu'aurait le gouvernement, par votre intermédiaire, de faire des coupures draconiennes dans le budget de la culture qui est déjà minable.

Mais là, vous y allez un peu fort. J'apprends de source certaine que vous vous apprêtez avec le nouveau conservateur en chef de la Bibliothèque nationale, à mettre la hache dans la revue *L'Incunable*.

Vous devriez connaître notre pauvreté en revues de qualité qui traitent de littérature et de faits français. Tous les gens du milieu connaissent cela. Et vous ?

La revue *L'Incunable* n'est pas un luxe mais une nécessité. Tout en nous instruisant des livres et des auteurs récents, elle contribue, par ses grands dossiers, à nous garder vivants nos travailleurs intellectuels du passé. N'est-ce pas là un des rôles d'une bibliothèque dite nationale ? Ne croyez-vous pas que ce soit suffisant pour hésiter à la faire disparaître ?

Au gouvernement on vous entend parler beaucoup d'Économie, cela est nécessaire. Mais la Culture, madame, c'est de l'oxygène. Il faut tenir cela vivant et la revue *L'Incunable* y contribue pour une large part, envahis que nous sommes par l'américanisme.

Si vous décidez d'abolir cette revue indispensable, on ne vous le pardonnera jamais. Elle a son élan maintenant. De plus en plus de gens s'y intéressent et la lisent. C'est probablement le seul document émanant du gouvernement qui soit lu avec autant d'avidité. Vous n'avez pas le droit de vous venger de je ne sais quoi, en faisant disparaître cette revue qui nous appartient.

— MICHELINE DÉCARIE-MÉNARD

Montréal, 30 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Un point de référence solide et cohérent

ARCHITECTURE URBANISME

JEAN-CLAUDE MARSAN

EN TITRANT son éditorial dans LE DEVOIR *Retour au bon sens* (86-05-09), Albert Juneau a parfaitement qualifié le contenu du rapport final du Comité consultatif du Vieux-Port de Montréal sur le processus de consultation publique concernant ce territoire névralgique de la métropole. En effet, ce document constitue un point de référence solide, clair et cohérent sur lequel pourront désormais s'appuyer les urbanistes pour élaborer un plan directeur d'aménagement.

Dans ce rapport final, le Comité réaffirme les principes directeurs et les conclusions mis de l'avant dans son rapport intérimaire de novembre dernier. La vocation principale du Vieux-Port doit être celle d'un lieu public, propriété du secteur public, accessible à tous et offrant des activités à caractère culturel et récréatif, complémentaires à celles du centre-ville et dotées d'activités commerciales de soutien. Le Comité rejette toutes les autres vocations intensives (souvent recommandées dans des études précédentes), telles celles d'habitation, d'édifices à bureaux, de commerce ou d'activités portuaires industrielles.

Cependant, le Comité se démarque de ce rapport intérimaire par une analyse beaucoup plus poussée et fine des caractéristiques des secteurs composant le Vieux-Port et de leurs relations avec l'environnement urbain. Il en arrive à des recommandations d'utilisation qui sont pertinentes et cohérentes en regard des principes directeurs adoptés.

Il recommande pour la partie centrale, à savoir celle comprise entre la rue McGill et la Place Jacques-Cartier, la création d'une place maritime. Cette proposition peut paraître d'une simplicité désarmante. C'est la première fois, cependant, que l'on suggère une vocation qui colle vraiment et intimement à la réalité de ces lieux. Car, comme le souligne le Comité, « les principales caractéristiques d'une place maritime sont les navires, les jetées et les bâtiments », en somme tout ce qui existe et se manifeste dans ce secteur particulier depuis deux siècles.

Dans cette proposition, la jetée Alexandra demeure un lieu d'activités reliées au transport maritime et aux croisières touristiques. Les quais King Edward et Jacques Cartier pourraient accueillir pour leur part un centre d'interprétation de Montréal, un hall d'exposition, un musée maritime ou la Maison des sciences et des techniques, et des activités commerciales accessoires.

Le Comité propose que le secteur situé à l'est du site, à savoir le bassin et le quai de l'Horloge, soit utilisé surtout pour des fins récréatives. Ce secteur possède déjà en partie cette vocation, notamment pour des activités nautiques. Et il est pertinent que le quai soit aménagé en un parc urbain de façon à protéger les vues qu'il commande sur le fleuve à partir du Vieux-Montréal. Quant à la cour de triage Viger, il est suggéré d'y envisager éventuellement la création d'un musée ferroviaire et d'un développement résidentiel, en la reliant par un nouvelle voie nord-sud aux quartiers adjacents et au Vieux-Port.

Pour le secteur ouest, le comité recommande pertinemment le creusage du Canal de Lachine selon son tracé original et le prolongement du parc existant jusqu'au Vieux-Port. La partie à l'ouest de l'autoroute Bonaventure, au pied de la rue Peel, devrait pour sa part être réservée à l'implantation de nouvelles industries légères, de haute technologie, susceptible de donner un novueau souffle au Faubourg des Récollets et aux quartiers avoisinants.

Le comité considère que, face à la compétition féroce que se livrent les ports de la Côte est américaine, les rails existant sur le site et qui sont utilisés pour le transport de quelque 65 % des marchandises manutentionnées dans le port ne peuvent logiquement disparaître dans un avenir immédiat. Cependant, il propose que la clôture qui les enserre, isolant l'esplanade de la rue de la Commune, soit enlevée et replacée par un dispositif de sécurité moins visuellement obstruant (on pense à un système de fossés et glacis).

Concernant l'accessibilité des personnes, le Comité opte pour un système de transport public de surface, tramway ou autobus, de loin moins onéreux que la construction d'une station de métro et plus utile pour desservir parallèlement le Vieux-Montréal. Enfin, il considère que l'aménagement du Vieux-Port doit se faire avec le temps, en étroite collaboration avec les divers paliers de gouvernement, en favorisant l'appropriation populaire au fur et à la mesure du développement.

En tout et pour tout, il s'agit d'un solide rapport, réaliste et encourageant. Il met un point final positif à une longue période d'exploration et de tâtonnement tout en constituant un point de départ simple et cohérent pour le processus de planification et de réalisation à venir.

Sans doute laisse-t-il encore quelques incertitudes, notamment concernant la relation du site avec l'eau. Depuis le début, cette question se pose avec acuité et divise gens et groupes. Certains, à l'instar d'Action Vieux-Montréal, préconisent le démantèlement des jetées afin de reproduire la relation existant au dix-neuvième siècle entre le Vieux-Montréal et le fleuve. D'autres, à l'exemple de l'architecte Jacques Rousseau, considèrent que l'on devrait fragmenter ces quais et les conserver à titre de vestiges du passé. Enfin, plusieurs personnes et groupes, à l'exemple d'Héritage Montréal, réclament que ces jetées soient conservées comme un héritage positif, d'autant plus utiles qu'elles peuvent accueillir des usages complémentaires à ceux du Vieux-Montréal et du centre-ville.

Le Rapport final demeure ambigü sur cette question. D'un côté, il s'en préoccupe peu au niveau de l'analyse; de l'autre, il présente une esquisse qui cherche à satisfaire tout le monde. La solution envisagée, à peine ébauchée, consisterait à sectionner et à dégager les quais par rapport au terre-plein de l'esplanade et à relier les deux par des ponts. À l'exemple de l'aménagement de la Seine, les gens pourraient descendre par des rampes vers une promenade située à un niveau inférieur, près de l'eau, laquelle serait continue de l'embouchure du canal de Lachine jusqu'au quai de l'Horloge.

Ce qui fonctionne très bien à Paris, parce que la vue est dégagée et que la relation entre la Seine et la ville est intime et organique, pourrait être cauchemardesques à Montréal. Car le piéton risque de se sentir, au niveau de cette basse promenade, complètement écrasé par ces banquises de béton que seront ces jetées tronçonnées, et privé au surplus de tout élément d'intérêt (la ville disparaissant totalement de vue) à l'exception des activités nautiques. Et encore : les manoeuvres des grands navires présenteront moins d'intérêt à ce niveau inférieur (et sûrement plus de dangers) qu'à celui de l'esplanade.

Avant d'aller plus loin avec cette proposition, on devrait tirer une leçon de ce qui s'est passé à l'Exposition universelle de 1967. Le plan d'aménagement de l'Exposition prévoyait, en effet, comme élément majeur d'attrait un système de transport par gondoles pour les visiteurs. L'idée semblait s'imposer d'elle-même : le site de l'Expo étant exceptionnel par son caractère insulaire, quoi de plus naturel, attrayant et sympathique que de se déplacer par petits bâteaux dans les canaux et entre les îles ? En théorie : rien; en pratique, les gens ont complètement boudé ce système de transport. Tout simplement parce qu'il y avait moins d'intérêt de se déplacer au niveau de l'eau qu'au niveau du sol. N'est-ce pas ce qui risque de se répéter avec cette promenade inférieure proposée dans le Vieux-Port ?

Cette possibilité du contact avec l'eau grâce à un palier inférieur existe déjà au quai de l'Horloge, agrémentée d'un dégagement de la vue et d'une relation avec la ville d'une qualité qu'il ne sera jamais possible d'atteindre avec les autres jetées. L'opération de tronçonner les quais et de les relier à l'esplanade par des ponts risque d'être fort coûteuse, difficilement réversible, pour des avantages qui sont loin d'être évidents.

Les efforts pour rendre l'eau plus présente devraient porter, à mon avis, sur une autre solution avancée par le Comité et qui consiste à excaver le terre-plein situé entre le quai de l'Horloge et celui Jacques-Cartier, face au Marché Bonsecours, et d'y créer un bassin ramenant l'eau au niveau de ces jetées. Le promeneur aurait alors un choix d'expériences : soit de descendre vers l'eau au quai de l'Horloge, soit de trouver l'eau au niveau de cette jetée et du quai Jacques-Cartier, soit encore de contempler le fleuve à distance à partir de l'esplanade et des autres jetées.

Le Rapport s'avère, avec raison, nuancé concernant équipements et services à développer sur les jetées. Pour l'immédiat, deux propositions d'équipement devraient être retenues, répondant à une attente populaire et pouvant s'accomoder de bâtiments existants. Il s'agit de la Maison des sciences et des techniques et du Musée de Montréal.

Montréal constitue une des rares villes de quelque importance en Amérique du nord ne possédant pas encore son centre des sciences. Celui-ci pourrait s'accomoder fort bien du hangar situé sur le quai King Edward. Quant au musée de Montréal qui, à l'instar de celui de Londres, permettrait de présenter des synthèses de la connaissance sur la géographie, l'histoire, la société et la culture, il pourrait prendre naissance et se développer dans l'ancien entrepôt frigorifique, ce véritable monument situé près du Bassin de l'Horloge. La place maritime proposée se déploierait alors entre deux pôles majeurs d'attraction, ce qui contribuerait fortement à son achalandage.

Le gouvernement fédéral a manifesté son intention de procéder maintenant à la phase du plan directeur d'aménagement. On ne peut que l'encourager. Car cette dernière ronde de consultation publique sur le Vieux-Port vient confirmer les attentes de celle tenue en 1978-79 et lui fournit dans cette optique un point de référence solide, réaliste et cohérent.

Photo Jacques Grenier

Vue d'une partie du Vieux-Port du haut de la Tour de l'Horloge

La République dominicaine à l'heure d'Haïti

ANDRÉ CORTEN

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'UQAM

Joaquim Balaguer, candidat à la présidence

Juan Bosch, candidat à la présidence

LA RÉPUBLIQUE dominicaine, où des élections doivent avoir lieu aujourd'hui, n'a pas bonne presse. Tourisme excepté. Ce sont surtout les « braceros haïtiens », ces travailleurs saisonniers haïtiens enfermés dans de véritables camps qui font scandale. Les Dominicains se refusant à couper la canne à sucre, le gouvernement a acheté de Duvalier une main-d'oeuvre que les tontons macoutes se chargeaient d'encadrer sur place.

À côté d'Haïti, la république Dominicaine apparaît comme un pays riche, voire comme un pays exploiteur. Avec une population de taille équivalente, elle occupe les deux tiers de l'île, les terres les plus fertiles. Son produit intérieur brut est cinq fois plus élevé. Elle exporte cinq fois plus aussi : des produits agricoles (sucre, café, cacao, tabac) mais aussi miniers (ferronickel, or). Des nommes d'affaires dominicains contrôlent de surcroît une partie de l'activité économique de Port-au-Prince.

Complétons le tableau facile des contrastes : Haïti est une nation noire, la République dominicaine est présentée comme une république de culture ibérique. En fait, cette dernière présentation traduit bien plus un racisme ouvert ou latent qu'une différence ethnique et culturelle accusée : 70 % de la population dominicaine est mulâtre, un métissage ancien datant du XVIe siècle.

La cogestion de la traite

Des manifestations ont eu lieu devant l'ambassade dominicaine à Port-au-Prince pour protester contre les conditions infrahumaines faites aux « braceros ». Il est certain que les candidats au départ pour la coupe de la canne en République dominiaine se feront plus rares, à moins d'un brusque arrêt dans le processus haïtien. C'est faute de toute perspective en Haïti même que les jeunes s'en allaient à Saint-Domingue.

La chute de Duvalier affecte la République Dominicaine. Au niveau économique, en entravant indirectement la coupe de la canne. Au niveau social, en modifiant à Saint-Domingue les rapports entre communautés haïtienne et dominicaine tant à l'égard de la répression que dans la vie quotidienne. Au niveau politique, dans la mesure où l'armature militaire de l'État dominicain a traditionnellement été ajustée à la « cogestion » de la traite avec le gouvernement haïtien. Comment ces facteurs de changements vont-ils se refléter dans les élections qui doivent se dérouler aujourd'hui à Santo Domingo ?

On ne peut répondre à cette question sans tenir compte des similitudes profondes qui existent, malgré le tableau contrasté, entre les conditions de vie des deux peuples. Sans penser aussi aux effets de contagion des mouvements sociaux. Il faut rappeler quelques faits. Ainsi, par exemple, le Dominicain ne mange guère mieux que le Haïtien : 2,179 calories pour l'un, 1,903 pour l'autre (3,428 au Canada). La Dominicaine travaillant dans une usine d'assemblage en zone franche ne gagne pas beaucoup plus que la Haïtienne : environ trois dollars par jour. En avril 1984, ce que l'on a appelé des émeutes de la faim ont éclaté dans plusieurs villes de la République dominicaine. Elles ont été suivies, en mai 1984, des émeutes aux Gonaïves et à Cap Haïtien. On connaît maintenant la profondeur de ce mouvement. Ce n'est pas une raison pour ne pas observer ce que sommairement on peut désigner par l'expression effets de contagion.

Les élections dominicaines, présidentielles, législatives et municipales, se font dans un contexte de crise économique. Endettement, inflation et dévaluation sans précédent, complète dépendance aux injonctions du FMI. Crise du secteur sucrier lui-même avec la réduction drastique des quotas américains suite à la substitution par des compagnies américaines de boisson gazeuse d'un sucre à base de maïs. Seule compensation : le tourisme.

Les candidats

Les trois principaux candidats à la Présidence ne se trouvent pas placés sur une même position vis-à-vis de ce qui est maintenant, à l'heure d'Haïti, une double crise. Deux candidats sont de vieux routiers de la politique, ils sont d'ailleurs tous deux très âgés. Mais là s'arrêtent les ressemblances entre Joaquim Balaguer, ancien bras droit du dictateur Trujillo, qui a occupé la Présidence de 1966 à 1978 et Juan Bosch, premier président démocratique, en 1963, après cinquante ans d'occupation et de dictature, mais aussitôt renversé par un coup d'État.

Si Joaquim Balaguer garde des chances d'un cinquième mandat présidentiel, c'est incontestablement en raison de son racisme anti-haïtien. Ce juriste éminent et ce politicien retors s'est fait un des idéologues du mythe de la nation ibérique. Quoi qu'il ait toujours proclamé la nécessité de se passer de la main-d'oeuvre haïtienne en mécanisant la coupe de la canne et en recrutant des Dominicains attirés par l'octroi de parcelles adjacentes, il n'a jamais sérieusement mis cette politique en oeuvre. Y arriverait-il maintenant en recourant à une politique de dégraissage des entreprises sucrières d'État ?

La nécessité de reconvertir un certain nombre d'« ingenios » (exploitation sucrières) en plantations d'ananas ou de palmes peut lui faciliter la tâche. Sa clientèle rurale s'est amenuisée avec l'urbanisation accélérée du pays mais le souvenir de ses entreprises de grands travaux publics peut lui attirer les faveurs de récents urbanisés.

Capable d'apporter quelques solutions à la crise éconmique, Balaguer est aussi, d'une certaine façon, un héritier naturel de la politique de réduction salariale du président actuel, Jorge Blanco, du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), puisqu'il aura les mains plus libres au chapitre de la répression syndicale et civile.

Juan Bosch, qui a renconstruit un parti, le Parti de libération dominicain (PLD), après s'être séparé en 1973 du PRD dont il a été le fondateur, est généralement présenté comme la figure typique du caudillo latino-américain. Autoritarisme, charisme surtout, mais aussi absence d'un véritable parti moderne. Juan Bosch, qui avait obtenu 10 % aux élections de 1982, a été placé favori dans des sondages en milieu urbain. Il reflète en effet le radicalisme de la jeunesse urbaine, un radicalisme rétif aux catégories idéologiques précises, un radicalisme fait de révolte mais aussi de cette sorte d'avidité à s'instruire que ne brise ni le chômage ni les bas salaires. Dans quelle mesure est-il capable d'articuler ce radicalisme avec l'effet de contagion de la révolte de la jeunesse haïtienne ?

La place de l'armée

Si cette capacité est réelle au plan idéologique, elle ne l'est pas autant au niveau politique, même si les réflexions du vieux leader ont longtemps porté sur la structure de l'état en République dominicaine. En 1963, durant sa présidence, l'armée avait essayé de l'entraîner dans des incidents frontaliers avec Haïti. La question politique est de savoir quelle place l'armée peut-elle trouver dans une équation des forces sociales ouverte à une sorte de dynamique insulaire ?

Depuis vingt ans, le jeu politique se résume en un affrontement entre le Parti réformiste de Balaguer et le Parti révolutionnaire dominicain : voter utile, c'était voter pour l'un d'eux. Sera-ce différent le vendredi 16 mai ?

À l'instar du Parti révolutionnaire instituionnel mexicain, le PRD tend à offrir au sein d'un même parti des options très différentes et à assurer ainsi sa perennité au pouvoir. Le PRD toutefois, n'est pas parvenu, malgré certains penchants populistes, à proposer et à consolider un contrat social, comme ce fut longtemps le cas au Mexique.

Un renouvellement de mandat présidentiel au PRD risque de traduire une reconduction du rôle de l'armée dans une situation où l'instabilité en Haïti pourrait fournir la tentation aux militaires de se lancer dans des aventures frontalières.

On se trouve ainsi devant un paradoxe : le PRD, auquel on peut difficilement attibuer une idéologie raciste ouverte, renforce les traits structurels (de l'État) qui fondent ce racisme. Ce paradoxe est celui que doit démêler la population dominicaine au cours de ces élections.

Que la population puisse démêler ce paradoxe et sortir du choix impossible repose sur le fait que la société a sa propre dynamique au-delà des partis politiques.

Sottise et histoire

NOTES DE LECTURE

JEAN-PAUL COUPAL

☆ Barbara Tuchman, ***La marche folle de l'histoire***, Robert Laffont, Paris, 1985, 434 pages

LA SOTTISE serait-elle le moteur de l'histoire ? Je ne sais pas, mais c'est en tout cas ce que pense l'historienne américaine Barbara Tuchman. Ainsi présente-t-elle sa problématique dans les trois premières lignes de son livre : « Il est un phénomène qui se répète constamment dans l'histoire universelle, indépendamment des lieux et des époques : c'est la poursuite par les gouvernements d'une politique contraire à leurs propres intérêts ».

Et, question de se comprendre, Mrs Tuchman affirme que « la sottise ou l'esprit de contradiction est inhérent au genre humain », ce qui, à mon avis, est une assimilation malheureuse qui fausse toute son argumentation philosophique, puisque la sottise (qui, selon *Le Petit Robert*, est « un manque d'intelligence et de jugement ») ne saurait être une condition inhérente « au genre humain », mais seulement accidentelle, puisque l'intelligence est justement l'une des conditions qui définit le genre humain parmi les autres espèces voisines. D'autre part, confondre la sottise et « l'esprit de contradiction », c'est en venir à ignorer que l'esprit de contradiction n'est que la confrontation entre les nécessités immédiates et le désir des dépassements qui caractérise, là encore, le « genre humain ».

Il serait bon, avant d'aller plus loin, de situer Mrs Tuchman dans l'univers des historiens. Fort lue par le grand public, Mrs Tuchman est plutôt boudée par la gent universitaire. Deux fois récipiendaire du prix Pulitzer, je l'ai « rencontrée » (façon de parler !) pour la première fois à travers un livre qu'elle a écrit, il y a plus de vingt ans, *Le secret de la Grande Guerre* (Fayard 1965), à propos du fameux télégramme de Zimmermann expédié par l'Allemagne au Mexique en 1917.

L'éditeur français présentait alors Mrs Tuchman comme une « Américaine bien tranquille ». Selon Michaël Kammen (*The Past before us*, Cornell University Press, 1980, p. 43), elle illustre cette tendance de l'American Mind des années 1970, lorsqu'« une grande vague de nostalgie tombait sur le peuple américain, dont l'humeur était un mélange d'inquiétude à propos du présent et un penchant pour le passé qui s'enfuit ».

Pour en revenir à la problématique de *La marche folle de l'histoire*, Mrs Tuchman essaie de la saisir à travers trois points qui définissent la sottise d'une politique : cette politique doit avoir été perçue par les contemporains comme inefficace tout en continuant à s'y engager; avoir l'alternative d'une autre solution à laquelle on peut recourir; que cette politique soit l'oeuvre d'un groupe de dirigeants et se maintienne durant quelques générations. Ensuite, Mrs Tuchman nous offre un pot-pourri d'événements historiques répondant à ces critères : Roboam et la division d'Israël, Montezuma et la chute de l'empire aztèque, la perte de l'Espagne wisigothe aux mains des Maures musulmans, la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, la guerre sous-marine à outrance menée par l'Allemagne en 1917, Pearl Harbor.

Mais c'est à travers quatre cas spécifiques qu'elle développe son analyse : le cheval de Troie, la responsabilité des papes de la Renaissance dans le schisme protestant, la perte des colonies américaines par les Britanniques et l'intervention américaine au Vietnam.

Développant une idée de Toynbee selon laquelle l'autosatisfaction entraîne le déclin (d'une civilisation, d'une institution, d'un individu), Mrs Tuchman en vient à blâmer moins le « destin » que le libre arbitre qui nous permet de faire les mauvais choix, d'où que *La marche folle de l'histoire* est bien, à cet égard, un livre pessimiste (pensons que Mrs Tuchman ne trouve que trois cas qui ont pu échapper à la sottise politique : Solon, le législateur athénien, les Founding Fathers américains et . . . Sadate qui, « pour avoir renoncé à l'inimitié stérile envers Israël pour partir en quête de rapports plus fructueux au mépris des menaces ulcérées de ses voisins » mérite « dans l'histoire une place élevée et solitaire » (p. 38).

On croirait rêver à lire ça !.) Vision déterministe, fataliste, avec un « zest » d'optimisme non convaincu, les exemples de Mrs Tuchman sont tirés d'un catalogue de tragédies dont la prochaine pourrait être la sienne, moins par sottise que par son « esprit de contradiction » qui ne voit toujours qu'une dimension des choses.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Doré

a livré au premier ministre. « Il peut y avoir place pour des modifications à la loi sur la langue pour démontrer que le Québec est français et qu'il y a place pour d'autres langues, » a-t-il répondu.

Certes, les propos de M. Doré ne plairont pas à tout le monde. En particulier au député libéral qui représente le centre-ville de Montréal à l'Assemblée nationale. Dans une interview récente à la Presse Canadienne, M. Jacques Chagnon, s'était prononcé pour le bilinguisme dans l'affichage pour que la ville ressemble aux grandes capitales bilingues ou polyglottes du monde.

Jean Doré ne l'entend pas de la même façon. Au contraire. Le français constitue un attrait touristique important. « Un des charmes de la ville, c'est qu'elle est française ... Le caractère français de Montréal reflète la réalité. Comment pensez-vous que les Américains se débrouillent dans des pays européens comme la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, pour ne nommer que ceux-là? Dans ces pays, on utilise les pictogrammes. On pourrait faire la même chose ici et même distribuer des dépliants explicatifs aux Américains franchissant la frontière canado-américaine en direction de Montréal. »

D'ailleurs, souligne M. Doré, le français utilisé sur les affiches est souvent facile à comprendre pour un anglophone. Il n'y a pas grande différence, note-t-il, entre le mot français « est » et l'anglais « east ».

Ce qui ne veut pas dire que M. Doré s'oppose au bilinguisme. On ne peut pas vivre en 1986, sur la planète Terre, sans parler l'anglais. « C'est l'espéranto des années '80. Chacun devrait pouvoir s'exprimer en anglais. Mais cela ne signifie pas qu'il est nécessaire que Montréal soit une ville bilingue en tout. » Montréa comme le reste du Québec est francophone. « Même le Board of Trade (Bureau de commerce) en convient, » conclut M. Doré.

◆ Stevens

tenu une subvention de près de $1 million du ministère de M. Stevens. La firme Magna International à qui M. Czapaka était très liée (actionnaire, consultant et co-fondateur) reçut pour sa part des subventions de près de $60 millions. Le président de Magna, M. Frank Stronach, avait déjà été nommé membre du conseil de la Corporation de développement des investissements du Canada par M. Stevens. Cette société d'État est la propriétaire de Canadair dont Magna est un des cinq acheteurs potentiels.

Mme Stevens a par ailleurs fait des démarches auprès de firmes de courtage de Toronto pour qu'elles collaborent au financement des entreprises de M. Stevens. Celles-ci ont toutes refusées mais on note que parmi les firmes approchées, trois au moins avaient eu ou ont eu par la suite des contrats du ministère de M. Stevens.

M. Stevens a toujours maintenue qu'il n'avait rien à se reprocher et le premier ministre, en acceptant sa lettre de démission, lundi, a renouvelé sa confiance dans son ancien ministre et espéré qu'il réintègrera le cabinet rapidement. M. Mulroney s'est dit convaincu, qu'une fois l'honneur du ministre lavé, son lieutenant pourra retrouver sa place au sein du gouvernement.

Depuis la formation de son gouvernement il y a 20 mois, M. Stevens est le cinquième ministre à ainsi quitter le cabinet dans des circonstances difficiles.

◆ Sondage

essentiellement concentré dans la région de Montréal. En effet, les néo-démocrates recueillent 22 % des intentions de vote des Montréalais, soit presqu'autant que les conservateurs, avec seulement 25 %.

Une autre donnée intéressante réside dans le taux de variation entre le vote donné aux élections et les intentions exprimées à travers ce sondage. Des Québécois qui ont appuyé le Parti conservateur en septembre 1984, 37 % indiquent que si c'était à recommencer, il favoriseraient un parti d'opposition. Par contre, le Parti libéral et le NPD jouissent d'une plus grande loyauté de la part de leurs supporteurs de 1984, dont seulement 13 % souhaitent changer d'allégeance.

Le sondage a été réalisé par interview téléphonique depuis Montréal, auprès de 2,013 personnes âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon une méthode de génération aléatoire de numéros de téléphone, complétée d'une grille de sélection. La cueillette menée du 7 au 22 avril a donné des taux de réponse de 66 %. Le responsable de la recherche, M. Trudel, précise qu'une pondération, qui tient compte de l'inverse du taux de réponse et du nombre de personnes éligibles dans chaque ménage, a été appliquée, ainsi qu'un correctif sur la langue maternelle, s'appuyant sur les données du recensement de 1981.

Le Centre de sondage de l'Université de Montréal a également voulu vérifier l'humeur de l'électorat québécois à l'égard des partis politiques provinciaux. Il n'en ressort aucune surprise. Les libéraux y conservent la faveur populaire, tandis que la cote de popularité des péquistes y est demeurée relativement stable. Après seulement cinq ans d'exercice du pouvoir, c'est le contraire qui aurait été étonnant.

Les intentions de vote ainsi exprimées indiquent que si des élections provinciales avaient eu lieu en avril, les libéraux de Robert Bourassa auraient recueilli 59 % du vote, le Parti québécois 34 %, tandis que tous tiers partis réunis se seraient contentés de 8 % des suffrages. Ces données tiennent compte de la répartition d'un bloc de 39 % de Québécois qui se déclarent indécis ou abstentionnistes. Par délà cette cote de popularité relativement élevée, le premier ministre Bourassa pourra néanmoins trouver dans ce sondage des motifs d'inquiétude. Il apparait en effet que les Québécois demeurent vigilants, sinon critiques, en exprimant un taux d'insatisfaction de 49 % à l'endroit de leur gouvernement.

Dans un autre ordre d'idées, les Québécois souscrivent très majoritairement (77 %) à la décision du gouvernement Bourassa de biffer des textes de lois le recours à la clause nonobstant. Il y a plus; 36 % de ceux qui déclarent leur intention d'appuyer le PQ se disent d'accord avec l'initiative du ministre Gil Rémillard. Et il y en a 39 % qui avouent ne rien savoir de la signification de ce geste. Enfin, une majorité de Québécois (54 %) ressentent peu ou pas du tout d'intérêt pour la chose politique.

◆ Gravel

indiquent que les 50 chefs d'accusation et les gestes reprochés à M. Gravel s'étalent du 1er décembre 1984 jusqu'au mois de février 1986.

En plus d'avoir présumément reçu des sommes d'argent pour ses services, le député aurait aussi, selon des documents assermentés, réclamé des allocations mensuelles de $2,000, une laveuse, une sécheuse et un lave-vaisselle et l'installation d'une salle de bains pour une somme de $ 5,000, un forfait de vacances en Floride d'une valeur de $ 1,500, du verre pour un montant de $ 11,000 approximativement, et diverses sommes d'argent entre $ 1,000 et $ 30,000.

Les termes des 50 dénonciations ou chefs d'accusation donnent les explications suivantes: « Entre le 1er janvier 1985 et vers le 1er février 1986, étant un fonctionnaire, (M. Gravel) a directement ou indirectement exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter une somme d'argent (ou des avantages pécuniers) pour lui-même ou pour une autre personne, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte concernant un sujet d'affaires entre les personnes concernées et le Gouvernement du Canada, commettant ainsi l'acte criminel prévu aux articles 110(1)(a)(ii) et 110(1)(a)(iii) du Code criminel. »

Cette histoire remonte à la mi-avril, alors que la GRC divulguait des informations voulant que le député conservateur de Gamelin, parrain conservateur de la région de l'Outaouais québécois et principalement de la circonscription de Hull, où se situe le chantier de construction du Musée fédéral de l'Homme, ait présumément obtenu des avantages pécuniers d'entrepreneurs chargés du projet.

Hier aux Communes, durant la période des questions, les députés de l'opposition ont fait preuve d'une extrême prudence dans le traitement des informations rendues publiques par le procureur de la couronne de Hull.

Le libéral Don Boudria s'est contenté de demander au ministre des Travaux publics, M. Roch LaSalle, de s'assurer que toutes lès mesures étaient prises pour les méthodes utilisées dans l'attribution des contrats « plus particulièrement celles du Musée de Hull », demeurent digne de la confiance du peuple canadien.

« Je pense, a souligné le ministre, que presque tous les contrats ont été donnés par le gouvernement précédent ... et je peux assurer le député que tout se fait par soumission publique dans les meilleurs intérêts des Canadiens. »

À une deuxième question, M. La Salle a précisé que deux critères, soit la compétence et les coûts, étaient retenus dans l'attribution des contrats. « Je pense que nous devons maintenir, a-t-il dit, le système d'appels d'offres et nous assurer que la compétence et le coût soient des critères de base fondamentaux. »

Un peu plus tard, à la sortie de la Chambre, le ministre LaSalle a repris les explications données devant ses collègues des Communes et a précisé sa pensée quant aux allégations de patronage qui pourraient transpirer de toute l'affaire qui débutera le 10 juillet prochain par la comparution pro forma de Michel Gravel devant un juge du district de Hull.

« En autant que les critères de base sont respectés, a-t-il conclu, à savoir compétence et coûts, je n'ai pas de scrupules à voir accorder des contrats à ceux qui nous ont aidé. »

En 1979, lorsqu'il était ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement de Joe Clark, M. LaSalle avait tenu le même language.

◆ Europe

août — anniversaire du bombardement d'Hiroshima — du moratoire unilatéral sur les essais nucléaires de l'URSS et réitéré sa proposition de rencontrer sans tarder le président Reagan, afin de parvenir à un accord sur une interdiction des essais nucléaires. Il a enfin suggéré la mise sur pied d'un système international de sécurité pour le développement de l'énergie nucléaire, sur la base d'une étroite coopération entre tous les États dotés de centrales nucléaires.

M. Gorbatchev a répété, hier, à l'homme d'affaires et milliardaire américain Armand Hammer, qu'il était toujours désireux de rencontrer le président Reagan, à condition que les États-Unis fassent preuve de bonne volonté et manifestent le désir de parvenir à un accord sur la limitation des armements.

« Mikhaïl Gorbatchev a confirmé son accord de principe à une nouvelle rencontre et a répété que deux choses simples étaient nécessaires pour qu'elle puisse avoir lieu : la volonté de voir cette rencontre aboutir à un résultat pratique tangible, ne serait-ce que dans une ou deux des questions agitant le monde entier, et une atmosphère politique appropriée », a précisé l'agence Tass.

La Maison-Blanche a officiellement rejeté la nouvelle proposition de M. Gorbatchev pour un sommet américano-soviétique. « Il est difficile de comprendre la logique d'une rencontre de nos dirigeants limitée à la question des essais nucléaires, alors que l'URSS ne s'est jusqu'à présent pas montrée prête à autoriser une discussion au niveau des experts », a souligné la Maison-Blanche.

À Tchernobyl, le réacteur accidenté est désormais enseveli sous 5,000 tonnes de plomb et de matériaux divers qui empêchent toute fuite de radioactivité, a annoncé hier l'agence Tass, précisant que la radioactivité a diminué de 75 % au cours des trois derniers jours.

Quant aux victimes, certaines des quelque 300 personnes hospitalisées mourront en raison de lésions irréversibles dues aux radiations, a expliqué hier le médecin américain Robert Gale, qui soigne des malades à Moscou. Le Dr Gale a en outre indiqué qu'au-delà d'un rayon de 30 km autour de la centrale, il était exclu que des personnes aient reçu des doses même moyennes de radiations.

SELON LE NÉGOCIATEUR AMÉRICAIN

Pas d'accord sur le libre-échange à moins de concessions importantes des provinces

WASHINGTON (PC) — Un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'a « pas la moindre chance » d'être accepté par le Congrès américain s'il ne contient pas des concessions significatives de la part des provinces canadiennes.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le chef négociateur américain Peter Murphy qui a également déclaré que tout devrait être négociable, incluant le Pacte de l'auto et les programmes sociaux comme l'assurance-santé et l'assurance-chômage.

Quant aux affirmations de son homologue canadien Simon Reisman à l'effet que l'assurance-santé et les programmes sociaux « ne seront même pas mentionnés pendant les discussions », M. Murphy a répliqué que: « Je veux entendre ça de sa bouche. »

À Ottawa, l'ambassadeur américain Thomas Niles a pris une approche tout à fait différente en affirmant que les systèmes sociaux des deux pays « ne sont évidemment pas » des sujets appropriés de discussions commerciales bilatérales.

« Nous n'avons pas l'intention de soulever la question des programmes sociaux, » a-t-il soutenu après un discours à l'Institut de développement urbain à Ottawa.

« Nous avons nos propres programmes sociaux. C'est un sujet de controverse aux États-Unis et Dieu sait que nous ne voulons pas négocier cela avec le Canada, pas plus que vous ne voulez le discuter avec nous, je crois, » a-t-il soutenu.

M. Murphy a soutenu, lors d'une rencontre avec les journalistes, qu'il croyait que le président Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney s'étaient mis d'accord pour que tout soit négociable.

« Je m'en vais discuter en croyant qu'il est entendu que tout est sur la table et qu'il nous appartient de définir les procédures de négociation, » a-t-il affirmé.

M. Murphy, qui doit se rendre à Ottawa la semaine prochaine pour des discussions exploratoires avec M. Reisman, affirme vouloir savoir quelle entente existe entre Ottawa et les provinces à l'effet que celles-ci seront tenues de respecter l'accord entre les deux pays.

« J'attendrai de savoir précisément quelle est la réponse, » a soutenu M. Murphy, l'ancien négociateur américan aux négociations du GATT de Genève.

Référant aux difficultés rencontrées par la demande du président Reagan d'ouvrir les négociations avec le Canada quand elle fut discutée par le comité des finances du Sénat, M. Murphy a affirmé que plusieurs sénateurs veulent des assurances que les négociateurs américains s'occuperaient spécifiquement des pratiques commerciales des provinces canadiennes.

« Si une entente doit être approuvée par le Congrès, elle devra comprendre des concessions significatives de la part des provinces », a soutenu M. Murphy.

Si les négociateurs américains ne s'occupent pas de cela, « nous n'avons pas la moindre chance que l'accord soit approuvé par le Congrès ».

Les politiciens américains ont indiqué que les politiques d'achat des gouvernements provinciaux, les restrictions sur les importations de bière et les subventions provinciales à l'habitation devaient être l'objet de négociations.

Le gouvernement fédéral et les provinces ne se sont toujours pas entendus sur le rôle que ces dernières joueront dans les négociations.

Selon M. Murphy, les discussions seront « très difficiles et très ardues » en grande partie à cause du peu de temps qui est à la dispostion des négociateurs.

Le mandat des négociateurs américains expire le 1er janvier 1988 et il n'y a aucune garantie, étant donné l'humeur des parlementaires américains, qu'il pourra être renouvelé.

M. Murphy a refusé d'admettre qu'il pourrait être possible de ne pas discuter des programmes sociaux, affirmant qu'il faut déterminer « ce qui constitue une distortion du commerce et ce qui n'en est pas une. C'est quelque chose dont nous devrons discuter, » a-t-il soutenu.

Quant à la question litigieuse des industries culturelles, M. Murphy affirme qu'elle ne sera pas discutée dès sa première rencontre avec M. Reisman et il a soutenu que la souveraineté culturelle du Canada pourrait causer des problèmes durant les négociations si elle devait servir à masquer des mesures protectionnistes.

16 mai

par la PC et l'AP

1983: le parlement israélien entérine l'accord sur le retrait des troupes du Liban.
1982: pour la première fois de son histoire, le gouvernement yougoslave est dirigé par une femme: Milka Planino.
1976: « Dimanche noir » à Beyrouth où des affrontements entre chrétiens et musulmans font 150 morts.
1969: une sonde spatiale soviétique, « Venera six », largue sur Vénus une capsule scientifique qui retransmet vers la Terre des renseignements sur l'atmosphère de la planète.
1967: accord sur le commerce international à l'issue du « Kennedy Round ».
1961: le président Kennedy débarque à Ottawa pour sa première visite officielle au Canada.
1932: un incendie se déclare à bord du paquebot français « Georges Philipar », qui coule au large de Djibouti: 90 personnes meurent.
1929: première cérémonie des Oscars: Janet Gaynor, meilleure actrice; Emile Jannings, meilleur acteur; « Wings », meilleur film.
Ils sont nés un 16 mai: l'acteur américain, Henry Fonda (1905); le pianiste Liberace a 69 ans.

NICARAGUA

Pastora dépose les armes

SAN JOSÉ (AFP, Reuter) — Les autorités costariciennes ont examiné hier une demande d'asile politique émanant du dirigeant rebelle antisandiniste Eden Pastora, pour lui et 500 de ses combattants.

Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias Sanchez, a toutefois déclaré que son gouvernement n'accorderait l'asile au guérillero antisandiniste que si ce dernier renonçait totalement à la lutte contre le régime nicaraguayen.

M. Arias a effectué cette mise au point quelques heures après que des dirigeants de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, mouvement de guérilla fondé et dirigé par M. Pastora) eurent annoncé que leur chef avait décidé d'arrêter pour quelque temps le combat qu'il mène depuis quatre ans contre ses anciens compagnons d'armes au pouvoir à Managua et de demander l'asile aux autorités de San José.

La requête de M. Pastora, le célèbre « *Comandante Cero* », parvenue mercredi à San José, indique qu'il est décidé à mettre un terme à sa lutte armée contre les sandinistes et à ouvrir une représentation politique au Costa-Rica.

M. Pastora « ne pourra bénéficier de l'asile au Costa-Rica que s'il renonce à toute forme d'action militaire et décide de vivre parmi nous comme n'importe quel civil », a déclaré le président Arias. « Tant qu'il voudra être ce qu'il a été, un général ou un commandant de la lutte antisandiniste, il ne pourra pas vivre au Costa-Rica », a-t-il ajouté en rappelant son engagement de maintenir une politique de neutralité vis-à-vis du conflit nicaraguayen.

Il y a moins d'une semaine, six des principaux lieutenants de M. Pastora l'ont quitté pour rejoindre la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), basée au Honduras.

M. Pastora a toujours refusé de s'allier au FDN en raison de la présence à sa tête de plusieurs anciens collaborateurs du dictateur Anastasio Somoza qu'il a combattu alors qu'il était l'allié des sandinistes.

M. Pastora a utilisé le Costa-Rica comme base de ses opérations contre Managua.

D'autre part, l'ambassadeur du Nicaragua au Pérou, M. Mauricio Cuadra, a réaffirmé mercredi que Managua ne signerait pas l'Acte de Paix de Contadora « tant que les États-Unis n'auront pas mis fin leur agression » contre son pays.

Le diplomate nicaraguayen réagissait aux propos tenus le jour même à Lima par le ministre panaméen des Affaires étrangères, M. Jorge Abadia, selon lequel le Nicaragua a accepté par écrit de signer l'Acte de paix de Contadora le 6 juin prochain à Panama.

Le Nicaragua avait été le seul des cinq pays d'Amérique centrale à souscrire au projet d'Acte de paix proposé en septembre 1984 par le groupe de Contadora (Mexique, Panama, Venezuela et Colombie), mais il était par le suite revenu sur ses positions, arguant de diverses modifications apportées au texte initial sous la pression des États-Unis.

Le Pérou fait partie, avec l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay, du groupe d'appui au groupe de Contadora.

Par ailleurs, le président Arias a affirmé que l'ancien chef d'État des Philippines, M. Ferdinand Marcos, avait proposé d'investir $500 millions US au Costa-Rica en échange de l'octroi de l'asile politique. « Sans l'ombre d'une hésitation, j'ai rejeté catégoriquement cette proposition », a indiqué M. Arias.

Aidez les plus mal pris de la terre

Envoyez vos dons:

OXFAM-Québec

169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt:
0419556-03-08

UNE MERCEDES 1986 300 E SEDAN Automatique

Pour $100.00 seulement

Une valeur de $56 500.00 taxes plus imm. incluses

OU

UN MANTEAU DE VISON CANADA MAJESTIC
une valeur de
$8 000.00

4 000 billets seulement

1-800-463-5065

Le manteau de vison sera attribué au Complexe Desjardins, le **30 MAI 1986** à **17:00 HEURES** parmi les acheteurs hâtifs. La Mercedes le sera le **26 JUIN 1986** à **17:00 HEURES.**

À l'achat d'un billet au coût de $100.00 vous aidez la Fondation des Sourds du Québec dans ses oeuvres humanitaires et vous serez peut-être l'heureux(se) gagnant(e).

Master Charge, Visa, chèques acceptés RLCQ 41960-86-1

La Fondation des Sourds du Québec remercie:

le journal de montreal — QUEBECOR INC. DIVISION: HEBDOS REGIONAUX — le Complexe Desjardins au coeur du nouveau centre-ville

Agence Canadienne de Sous Titrage | Studio Marko
Les Distributions Techniques du Québec | PMT Vidéo

METRO LE SPÉCIALISTE — Samson Bélair — Mercedes-Benz — les FOURRURES Renaut

KOMMERCE — LES AFFAIRES — LE DEVOIR — la presse

cjms 128 RADIO AM STÉRÉO — CKAC 73 — Hebdos Métropolitains — INTERPEL

LE DEVOIR ECONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, vendredi 16 mai 1986

EN UN COUP D'OEIL

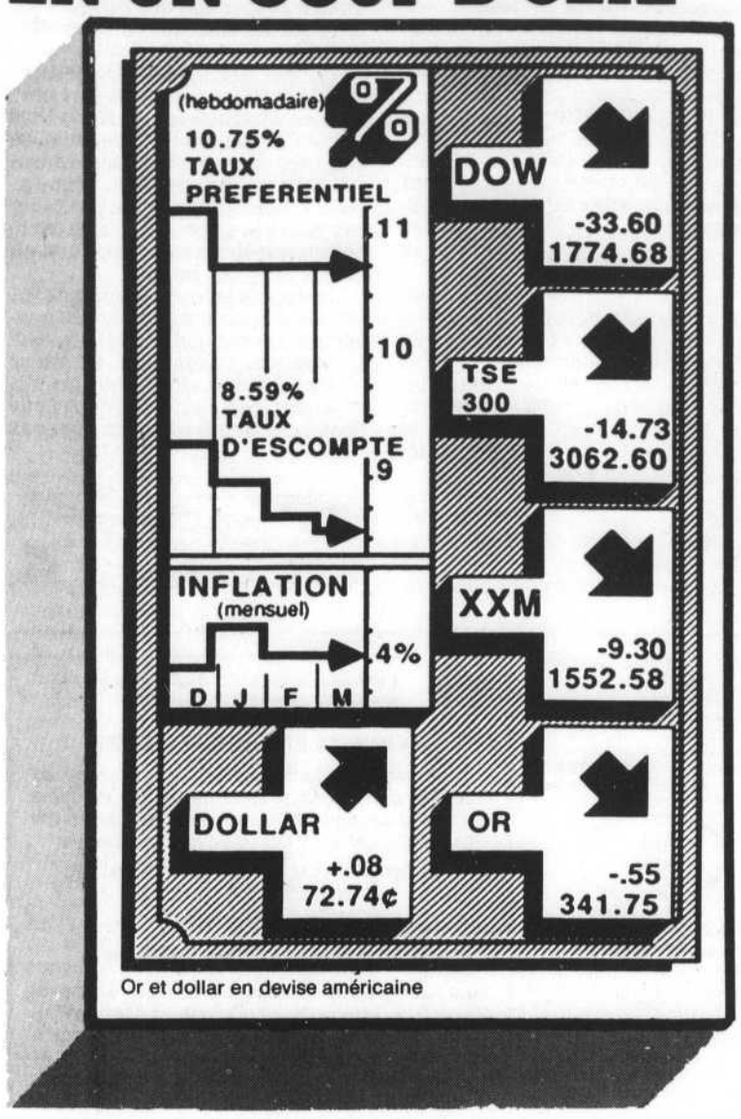

Or et dollar en devise américaine

Les taux les plus bas sur le marché depuis huit ans

Les banques réduisent leur taux privilégié d'un demi point à 10.25 %

JEAN CHARTIER

Tous les taux d'intérêt canadiens sont maintenant à leur plus bas niveau depuis 1978. Jusqu'à maintenant, les taux hypothécaires avaient baissé à ce niveau mais hier, le taux d'escompte et le taux préférentiel ont finalement suivi.

En effet, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale, la Banque d'Épargne, la Banque Continentale et la Caisse Centrale Desjardins ont toutes abaissé hier leur taux préférentiel de 10.75 à 10.25 %, le plus bas niveau depuis septembre 1978.

Les deux premières banques ont annoncé cette baisse dans la matinée avant même que le taux d'escompte de la Banque du Canada n'ait été fixé. Celui-ci s'est contracté de 8.72 à 8.59 %. L'adjudication des bons du trésor émis pour trois mois par le gouvernement du Canada s'est faite à 8.34 par rapport à 8.47 % la semaine dernière.

Le taux d'escompte est maintenant à son plus bas niveau depuis avril 1978, période où il touchait les 8.50 %. Ceci met fin en quelque sorte à la longue poussée sur les taux d'intérêt canadiens, poussée commencée à l'automne 1978 voici huit ans, et poursuivie jusqu'en 1983.

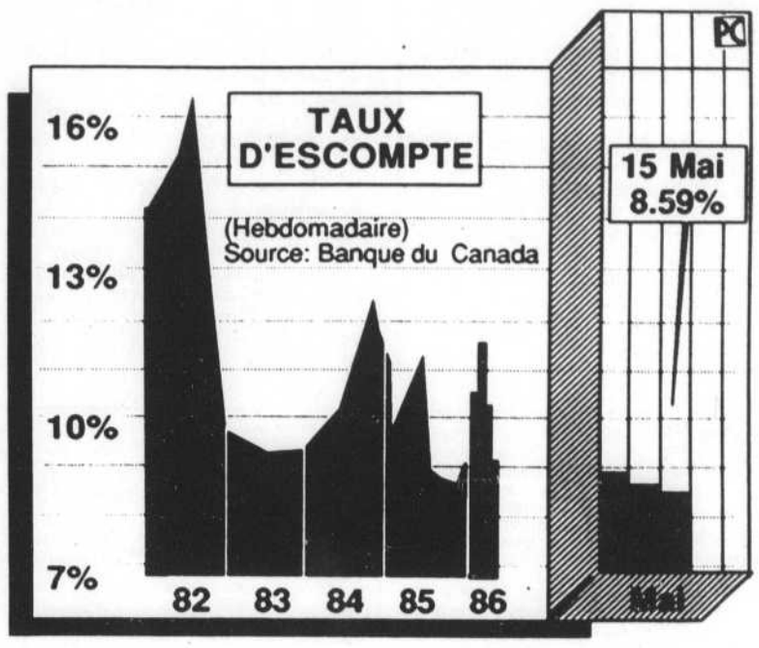

Le relâchement actuel est attribuable au bon comportement du dollar canadien qui cotait à 72.71 cents US hier midi, et à 72.73 en fermeture hier après-midi. En dépit des baisses des taux d'escompte et préférentiel, le dollar canadien a gagné 7 centièmes par rapport au dollar US durant la journée. Le dollar canadien avait fermé vendredi dernier à 72.42. Il s'est bien comporté toute la semaine courante et les inquiétudes se sont fortement amenuisées à son égard.

Aux États-Unis, le relâchement sur les taux d'intérêt a été très important le mois dernier. Malgré une forte émission d'obligations à long terme du gouvernement, le rendement de celles-ci ne dépasse pas les 7.50 %. Ces deux derniers jours, il y eut un tout petit peu de pression sur les taux d'intérêt US mais ceci n'est rien en comparaison du relâchement des derniers mois.

Le taux d'escompte américain à 6.50 %, est encore de deux cent points de base sous le niveau canadien et on s'attend aux États-Unis à ce qu'il diminue à nouveau dans un mois. Le taux préférentiel américain est fixé à 8.50 %, par rapport au 10.25 % canadien établi hier par les banques à charte. La semaine dernière, la Banque Royale avait fixé le taux préférentiel à 10.50 %, par rapport à 10.75 % chez les autres banques, mais elles n'avaient pas suivi le leader.

Les taux hypothécaires offerts par toutes les banques et par la plupart des fiducies sont présentement de 9.75 %, et ce depuis plus d'une semaine pour un terme d'un an, de 10.25 % pour un terme de deux ans, de 10.50 % pour les termes de trois, quatre et cinq ans. Certaines banques et fiducies offrent le terme de cinq ans à 10.75 %. On envisageait hier chez les banquiers une nouvelle ronde de baisse des taux hypothécaires. Aucune annonce n'a cependant été faite hier à ce propos.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Dome Pete est toujours déficitaire*

La société Dome Petroleum Limitée de Calgary n'est pas au bout de ses peines, révèle la publication de ses résultats pour le premier trimestre de 1986.

La société pétrolière a subi en effet une perte nette de $ 72 millions ou 24 cents par action, après poste extraordinaire, comparativement à une perte de $ 23 millions ou 10 cents l'action pour la même période de 1985.

L'accroissement de la perte nette est attribuée principalement à la forte baisse des prix du pétrole au cours du trimestre, laquelle fut en partie annulée par un gain réalisé sur la vente de 10 millions d'actions ordinaires de Dome Mines Limited. Le poste extraordinaire consiste en une diminution de $ 24 millions de l'impôt sur le revenu, grâce à un report de perte prospectif.

Les revenus ont baissé à $ 469 millions pendant le premier trimeste de 1986, alors qu'ils étaient de $ 589 millions lors de la période correspondante de 1985. Cette baisse résulte d'une réduction des prix obtenus pour les produits de la société.

En annonçant les résultats, le président directeur général de Dome, M. J. Howard Macdonald a dit s'attendre à ce que les prix continuent à être bas et instables pendant les prochains mois.

■ *Le bénéfice de Spar chute de moitié*

Le bénéfice net de la société Spar Aérospatiale Limitée de Toronto a diminué de plus de moitié, pour le premier trimestre de 1986, par rapport à la même période de l'année précédente.

Celui-ci est passé en effet de $ 5.2 millions ou 51 cents par action ordinaire, à $ 2.0 millions ou 21 cents l'action, au cours de la période de comparaison. Les revenus ont diminué entretemps de près de 17 % pour s'inscrire à $ 48.8 millions.

La compagnie a fait remarquer que le bénéfice net avait été affecté négativement par les frais élevés encourus dans les secteurs du développement et du marketing, relativement au satellitte ANIK E, récemment proposé à Telesat Canada, ainsi qu'au matériel pour stations terriennes reliées par satellite installé aux usines de Comtel et de Montréal. Des difficultés de production sont de plus survenues dans les transmissions pour hélicoptères, lesquelles ont été corrigées depuis.

La direction prévoie que le bénéfice pour l'exercice 1986 sera généralement inférieur à celui de 1985. D'importants nouveaux projets en cours dans les domaines de l'espace, des communications et de la défense, devraient en effet se traduire par une amélioration du revenu et des bénéfices au cours du quatrième trimestre.

■ *CrownX rachète de ses actions*

La société CrownX Inc. de Toronto souhaite racheter une partie de ses actions en circulation. Une lettre d'intention a été déposée à cet effet hier aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Selon celle-ci, CrownX pourrait racheter à partir du 31 mai prochain, jusqu'à 4.99 % de ses actions ordinaires votantes ou non votantes de classe A. Les achats seront réalisés par l'intermédiaire des deux Bourses, aux conditions de prix qui prévaudront alors.

■ *La Fiducie du Québec: + 81 %*

La Fiducie du Québec a connu au premier trimestre de 1986, de loin le meilleur bénéfice net depuis sa fondation. L'entreprise du Mouvement Desjardins a réalisé en effet un bénéfice de $ 1.4 milion, ce qui représente une augmentation de 81 % par rapport au trimestre correspondant de 1985.

La progression des affaires a été attribuée à un ensemble de facteurs dont le plus important serait une amélioration marquée de la marge de rendement.

L'actif de la Fiducie atteignait au 31 mars 1986, $ 1,134 millions, soit une progression modérée de 5 % sur l'année précédente reflétant en cela un certain ralentissement dans le secteur des prêts hypothécaires.

■ *Petro-Sun signe un accord avec la Chine*

La société montréalaise Petro-Sun International Inc. a annoncé hier la signature d'une entente avec l'Institut de technologie Beijing de Chine populaire pour le transfert de certaines technologies et d'équipements utilisés dans la fabrication d'échangeurs solaires. Les montants impliqués sont estimés à près de $ 1 million CAN.

■ *Cogeco acquiert Télé-Cable St-Grégoire*

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé hier l'acquisition de la compagnie Télé-cable Saint-Grégoire par l'entreprise de cablodistribution La Belle Vision, une filiale du Groupe Cogeco.

On se rappellera que La Belle Vision avait acheté l'entreprise de télédistribution de Sainte-Angèle, il y a encore peu de temps.

■ *La B de M inscrit des options sur Domtar*

La Bourse de Montréal inscrira à sa cote mardi de la semaine prochaine des options sur les actions ordinaires de Domtar Inc. Six spécialistes ont été assignés pour assurer la plus grande liquidité possible à cette nouvelle classe d'option.

■ *Falconbridge ferme l'usine de Sudbury*

La société Falconbridge Limited a interrompu temporairement la production à son usine de Sudbury. Celle-ci fait suite à la grève organisée par la section locale 6855 des Métallurgistes Unis d'Amérique, qui représente environ 350 employés de bureaux et techniciens.

Le principal cimentier de l'Est du Canada réduit ses pertes au 1er trimestre

La forte concurrence au Québec tempère l'optimisme de Ciment St-Laurent

PAUL DURIVAGE

Ciment St-Laurent, le principal cimentier de l'Est du Canada avec plus du tiers du marché et un important exportateur canadien de ciment vers les États-Unis, a connu un début d'année très prometteur. Quelques éléments d'incertitude tempèrent cependant l'optimisme des dirigeants pour le reste de l'exercice.

L'entreprise n'a essuyé en effet que des pertes de $ 2.7 millions ou l'équivalent de $ 0.27 l'action au cours des trois premiers mois de l'année, soit beaucoup moins que les $ 6.6 millions ou $ 0.79 l'action pour la même période de 1985. Cette période est traditionnellement déficitaire en raison des mauvaises conditions climatiques qui réduisent à un minimum les activités de construction.

Le président de l'entreprise, M. Walter Penny, a attribué l'amélioration des résultats au cours de cette période à l'essor du marché de la construction, et plus particulièrement celui du secteur résidentiel, en Ontario. Grâce à une économie vigoureuse, le marché dans le nord-est des États-Unis est aussi demeuré très actif.

Regardant du côté du Québec, le dirigeant voit d'autre part une concurrence vive qui fait pression sur les prix. Ciment St-Laurent se partage le marché avec trois autres entreprises, Lafarge, Ciment Québec et Miron. À son avis, la relocalisation de la cimenterie de Miron ajoutera temporairement aux capacités de production estimées à plus de quatre millions de tonnes par année.

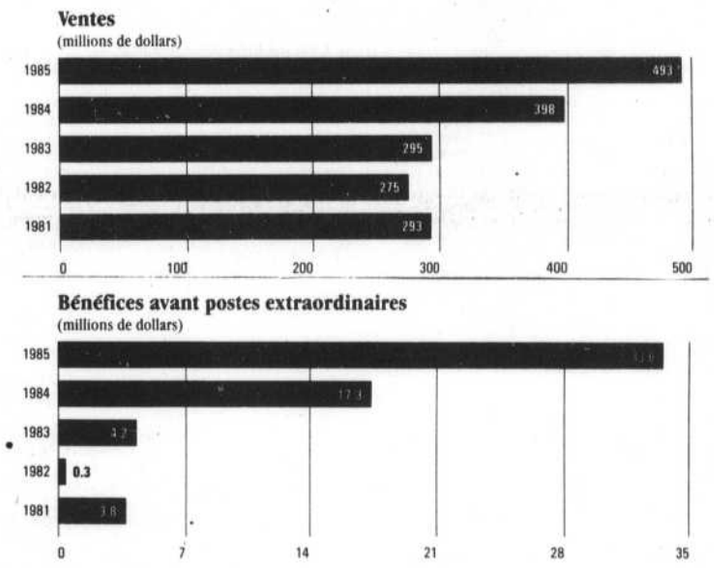

M. Penny s'est par ailleurs inquiété des moyens de pression engagés dans l'industrie de la construction à Montréal et qui s'étend maintenant à Toronto. La grève des chemins de fer dans les États américains du Maine et du Massachussets est un autre élément négatif qui compromet les livraisons des usines de Beauport et de Joliette.

Il s'est par ailleurs dit peu inquiété par les négociations qui débuteront la semaine prochaine concernant le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. L'industrie est en effet déjà libérée de toute protection tarifaire de part et d'autre de la frontière. Par contre, la montée du protectionisme aux États-Unis fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du lobby canadien du ciment. Ciment St-Laurent exporte près de 20 % de sa production aux États-Unis.

M. Penny s'adressait devant l'assemblée annuelle des actionnaires, à Montréal hier. C'était d'ailleurs la première fois depuis 34 ans que cette rencontre se tenait à l'extérieur de la ville de Québec, où l'entreprise fut fondée.

Les actionnaires de Ciment St-Laurent ont par ailleurs entériné la proposition de fractionnement par deux de leurs titres. Celle-ci sera effective le 2 juin prochain. L'action subalterne de catégorie A se transigeait récemment à $ 18½, soit un prix de 125 % supérieur à ce qu'il était il y a un an exactement.

Notons qu'il s'agit du deuxième fractionnement à survenir en moins de douze mois. Une précédente division avait eu lieu en juin 1985, également sur la base de deux actions pour une. Le président du conseil, M. Erwin Mächler, a expliqué que la liquidité du titre en serait d'autant accrue.

L'entreprise dont le siège social se trouve à Mont-Royal est contrôlée à 76 % par le holding suisse Holderbank Financière Glaris S.A. qui compte parmi les plus importants producteurs de ciment au monde.

Ciment St-Laurent a établi de nouveaux sommets au cours de son dernier exercice financier avec un chiffre d'affaires de $ 493 millions, soit 24 % de plus que celui de 1984. Le bénéfice qui en a découlé a pratiquement doublé en s'établissant à $ 33.6 millions ou l'équivalent de $ 3.82 par action.

Les experts en « risque politique » voient le prix du pétrole à $ US 17 début 1987

VÉRONIQUE MAURIUS

Le Monde

Quel sera le prix du pétrole dans un an ? Question à 100,000 dollars. Croissance, inflation, équilibre financier international, bénéfices des compagnies parmi les plus puissantes du globe, beaucoup en dépend. Mais les économistes pétroliers, échaudés, ont donné depuis belle lurette leur langue au chat. C'est donc au tour des spécialistes du « risque politique » de se lancer dans l'arène.

Le cours du baril au premier trimestre 1987 ? $ US 17, selon le scénario économique et politique le plus probable, répond dans une étude publiée le 12 mai la société américaine Frost et Sullivan, dont le département « risque politique » s'est fait une spécialité des pronostics osés. $ US 17, c'est la moyenne des prévisions avancées par un panel de dix experts venus d'horizons divers : le secteur pétrolier, mais aussi la banque et la presse, etc.

Leur réponse, bien sûr, n'est pas unanime. La fourchette de prix citées va, selon les cas, de $ US 12 à $ US 23. C'est dire si la méthode employée ne réduit pas l'incertitude, bien que la probabilité attachée à ce prix moyen soit élevée : 60 %. Une large majorité d'experts prévoit un raffermissement des cours, mais il sont très divisés sur les « événements critiques » qui risquent d'influencer les cours d'ici l'an prochain.

Photo AP

La plupart des experts consultés par la firme Frost et Sullivan accordent une chance sur deux à l'OPEP de s'entendre sur une répartition précise des quotas cet été.

La plupart accordent une chance sur deux à l'OPEP de s'entendre, au moins sur la forme, pour répartir entre les treize pays membres des quotas de production précis pendant l'été. Mais la probabilité de voir ces quotas effectivement appliqués est beaucoup moins forte : 30 % ou moins pour sept des dix spécialistes. Une éventuelle diminution de la production saoudienne recueille un peu plus de suffrages, la probabilité moyenne s'établissant à 40 %, tandis que les chances de voir la Grande-Bretagne ou la Norvège limiter à leur tour leur rythme d'extraction sont très faibles : 20 % en moyenne.

Quant à l'issue de la guerre Iran-Irak, susceptible d'influer sur les prix, elle laisse manifestement les experts perplexes : les chances de voir l'Irak l'emporter ou négocier un accord de paix sont en moyenne un peu plus fortes (30 %) que celles accordées à une victoire iranienne (20 %), mais rares sont ceux qui donnent à l'une ou l'autre hypothèse une probabilité supérieure à 50 %.

Enfin, les spécialistes interrogés ne croient pas que les États-Unis adopteront une taxe sur les importations pétrolières. C'est d'ailleurs à peu près la seule certitude qui ressort de l'étude. Les deux dirigeants de compagnies pétrolières américaines qui font partie du panel sont formels : ils accordent à cette hypothèse zéro chance sur cent !

Pour le reste, la méthode employée relève plutôt du doigt mouillé. Seul enseignement clair : nul parmi les dix experts ne prévoit un effondrement des prix en dessous de $ US 12, personne ne croit non plus que le but retrouvera son niveau de l'an dernier. Mais cela, les économistes « classiques » l'avaient déjà dit !

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Subvention contraire aux intérêts de la C.-B.

VICTORIA (PC) — Un firme américaine de panneaux d'aggloméré qui avait accepté un prêt de $ 25 millions — sans intérêt pour trois ans — du gouvernement provincial était l'un des principaux supporters de la tentative des fabricants américains de faire imposer des frais compensatoires contre le bois d'oeuvre canadien en 1982.

C'est ce que révèle un document confidentiel du Cabinet provincial de Colombie-Britannique, obtenu par le député néo-démocrate Bob Williams, qui soutient que la société Louisiana-Pacific est membre de l'Association des produits de la forêt du Sud, l'association la plus virulente dans son opposition aux exportations canadiennes.

Le document, qui a été préparé par le ministère de l'Industre et des Petites entreprises, affirme que Louisiana-Pacific et International Paper « ont été les principaux supporters moraux et financiers de la Coalition pour de justes importations de bois canadien en 1982 » lors d'une tentative infructueuse pour faire imposer des frais compensatoires aux exportations canadiennes.

Le document demande au gouvernement de s'interroger sur l'opportunité d'un tel prêt qui constitue justement le type de subvention que les société américaines considéraient comme de la concurrence injuste.

L'octroi du prêt avait été l'occasion d'une vive controverse puisqu'il était sans intérêt pour trois ans et avec un taux de moitié moins élevé que celui du marché pour les trois dernières années. En échange, la compagnie avait établi une usine de panneaux d'aggloméré à Dawson Creek dans le nord-ouest de la province.

Les États-Unis sévissent contre la CEE

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a annoncé, jeudi, des mesures de rétorsion commerciale contre la CEE pour répondre aux effets de l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la communauté sur les exportations américaines dans ces deux pays.

Des quotas (plafonds d'importations), dont le principe avait été annoncé le 31 mars dernier, prendront effet le 19 mai prochain et porteront sur l'importation aux États-Unis de vins blancs de qualité supérieure, de chocolat, de bonbons, de jus de fruits (pomme et poire) et de bière en provenance de la CEE.

Sans être une surprise, ces représailles constituent une nouvelle escalade dans la guerre agricole transatlantique, estimait-on, jeudi, dans les milieux diplomatiques européens à Washington.

Ces mesures, a indiqué la Maison-Blanche, répondent aux restrictions sur les exportations d'oléagineux et de céréales vers le Portugal qui ont suivi l'adhésion de ce pays à la CEE. Elles risqueraient d'affecter près d'un milliard de dollars de ventes américaines vers ce pays, affirme Washington.

Le président Reagan a par ailleurs décidé de suspendre certaines concessions tarifaires à l'égard de la CEE pour répondre à l'augmentation des droits de douane qui touchent les exportations de céréales en Espagne (maïs surtout) à la suite de son entrée dans la CEE.

Cette mesure, qui prend effet dans les 30 jours, ne se traduira pas immédiatement, selon la Maison Blanche, par une augmentation des tarifs douaniers. Elle n'interviendra qu'au premier juillet en cas d'échec des négociations engagées avec Bruxelles pour résoudre le conflit, a précisé la présidence américaine.

Les quotas annoncés par M. Reagan dépassent de 20 à 40 % les volumes d'importation constats l'an dernier aux États-Unis. De ce fait, ils n'affecteront probablement pas les exportations européennes avant un an, relevait-on de source européenne à Washington.

La Maison-Blanche a toutefois précisé qu'ils seront abaissés dès que les restrictions prévues par la CEE affecteront les exportations américaines au Portugal, selon le principe du miroir déjà annoncé par Washington (réciprocité du préjudice).

Le Portugal, en raison de son entrée dans la CEE, doit appliquer aux exportations américaines d'oléagineux des quotas représentant quelque 120 % des volumes fournis par les États-Unis en 1985, indique-t-on de source européenne. Il reste encore une marge importante avant que ne joue le dispositif de représailles annoncé par le président Reagan, laissait-on entendre de même source.

L'action la plus inquiétante annoncée par Washington est la suppression de concessions douanières jusqu'à présent accordées à certains produits européens, poursuit-on. Cette décision répond à l'augmentation des droits de douane espagnols sur les céréales en raison de l'adhésion de Madrid à la CEE.

Si elle était finalement appliquée, cette déconsolidation douanière entraînerait, selon les experts, une augmentation d'environ 35 % des droits de douanes sur les produits retenus. Il s'agit des cognacs, des vins blancs de table (moins de $ 4 US le gallon), des fromages à pâte molle et des bleus à l'exception des Rocquefort, ainsi que des endives et des carottes en boîte.

À propos de l'Espagne, le porte-parole de la Maison-Blanche M. Larry Speakes a indiqué que les États-Unis et la CEE pourraient à nouveau se retrouver dans les prochaines semaines pour poursuivre leurs négociations à Genève, après une première rencontre le 2 mai. De source européenne, ces discussions sont actuellement au point mort.

Les représailles américaines ont provoqué une vive réaction du gouvernement français dès jeudi soir. Le ministre du Commerce extérieur M. Michel Noir a affirmé que la CEE répondra oeil pour oeil, dent pour dent à ces mesures qui ne sont pas justifiées.

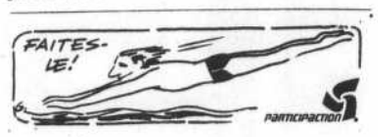

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que DHANSUKHLAL MAGANLAL PATEL, domicilié et résidant au 7777 Mountain Sights, ville et district de montréal, s'adresse au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DHANSUKHBHAI MAGANLAL PATEL.
Montréal, ce 2 mai 1986
JARRY, GREENE, PARKIN & PINARD
Procureurs du rerquérant

AVIS est donné que SUPERMARCHÉ DOLLARD - DES - ORMEAUX INC. / DOLLARD - DES - ORMEAUX SUPERMARKET INC., compagnie légalement constituée en vertu de la partie I de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec).
Daté à Montréal, ce 9e jour de mai 1986.
GODIN, RAYMOND, HUDON & CHAREST
procureurs de la compagnie

Avis est donné que "Comptoir Richelieu Inc." 355, rue du collège, Sorel, Québec, détenteur du permis M-510 673-001 - 00 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de "Transport J. Salvas Inc." 75, boul. Fiset, Sorel, Québec, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution le 16/05/86
2ième parution le 17/05/86

Dominion-Consolidated Truck Lines Ltd, détentrice d'un permis portant le numéro M-301300 émis par la Commission des transports du Québec, et une autre compagnie appelée 619188 Ontario Limited, ne détenant aucun permis de transport, donnent avis à la Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 44 de la Loi, qu'elles ont conclu une entente de fusion sous le nom de McCallum Transport Inc.
Les deux compagnies précitées sont incorporées en vertu du "Business Corporations Act-1982", de la province de l'Ontario, et la fusion se fait en vertu des dispositions de la même Loi.
619188 Ontario Limited est une filiale à part entière de Dominion-Consolidated Truck Lines Ltd, et cette dernière est une filiale à part entière de Dominion-Consolidated Holdings Inc.
En vertu de l'article 44 de la Loi des transports (LRQ, chap. T-12) et de l'article 31 des Règles de pratique et de Régie interne de la Commission des transports du Québec, Dominion-Consolidated Truck Lines Ltd demande à la Commission des transports du Québec le maintien du permis M-301300 dans la compagnie résultant de la fusion sous le nom de McCallum Transport Inc.
La requérante se prévaudra aussi des dispositions de l'article 85 des mêmes règles de pratique pour demander l'entrée en vigueur immédiate de la décision à être rendue sur ladite demande.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 16 mai 1986.
2ième publication: 17 mai 1986.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante
31, rue St-Jacques, suite 100
Montréal (Québec) H2Y 1K9

AVIS est par les présentes donné que Georges Auger dit Robert, domicilié et résidant au 6855, 21ième Avenue, App. 7, ville et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Georges Robert.
Montréal, ce 2 mai 1986
JARRY, GREENE, PARKIN & PINARD Procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 avril 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2169-5762 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le 2ième jour de mai 1986, sous le numéro 1183421.
Ce 8ième jour de mai 1986.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS QUE, ATCAR TRANSPORT LTD, détentrice du permis M-302671, avise la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit un changement de contrôle au sein de cette compagnie lorsque UNITED MARITIME FISHERMEN CO-OP LTD qui détenait 4996 actions communes tandis que messieurs Richard Savoie, Réal Chiasson, M. Leblanc et Ernest Boudreau qui détenaient chacun 1 action ont tous vendu leurs actions à Donald Goodine qui est maintenant le seul actionnaire de la compagnie détenant 5000 actions communes et qui est actuellement le seul officier de la compagnie et son président.
La requérante demande qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit renouvelé.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 15 mai 1986
2ème publication: le 16 mai 1986
Me Adrien R. Paquette
PROCUREUR
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-151111-865
BIBI MIMOON NISHA IBRAHIM
Partie demanderesse
AMIN MOHAMED IBRAHIM
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à AMIN MOHAMED IBRAHIM, Défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 7 mai 1986.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-003111-869
LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD,
Partie demanderesse
c.
113081 CANADA INC.,
ELSO HUGO MARCHISIO ET MARY MARCHISIO
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 113081 CANADA INC., ELSO HUGO MARCHISIO ET MARY MARCHISIO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, au greffe dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le JOURNAL LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration, pour chacun des défendeurs, a été remise au greffe à l'intention de 113081 CANADA INC., ELSO HUGO MARCHISIO ET MARY MARCHISIO.
Lieu: Montréal
Date: le 9 mai 1986.
RONALD CHASSE, P.A.
Lavery, O'Brien
Procureurs de la demanderesse

PRENEZ AVIS que WAHI ADOUM, résident et domicilié au 2000 St-Marc, app. 2103, dans les villes et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de VAHE STEPHANIAN.
MONTRÉAL, ce 6 mai 1986.
LEDUC, ST-PIERRE & THERRIEN
Procureurs du requérant
4227 o., St-Jacques, suite 300
Montréal, QC H4C 1J5

LOI DU CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que PHILLIP HOWARD FREEDLANDER, médecin, de 5637 ELDRIDGE AVENUE, CÔTE SAINT-LUC, P.Q. s'adressera au ministre de la justice de faire droit à sa requête pour changer son nom à PHILIP HOWARD LANDER; ce changement bénéficiera son épouse, DAME FREEMA HARRIS et ses enfants mineurs, Anthony Bruce Lander, Jonathan Neil Lander, et Michael Warren Lander, tous des mêmes lieux.
MONTRÉAL, le 28 avril 1986.
Phillip Howard Freedlander
REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Division de la Famille (Divorces)
NO: 500-12-146738-855
FRANCES JEAN VANIER
requérante
-vs-
BRUCE WILLIAM BATHURST
intimé
AVIS
PRENEZ AVIS que jugement conditionnel de Divorce a été prononcé par l'Honorable juge Denis Durocher, le 24 mars 1986, et qu'une copie dudit jugement a été déposer au greffe de cette Cour Supérieure, et prenez avis enfin qu'une requête pour jugement irrévocable de Divorce sera présenté dans les 90 jours suivant cet avis.
FRANCES JEAN VANIER
1456 St-Marc app. 10
Montréal, Québec,
H3H 2G2
Requérante

Prenez avis que M. Roger Gévry, 34 rue Robinson S, Granby, Qc Shefford J2G 7K9, détenteur du permis M-502537-001 région 05, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Maçonnerie et Construction Milton Inc, 159 Chemin Roy, Ste Cécile de Milton, J0E 2C0, Shefford Région 05, le tout conformément à l'article 30 et 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la dernière parution.
1ère parution: Jeudi le 15 mai 1986.
2ième parution: Vendredi le 16 mai 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013051-782
SUZANNE TRUDEL,
Partie demanderesse
c.
RÉAL BRULÉ,
Partie défenderesse
-et-
LE CURÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ALPHONSE,
Mis-en-cause es-qualité
-et-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU,
Mis-en-cause es-qualité
-et-
MARIO BRULÉ,
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RÉAL BRULÉ de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref a été remise au greffe à l'intention de RÉAL BRULÉ.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PRENEZAVIS que WAI CHEE WONG, domiciliée et résidant au 3180, rue Savard, à Ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin de changer son nom en celui de WAI CHEE TRACY WONG."
MONIQUE JARRY, avocate

Outremont
AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes habiles à voter sur le règlement.
1044-74 modifiant l'article 3.11.3.1 du règlement de zonage 1044-1 tel qu'amendé, de façon à diminuer l'éloignement d'un bâtiment par rapport aux lignes périphériques du terrain aux fins de prévoir une implantation plus harmonieuse d'un gymnase sur le lot 11-116pt du cadastre officiel de la paroisse de Montréal dans la zone PB-1 propriété du Pensionnat du Saint Mon de Marie.
QUE ledit règlement a été adopté par le Conseil de la ville d'Outremont, lors de l'assemblée générale tenue le 7 avril 1986;
QUE l'avis concernant les deux journées d'enregistrement a été publié le 28 avril 1986 dans le journal Le Devoir.
QU'à la clôture des deux journées d'enregistrement, le nombre de personnes requises pour demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin ne s'étant pas enregistrées, le règlement ci-haut mentionné est réputé avoir été approuvé.
Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont.
Donné sous mon seing
à Outremont (Québec)
ce 16e jour de mai 1986
Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

La Voie maritime du Saint-Laurent — **The St. Lawrence Seaway**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2030" relativement

RÉPARATION AU PONT FIXE INFÉRIEUR, CANAL RÉGULATEUR DE L'ÉCLUSE DE ST-LAMBERT 1, (1986)
VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 312, Écluse de Saint-Lambert, Casier Postal 97, Saint-Lambert, Québec, J4P 3N7, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le JEUDI — 5 JUIN 1986. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. Durant

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 14 mai 1986.

Canada

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Police academy 111"** 9 h 10— **"Target"** 7 h
ASTRE II: — **"Short circuit"** 7 h, 9 h, ven. dern. spect. 11 h.
ASTRE III: — **"La foire aux malheurs"** 9 h.— **"Touché"** 7 h 15
ASTRE IV: — **"Murphy's law"** 7 h 30, 9 h 30- .ven. dern. spect. 11 h.
BERRI I: (288-2115) — **"Police academy 111"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 .
BERRI II: — **"Légende"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
BERRI IV: — **"Histoire officielle"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BERRI V: — **"Mishima"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Hannah and her sisters"** 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 05
BONAVENTURE II: — **"Dream child"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — **"La foire aux malheurs"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Drôles d'espions"** 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: **"Short circuit"** 7 h , 9 h
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Highlander"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Police academy 111"** 7 h 45— **"Police academy 11"** 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"La foire aux malheurs"** 7 h 30 — **"Fletch aux trousses"** 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Police academy 111"** 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"La foire aux malheurs"** 7 h 10, 9 h 05
CHAMPLAIN II: — **"Sans issue"** 7 h 25, 9 h 20
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Back to the future"** 7 h.— **"Streetwise"** 7 h 15— **"Cold feet"** 9 h 15— **"Alfred Hitchcock's notorious"** 9 h 45
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Murphy's law"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h. ven. dern. spect. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"The public enemy"** 18 h 35— **"Ragtime"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Quiet earth"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"Money pit"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Jojo dancer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — **"Kiss of the spider woman"** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"House"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"My américan cousin"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — **"Official story"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Out of Africa"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h.
CINÉPLEX IX: — **"Legend"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Aigle de fer"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 35— **"Dernier dragon"** 3 h 20, 7 h 30
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Drôles d'espions"** 1 h 45, 5 h 30, 9 h 05— **"Purple rain"** 12 h, 3 h 45, 7 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Brazil"** 12 h 30, 15h 05, 17 h 40, 20 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Retour vers le futur"** 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50— **"Starfighter"** 14 h 40, 18 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Grande giclée"** 15 h 05, 19 h 30— **"F comme fille"** 13 h 45, 18 h 10— **"Voilier des passions"** 12 h 05, 16 h 30, 21 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Cocoon"** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 10
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Souvenirs d'Afrique"** 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le dernier survivant"** 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: **"Pouvoir intime"** 7 h 40, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
DORVAL II: **"April fool's day"** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10
DORVAL III: **"My chauffeur"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Short circuit"** 7 h , 9 h
DÉCARIE II: — **"Sweet liberty"** 7 h 15, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Echo park"** 7 h 15, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — **"Anne Trister"** 7 h , 9 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Fire with fire"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"Blue city"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Blue city"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45
GREENFIELD 3: — **"9½ semaines"** 7 h 30, 9 h 35
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Aigle de fer"** 7 h 15, 9 h 30
KENT I:(489-9707) — **"Fire with fire"** 7 h 15, 9 h 15
KENT II:— **"The color purple"** 6 h 05, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Le mariage du siècle"** 7 h 15— **"L'effrontée"** 7 h 30 — **"Soleil de nuit"** 9 h 15— **"Sans toit ni loi"** 9 h 30 (16 au 22 mai)
LAVAL I:(688-7776) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II:— **"À l'attaque, plein gaz"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
LAVAL III: — **"Rose bonbon"** 7 h 30, 9 h 30
LAVAL IV:— **"April fool's day"** 7 h 20, 9 h 10
LAVAL V:— **"Aids, trop jeune pour mourir"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Short circuit"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II:— **"La foire aux malheurs"** 7 h, 9 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Fire with fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S II:— **"Police academy 111"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
LOEW'S III:— **"Pink pyjama"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"Down and out in B.H."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
LOEW'S V:— **"The color purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h.
MERCIER:(255-6224)— **"Police academy 111"** 7 h, 9 h.
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Retour vers le futur"** 7 h 15, 9 h 30— **"L'hôtel New Hampshire"** 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145)— **"My first wife"** 7 h 15— **"Escalier C"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"My chauffeur"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
PALACE II:— **"9½ weeks"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Critters"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PALACE IV:— **"Pray for death"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE V:— **"Pretty in pink"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE VI:— **"April fool's day"** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10
PARADIS I: — **"La foire aux malheurs"** 9 h 20.— **"Touché"** 7 h 30
PARADIS II:— **"Aigle de fer"** 8 h.— **"Moment de vérité"** 10 h 05
PARADIS III:— **"Drôles d'espions"** 9 h 10 — **"Mad Max"** 7 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"4 american composers"** 20 h.
PARISIEN I:(866-3856) — **"À l'attaque, plein gaz"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN II:— **"9½ semaines"** 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Conseil de famille"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20
PARISIEN IV:— **"Aids, trop jeune pour mourir"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
PARISIEN V:— **"Rose bonbon"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Police academy 111"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Aigle de fer"** 7 h 15— **"Vampire"** 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Short circuit"** 1 h, 3 h , 5 h , 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"A room with a view"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Desert hearts"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Sweet liberty"** 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU PARC 1: 844-9470)— **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
PLACE DU PARC 11: **"Water"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC 111: **"Water"** 6 h 15, 8 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"La première aventure de Sherlock Holmes"** 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 10
SAINT-DENIS III:— **"Race des violents"** 12 h 20, 15 h 45, 19 h 15— **"Guerriers de la jungle"** 14 h, 17 h 25, 21 h.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Aids, trop jeune pour mourir"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"9½ semaines"** 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES III:— **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Hannah et ses soeurs"** 7 h, 9 h 30
LE/THE CINEMA:(931-2477) **"Water"** 7 h 15, 9 h 15
YORK:(937-8978) — **"Blue city"** 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand
ATELIER LOUISE MERCILLE: 54 ouest Notre-Dame, Montréal— « De mémoire, à voix basse » performance de Louise Mercille, les 16-17 mai à 20h.30
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Montréal— The Allnighters, 15 au 17 mai
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz tous les soirs— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Gilles Bernier à 22h.— Odette Olivier, 23h.30, le 16 mai
AU BUSINESS: 3500 St-Laurent, Montréal (849-3988)— « Flash Light » installation/environnement de Pierre Pépin, jusqu'au 3 juin, de 21h. à 03h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Concert de Bartholomey Crago, guitariste, les 16-17 mai à 21h.— « De la belle Otero à Carmen » nouveau spectacle de danses espagnoles de Sonia Del Rio, sur des oeuvres de Purcel, Jimenez et Bizet, les mar. et jeu. à 21h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932)— Jacques Bertin, auteur compositeur et interprète, du 6 au 25 mai à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est rue Ontario, Montréal (845-7932)— Bill Tracey Quartet, 16-17 mai à 21h.30
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal— Rythmes d'Afrique, avec Youssou N'Dour et Super Etoile de Dakar, (18 musiciens sur scène) le 16 mai à 20h.30 et 23h.30
ÉGLISE ST-JOHN LUTHERAN: 3594 Jeanne-Mance, Montréal— Le duo de musique médiévale Fuga Mundi présente les « Carmina Burana » en version originale les 16-17 mai à 20h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « À Beloeil ou ailleurs » 4 siècles d'histoires, 40 épisodes, 4 mois, à compter du 15 avril, du mar. au sam. 20h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Carte Blanche, le 16 mai
GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « Pièce de résistance » un exposé de la femme musclée, chorégraphie de Dena Davida et Louise Parent, son, Debbie Danbrook, images de Ormsby Ford, avec la participation de la culturiste Paula Dosne, du 15 au 18 mai à 20h.30
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal— Bar Tour de Ville: Le quatuor Night Shift en spectacle du mar. au dim. jusqu'au 29 juin
LE GYMNASE: 75 Sir George-Etienne Cartier, ste 204, Montréal (766-3590)— Les Jeudis du Gim, spectacle de Gérard-Charles Valente, tous les jeu. de mai à 19h.30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— La Manufacture présente « Something red » version française, du 4 avril au 17 mai, du mar. au sam. 20h.30
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal— Ronnie Hawkins, du 6 au 17 mai, mar. au jeu. 21h.30

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La poussée boursière favorise trop l'emprunt pour l'achat de fonds communs de placement

(PC) — Cela peut sembler une bonne idée, mais lorsque votre vendeur de fonds communs de placement vous suggère d'emprunter pour prendre une participation dans ses fonds communs de placement, pensez-y à deux fois.

Avec l'expansion du marché des valeurs, la popularité des fonds communs de placement atteint des sommets. Ils permettent à des gens aux moyens financiers modestes et sans grande connaissance du fonctionnement de la Bourse de faire équipe avec un syndicat de placement géré par des professionnels.

Peu d'investisseurs dans les fonds communs de placement se plaignent ces temps-ci. Cependant, lorsque le marché retombe, ceux qui avaient emprunté pour acheter des parts dans des fonds communs de placement peuvent se retrouver serrés, financièrement parlant. Subitement, leur investissement peut valoir beaucoup moins.

Même s'il n'a pas en mains toutes les données, l'Institut canadien des fonds d'investissement s'attend à ce que les ventes de fonds communs de placement atteignent $ 2 milliards au premier trimestre de l'année courante. C'est un montant plus élevé que le total des ventes pour l'ensemble de l'année 1984.

Le président de l'Institut, M. Keith Douglas, et M. John Leybourne, directeur adjoint de la surveillance à la Commission ontarienne des valeurs mobilières, sont d'avis que les ventes ont grimpé parce que beaucoup de gens sont prêts à emprunter pour investir.

Certains représentants de ce secteur estiment que jusqu'à 20 % des ventes de fonds communs de placement sont réalisées à l'aide d'emprunts.

M. Leybourne a émis une brochure dans laquelle on recommande aux éventuels investisseurs de réfléchir sérieusement avant d'emprunter pour acheter des parts dans des fonds communs de placement. De son côté, M. Douglas, dont l'organisme représente 170 fonds communs de placement et 85 % de ce secteur d'activité, travaille actuellement à élaborer un code d'éthique plus sévère.

« Nous ne disons pas que c'est une mauvaise chose à faire, tout ce que nous disons c'est : soyez prudents », affirme M. Leybourne.

Emprunter pour profiter d'investissements fait partie intégrante de l'activité du monde financier. Le ministère du Revenu vous permet de déduire l'intérêt sur la plupart des emprunts pour investissement. Mais il faut savoir être prudent.

M. Douglas recommande ce qui suit : lorsque le marché est en baisse, c'est le temps d'emprunter. Quand il est en hausse, ce n'est généralement pas la chose à faire, et beaucoup de gens ne semblent pas le savoir.

Selon M. Laybourne, les prêteurs ont beaucoup facilité les emprunts pour placements dernièrement. Certains prêtent même 100 % du montant de l'investissement, sur la foi d'une simple signature, dit-il, et nous craignons que des investisseurs inexpérimentés perdent beaucoup d'argent de cette façon.

Voici comment cela se produit : disons que vous empruntez 80 % de la somme nécessaire pour vous procurer $ 1,000 de parts de fonds communs de placement. À long terme, les fonds communs de placement sont souvent de bons placements, mais la valeur des actions peut chuter pour de brèves périodes. Quelques mois après l'achat, vous pouvez vous retrouver avec un investissement qui ne vaut plus que $ 600.

« Les 20 % d'intérêts initialement détenus par l'investisseur pourraient disparaître complètement. Des investisseurs qui ont emprunté des milliers de dollars peuvent se retrouver dans une situation catastrophique », indique M. Laybourne.

Pour sa part M. Douglas considère comme scandaleux qu'on puisse emprunter 100 % du coût d'une participation à des fonds communs de placement, alors que les courtiers en valeurs mobilières ne peuvent prêter pour plus de 50 % de la valeur d'autres types d'investissements.

« Évaluez comme il faut votre situation financière... vous pourriez compromettre toutes vos économies », conclut-il.

La GRC perquisitionne chez des courtiers canadiens à Amsterdam

JOCELIN DUMAS

Des firmes de courtage en valeurs mobilières dirigées par des canadiens dans la ville d'Amsterdam aux Pays-Bas ont fait l'objet de perquisitions récemment de la part de la police néerlandaise et de membres de la Gendarmerie Royale du Canada.

Les poursuites policières contre ces canadiens qui utilisent des techniques de vente sous pression (boiler room) font suite à une série de rencontres tenues avec des représentants des Commissions de valeurs mobilières de l'Ontario et du Québec dont l'expertise est reconnue dans ce domaine.

M. Jean-Yves Béliveau, directeur des enquêtes de la Commission des valeurs mobilières du Québec, a indiqué au DEVOIR avoir rencontré en avril dernier M. Jan Koers, un procureur néerlandais et l'inspecteur en chef Arnold Peters du service des fraudes de la police d'Amsterdam.

Selon M. Béliveau, les accusés ne possèdent pas de bureaux au Canada et ont quitté le pays depuis au moins quelques années. Les noms de deux promoteurs canadiens bien connus maintenant actifs à Amsterdam ont refait surface, MM. Irving Kott et Myer Rush.

M. Kott, un montréalais, avait été condamné à verser une amende de plus de $ 500,000 en 1976 sous les chefs d'accusation de conspiration en vue de frauder.

M. Béliveau croit savoir qu'il y aurait d'autres groupes de canadiens à Amsterdam utilisant les mêmes techniques de vente sous pression mais leurs noms ne sont pas connus.

Le procureur Koers a déclaré hier au journal « The Globe & Mail » de Toronto que des actions de compagnies canadiennes ont fait l'objet de promotion à Amsterdam. Suivant la technique utilisée, les prix des actions sont gonflés par les transactions répétées des représentants de firmes de courtage. Une fois que ces actions sont revendues à des particuliers, les représentants mettent un terme à l'agiotage des titres et leurs cours s'effondrent.

Des millions de dollars d'actions d'une valeur douteuse auraient ainsi été vendues à partir des représentants d'Amsterdam qui utilisaient tout simplement le téléphone pour compléter des transactions avec des acheteurs du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Australie.

Aucune tentative n'a cependant été dirigée vers des acheteurs potentiels du Canada et des États-Unis car les lois sur les valeurs mobilières de ces pays ne permettent pas de telles activités.

La police néerlandaise a semble-t-il pris connaissance de l'ampleur internationale du problème il y a deux ans quand une enquête menée par la police ontarienne eût permis de découvrir qu'un certain nombre de résidents de Toronto, dont la plupart ont déjà participé à la vente de diamants en Amérique du Nord en utilisant des techniques similaires de vente par téléphone, se rendaient régulièrement à Amsterdam pour vendre des valeurs mobilières à des Européens.

AU JOUR LE JOUR

CLAUDE TURCOTTE

■ *Homelite ferme à Montréal*

La firme Homelite-Terry-Textron fermera les portes de son usine montréalaise à la fin de juillet, mettant à pied des centaines de travailleurs. M. Frank Feith, vice-président à l'ingénierie de cette usine où l'on assemble des scies mécaniques de marque Homelite, a affirmé hier que la plupart des travailleurs ont été informés de leur perte d'emploi. Cette fermeture semble s'inscrire dans le cadre d'une restructuration des activités de la compagnie Textron, à laquelle l'usine montréalaise est affiliée.

■ *L'essence « pas de problème »*

La compagnie Pétrolière Impériale Ltée vient de lancer une nouvelle essence, dite « pas de problème ». Selon les dirigeants de Esso, il s'agit de la première nouveauté importante dans le domaine de l'essence au Canada depuis le lancement du carburant super sans plomb en 1978. Mise au point au Centre de recherches Esso à Sarnia, cette essence, annonce la compagnie, élimine les dépôts dans les injecteurs et les carburateurs encrassés. Les expériences établissent que cela marche dans « la plupart des cas ». Ce sont les grands manufacturiers, notamment GM, Ford et Chrysler qui ont demandé aux pétrolières de produire des carburants qui éliminent l'encrassement.

■ *Loto-impôt? Non, une erreur.*

Les fonctionnaires de Revenu Canada à Toronto ne s'expliquent pas comment un chèque de $241,644 a pu être émis à un chômeur dont on avait revérifié la déclaration de revenus pour 1983. M. David Cameron, âgé de 21 ans, a reçu un chèque de remboursement pour un tel montant. Sachant que cela « devait être une erreur », il est tout de même allé chez un changeur où il avait l'habitude d'encaisser ses chèques, qui lui a offert $ 15,000 ou $ 20,000 tout de suite et le reste en paiements différés, à la condition que le chèque soit valide. Vérification faite, des fonctionnaires venaient récupérer le chèque deux heures plus tard. « Ils voulaient savoir si j'avais voulu le changer pour faire une blague ou pour commettre un acte criminel », a dit M. Cameron, qui ne sera pas poursuivi, mais qui continue de se chercher du travail.

■ *Bécancour:activités portuaires*

Le port de Bécancour vient d'accueillir hier le plus gros navire de son histoire, le Sanggumay, un minéralier philippin, qui apportait d'Australie une cargaison de 48,600 tonnes métriques d'alumine pour l'Aluminerie de Bécancour. Ce géant des mers mesure en effet 228.02 mètres ou encore 749 pieds de longueur et 106 pieds de largeur. Pour l'amener au quai no 5, il a fallu le concours des remorqueurs de trois firmes spécialisées de Trois-Rivières, Sorel et Québec. Deux quais ont été allongés déjà pour répondre aux besoins de l'aluminerie. Jusqu'à maintenant en 1986, 22 navires ont amarré au port de Bécancour, comparativement à huit au cours de la même période l'an dernier.

■ *Nouveau nom pour Massey-Ferguson*

Massey-Ferguson Ltd. dépensera presque $ 1 million pour adopter une nouvelle raison sociale, soit Varity Corp. Ce dernier nom est en fait une variante de Verity Plow Co., une entreprise que Massey a achetée il y a presque 100 ans. Plusieurs autres grandes sociétés ont ainsi changé de nom depuis quelque temps, notamment International Harvester et Dome Canada Ltd. Massey-Ferguson veut aussi redorer son image. Il y a deux mois, les actionnaires de la compagnie ont approuvé la troisième restructuration majeure de la compagnie depuis 1981. Les actionnaires seront appelés à approuver le nouveau nom, choisi parmi 1,500 suggestions, le 17 juin.

■ *Bénéfice à Air France*

Air France a dégagé en 1985 un bénéfice net de 728 millions de FF, en hausse de 36.7 % par rapport à 1984 et va procéder à deux augmentations de capital, a annoncé jeudi la compagnie aérienne. Ce bénéfice est légèrement supérieur aux estimations de la compagnie (700 MF). Les deux opérations d'augmentation de capital ne se traduiront pas par l'entrée d'actionnaires nouveaux dans le capital de la société, a précisé un porte-parole de la compagnie. L'Etat français détient actuellement plus de 99 % du capital social d'Air France.

■ *En raccourci*

La bourse Desjardins jeunes entrepreneurs de 5 000$ nouvellement offerte par la fondation Girardin-Vaillancourt vient d'être décernée à **Les cartonnages J.M. Inc.** de Saint-Ignace de Stanbridge (comté de Missisquoi)...Le prix Mérite d'une valeur de $2,500, dans le cadre d'un concours de la **Bourse de Montréal** auquel ont participé 4,603 équipes d'étudiants du secondaire à l'université, a été remporté par Patrick Lachance de la polyvalente Calixa-Lavallée...Le Centre québécois de productivité du **vêtement** tiendra le Salon national de la technologie du vêtement à Place Bonaventure du 28 au 31 mai... Le **Bureau de commerce de Montréal** tiendra sa 164e assemblée annuelle le 29 mai...**Pierre Delagrave**, vice-président chez Cossette communication-marketing, représente le Canada au sein du jury du 2e Grand prix mondial de publicité extérieure à Paris...

Le président de la Bundesbank souhaite la stabilisation du dollar américain

HAMBOURG, RFA (AFP) — Le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a souhaité une phase de consolidation et de stabilisation des cours de change, à la suite de l'importante baisse du dollar contre le mark.

Dans un discours prononcé jeudi à Hambourg (RFA) devant le congrès des caisses d'épargne ouest-allemandes, M. Poehl a également laissé entendre que la Bundesbank ne baisserait pas prochainement ses taux d'intérêt.

Au sujet des taux de change actuels, M. Poehl a affirmé: Aussi important et nécessaire qu'ait été l'ajustement du cours du dollar, il me semble maintenant souhaitable de parvenir à une phase de consolidation et de stabilisation des cours de change.

M. Poehl a ajouté qu'il pourrait être parfois utile de procéder à des interventions concertées des banques centrales afin de contrecarrer une baisse trop importante du cours du dollar.

Le dollar, qui avait presque atteint les 3.50 DM en février 1985, cote depuis plusieurs semaines aux alentours de 2.20 DM. La baisse du billet vert a affecté les résultats du premier trimestre des plus grosses firmes exportatrices ouest-allemandes.

Le discours de M. Poehl, entièrement consacré aux questions monétaires, intervient après que les États-Unis eurent pour la première fois mardi, par la voix du secrétaire au Trésor James Baker, exprimé des inquiétudes sur une trop forte baisse du dollar.

Après des années de fluctuation, il serait souhaitable que les importateurs et exportateurs s'adaptent aux nouvelles parités et que s'établisse une période de calme et de stabilité sur les marchés des changes, a ajouté M. Poehl.

M. Poehl a répété son scepticisme vis-à-vis de la notion de zones-cibles suggérée par les Américains, qui définiraient des marges précises de fluctuation pour les monnaies. Il est irréaliste d'attendre dans un avenir prévisible un accord formel sur le maintien de parités définies, a dit M. Poehl. Le volume actuel des marchés financiers mondiaux est tellement important que des parités précises ne peuvent pas être défendues, a-t-il dit.

Aucun des pays dont la monnaie supporterait le plus gros des conséquences d'une instauration de zones-cibles n'est prêt à prendre les responsabilités qui en découleraient, a insisté M. Poehl.

Dans le même discours, M. Poehl a indiqué que depuis que la Bundesbank a donné le signal du premier round de baisse des taux d'intérêts dans le monde, en baissant le 6 mars son taux d'escompte d'un demi-point à 3.5 %, les données importantes qui entrent en compte pour prendre une décision ont changé.

Plus de propriétaires

Chose certaine, vous n'étiez pas seul. Selon les données du recensement de 1981, le nombre de canadiens propriétaires est à la hausse. En fait, plus de 62 % des canadiens vivent dans leur propre maison, comparativement a 60 % en 1971.

Cette information servira à évaluer le marché résidentiel et à élaborer des programmes d'habitation. Le recensement de 1981 nous apprenait que plus des deux tiers des maisons canadiennes avaient plus de dix ans, soit une proportion presque identique a celle observée en 1971.

Les canadiens semblent préférer la vie urbaine. Les chiffres recueillis par Statistique Canada à l'occasion du recensement de 1971 montrent qu'environ 75 % des canadiens vivent en milieu urbain, contre 25 % en milieu rural.

La taille moyenne des ménages a diminué. Au recensement de 1981, le ménage moyen se composait de 2.9 personnes, comparativement à 3.1 en 1976 et a 3.5 en 1971. Le 3 juin 1986, soyez du nombre.

Rolland inc.

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE LES DIVIDENDES TRIMESTRIELS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉCLARÉS PAYABLE LE 13 JUIN 1986, AUX ACTIONNAIRES INSCRITS À LA FERMETURE DES LIVRES LE 23 MAI 1986.

ACTIONS PRIVILÉGIÉS
$1,0625 PAR ACTION SUR LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES CUMULATIVES DE $4,25

ACTIONS ORDINAIRES
CLASSE «A» — $0,25 PAR ACTION
CLASSE «B» — $0,2375 PAR ACTION

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

LE SECRÉTAIRE ADJOINT, ET CONSEILLER JURIDIQUE,
LUC O. DÉSY

LE CARNET DES JURISTES

Bélanger, Sauvé
Avocats

Ronald Adam	Jacques Hurlet
Robert Alain	Sophie Jean
Manon Beauchemin	Pierre Journet
Denys Beaulieu	Michel Lanctôt
Christiane Béland	Claude Lapierre
Louise Bélanger	Michael Larivière
Marcel Bélanger, c.r.	Luc Lefebvre
Alain Bergeron	Jean-Paul Legault
Gérard Caisse	Jean-François Lemay
Michel Cantin	Daniel Mandron
Mimi Côté	Nicolas Martin
Richard Coutu	Claude Nadeau
Michel Delorme	Richard Nadeau
Alain-Claude Desforges	René Piotte
Sylvie Devito	Alain Rondeau
Pierre Dozois	Pierre Sauvé
Claude J.E. Dupont	Marc Simard
Michel Dupuy	Francine Tourangeau
* Aline Grenon	François Tremblay

* Aussi membre du Barreau de l'Ontario

28ième étage, Tour de la Bourse
Square Victoria
Case Postale 221
Montréal, Qué. H4Z 1E6

Télécopieur: (514) 876-3053
Télex: 05-25423
Téléphone: (514) 878-3081

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans cette rubrique **«rendez-vous»**. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquer avec:

Francine Gingras
842-9645

RENDEZ-VOUS

CONGRÈS ANNUEL 1986

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC (APAVQ)

M. Gérard D. Lévesque
Ministre des Finances du Québec
Conférencier

Déjeuner présidentiel
Le jeudi 22 mai 1986
à 12h15
Hôtel Plaza La Chaudière
Salle des Nations
à Hull

Prix d'entrée:
Membres de l'APAVQ: 45$
Non-membres: 55$

Pour renseignements et réservations:
Mme Ginette Braconnier
(514) 288-4454
511, Place d'Armes, bureau 701,
Montréal, Qc H2Y 2W7

sodes

COLLOQUE

L'importance du commerce maritime sur le Saint-Laurent et le rôle des pouvoirs publics

Sept-Îles, les 16 et 17 juin 1986

Organisé par les villes portuaires de la Côte-Nord
Sept-Îles — Port-Cartier — Baie-Comeau —
Havre-Saint-Pierre
en collaboration avec
La Société de développement économique
du Saint-Laurent
SODES

Grands thèmes

* Rôles présent et futur des gouvernements dans le commerce maritime
* Importance du Saint-Laurent pour les industries manufacturières québécoises
* Problèmes et menaces concernant le commerce maritime sur le Saint-Laurent

Frais d'inscription: 250 $
Pour information et inscription, veuillez contactez:
Marc Gagnon, Directeur général, SODES, 385 Grande Allée est, Québec, Québec, G1R 2H8, (418) 643-7788.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Virement à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a chuté de 14.73 points et affichait 3062.60 au terme d'une séance animée.

Le volume des échanges a atteint 19.77 millions d'actions, contre 16.90 millions mercredi.

Dans les valeurs industrielles, HCI Holdings A perd 15 cents à $1.60; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-4 à $19 1-2 et Canadian Pacific Ltd 3-8 à $16 7-8. Inco gagne 1-4 à $18; TransAlta Utilities A 1-4 à $28 7-8; Pagurian Corp. A 1 1-8 à $16 7-8; First Marathon A 2 1-8 à $14 1-4 et Samuel Manu-Tech 1 7-8 à $21 7-8.

Dans le secteur des mines, Sherritt Gordon cède 1-8 à $6 5-8; Placer Development 3-8 à $22 3-8 et Golden Knight 3-8 à $10. Treasure Valley gagne 10 cents à $1.50 et Viceroy Resources 15 cents à $3.30.

Du côté des pétroles, Total Petroleum North America abandonne 1-8 à $30 1-8; Numac Oil and Gas 1-8 à $8 3-8 et Westmin Resources 3-8 à $8 1-2. Canada Northwest Energy gagne 1-2 à $16 et Poco Petroleum 1-4 à $8 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

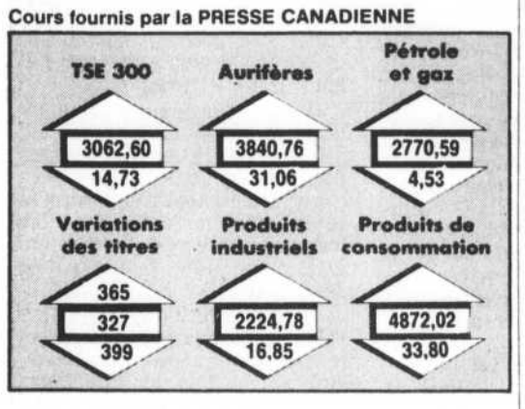

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	$34¼	34	34	— 5
AHA Auto o	3950	$9½	9¼	9¼	— ¼
AMCA Int	3800	$18⅞	18⅜	18⅜	— ⅜
AMCA p	400	$25¼	25¼	25¼	
AMCA 2 p	4225	$29	28¾	28¾	+ ¼
AMCA 3 p	1600	$25⅜	25⅛	25⅛	— ¼
Aberford	44800	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Aberford w	2350	20	20	20	
Abermin o	7300	132	130	132	— 3
Abti Prce	4000	$25	24½	24½	— ⅜
Abitbi 7½p	100	$47	47	47	+ ⅜
Abitibi w	13650	$5¾	5½	5½	— ⅛
Acug A	21250	$6	5⅞	5⅞	
Acug w	20500	240	170	201	+ 31
Acklands	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Agossiz	4833	300	300	300	— 5
Agnico E	13820	$21½	21⅜	21⅜	
Agra Ind A	1850	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅛
Agra B f	1550	$16½	16⅜	16½	
Aiguebel o	1650	240	235	235	— 5
Alf Energy	69485	$13¼	12⅞	13⅛	+ ¼
Alf Enr A	1900	$27	27	27	+ ¼
Al Enr 1125	300	$30	30	30	+ ¼
Al Enr 775	6460	$24⅛	24⅜	24⅜	+ ⅛
Alta Nat	800	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Alcan	104575	$40⅝	39⅝	39¾	— ⅝
Alcan w	36400	$8	7½	7½	— ⅜
Alexis N 1	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Algo Cent	200	$22⅛	22⅛	22⅛	
Algoma St	500	$17	17	17	
Algma St B	1600	$19½	19¼	19½	+ ¼
Alflex	4500	70	70	70	+ 5
Alum A	900	$26⅞	26⅞	26⅞	+
Alum B	see below				
Alum c p	2200	$24⅞	24¾	24¾	— ¼
Alum d pr	see below				
ACCI f	35950	$16⅛	15⅞	15⅞	+ ⅛
A Barick o	36800	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
A Barik w	9000	116	115	116	
Am Eagle o	1840	110	108	110	+ 2
Am Leduc	6200	27	25	27	+ 1
Andrs' WA f	500	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅜
A C Mn	2000	49	49	49	— 4
Ang CT 265	100	$32¼	32¼	32¼	+ ½
Ang CT 315	200	$37½	37½	37½	+ ½
Ang dGld o	2000	140	140	140	+ 10
Ang UDev	5400	64	64	64	+ 2
Anthes	18200	95	92	92	— 2
Arbor A	200	$17	17	17	
Arbor B f	100	$15½	15½	15½	— ¼
Args 260 p	250	$30½	30½	30½	
Argyll A f	21100	89	80	89	+ 9
Asamera	8600	$9⅝	9⅜	9½	
Asamera 8	4900	$25	24½	24½	— ¼
Asamera 7	1434	$12¼	12¼	12¼	
Asamera w	1511	190	175	175	—15
Asoc Porc o	500	150	150	150	— 5
Astral A f	1200	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
Atco I f	5500	$8¾	8⅛	8⅜	
Atco w	12500	145	140	145	+ 4
Atl C Cap	573	145	145	145	
Atlas Yk o	4000	18½	18½	18½	+ ½
Augmitto' o	2716	100	95	95	— 5
Aur Res o	30775	270	250	260	—10
Avinda o	33000	46	42	45	+ 5
BCED	21469	$5½	5⅜	5½	
BCED A	1000	$6¾	6¾	6¾	
BCED 8⅝	700	$8⅞	8⅞	8⅞	
BCED 9½	100	$9¼	9¼	9¼	
BC Rail p	1000	$27	27	27	
BC Sugar A	1891	$22½	22½	22½	
BC Sugar w	3700	305	300	300	
B Corp p	30985	$30¼	30	30	— ¼
B Corp r	see below				
BGR A	4250	8	7⅞	8	
BGR w	2600	10	10	10	
BMB Comp	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
BP Canada	905	$30½	30	30½	
BRISA o f	3440	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
Bachelor	15800	210	205	210	— 5
Banister C	1000	$9½	9½	9½	
Bk Alberta	500	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Bank BC	58893	370	345	345	—20
Bk BC 228	700	$22¼	22	22	— ¾
Bk BC 222	800	$22½	22½	22½	— ¾
Bank Mtl	58101	$33⅞	33⅜	33⅜	— ⅛
Bk Mtl 285	2050	$37⅛	37	37⅛	+ ⅛
Bk Mtl 250	7750	$27¼	27	27	— ⅛
Bk Mtl 3p	3300	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
Bk Mtl w	32000	$5¾	5⅜	5½	— ⅛
Bank N S	49241	$14⅝	14⅜	14½	— ⅛
Bk N S 1p	1000	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Barons Oil	5350	320	315	320	
Baringtn o	3000	70	70	70	
Bathrst p	200	$13	13	13	p ¼
Baton	8800	$25	23¾	24½	+ 1¼
Battle MA	f 2200	$18	18	18	
Bay Mills	900	$30	29⅜	30	+ ⅜
Beau CA o	500	38	38	38	— 3
Beacoup o	4000	32	32	32	
Belkin Inc	f11950	$18¾	18⅜	18½	+ ⅛
BCE	87053	$39⅝	39¼	39⅜	— ⅛
BCE 1.80 p	700	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
BCE 2.05 p	125	$39½	39½	39½	+ ¼
BCE 2.70 p	6750	$41¾	40¾	41	
Belmoral o	9800	275	270	270	— 5
Bentall 1 p	1000	$26¾	26¾	26¾	
Biltrite Ngt	200	$12½	12½	12½	+ ⅛
Biotech	3800	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Bikdm	2800	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅛
Bluesky	1500	265	260	260	
Bombdr B f	1500	$21¾	21¾	21¾	
Bonanza R	29981	195	185	185	—15
Bonar	4000	$27⅛	27	27	
Bonar w	15150	$15½	15⅛	15½	
Bow Valy	31435	$11⅜	11⅛	11¼	
Bow Valy 4	306	$11¼	11	11¼	+ ¼
Bow Vly 205	3050	$20⅞	20¼	20⅜	— ⅜
Bow Vly 200	see below				
Bow Valy w	15871	75	70	75	+ 15
Bow Vly R	12206	200	180	200	+ 20
Bow VR p	2100	$7½	7	7½	+ ¼
Brcknl dr f	851	38	38	38	— 2
Bralorne	200	180	180	180	+ 5
Bralor 8.75	2100	$9¾	9¾	9½	
Bralorn w	11000	7	7	7	+ 1
Bramalea	1100	$20¾	20⅝	20¾	+ ¼
Brmlea B p	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅜
Brscade p	2374	$40	40	40	+ ⅛
Brascan A	84388	$24¼	24	24	— ⅛
Brkwater o	19700	$6	6	6	— ⅛
Brenda M	850	$8½	8½	8½	+ ⅜
Bright A	700	$25	24½	25	
Brinco 1 o	5780	40	40	40	+ 1
BCFP	105952	$13⅜	13⅛	13⅜	— ¼
BCFP p	180	$37	37	37	— ½
BC Res	45920	152	146	146	— 8
BC Res p	820	$25	24¾	25	+ ¼
BC Phone	19716	$28¾	28¼	28¼	
BCPh 4.84	270	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
BCPh 6 pr	100	$71	71	71	
BCP 7.04 p	570	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
BCP 11.24 p	1820	$30⅛	30⅛	30⅛	
Braulon	19800	160	155	160	+ 6
Bruncor	9109	$18¼	18	18	— ¼
Brunswk	6400	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Budd Can	800	$37	37	37	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	109553	$23¾	23¼	23½	— ⅜
CB Pak	400	$26¼	26¼	26¼	
CCL A	2560	$18	17½	17⅞	+ ¼
CCL B f	24865	$18¼	17¾	18	
CDC Life	6100	$36¼	35½	35⅞	+ ⅜
CFCF f	2000	$21½	21½	21½	— ¼
CME Res o	8500	42	41	42	+ 1
CSA A f	2200	$6¼	6¼	6¼	
Cableshor	70045	$39½	33	35	— 5
Cabre	2300	285	275	285	+ 10
Cad Frv	26425	$20	19¾	19⅞	
Cad Frv A	5180	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Cad Frv 2	1300	$11	10¾	11	+ ⅛
Cad Frv w	2700	$13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
Calgary 1 p	700	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Cltrna	100	475	475	475	
Cambridg	500	$23½	23½	23½	
Camb 1	5600	$30½	30⅛	30⅜	— ¼
Cmbridg w	4400	$7⅛	7	7	— ⅛
Camco Inc	12240	$23¾	23	23¾	+ ½
Camndx o	2000	104	104	104	— 1
Camp RL	41570	$20⅜	20	20⅛	— ⅛
Camp Res	9251	120	117	120	+ 5
Camp R w	2626	14	14	14	— 1
Camp Soup	4217	$30	29⅝	29⅝	— ¼
Campeau f	2950	$29⅜	29⅛	29⅜	
Campeau C	500	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Cmpeau w	300	$7	7	7	
Camreco o	2500	40	40	40	
CCem ex p	24264	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
CDC f	8770	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
CDC I R	see below				
CDC pr B	z178	$101	100½	100½	
CDC 1980	16645	$16⅞	16½	16½	— ¼
CDC 1983	2800	$25½	25¾	25⅝	
Can Malt	120	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
C Nor West	19684	$16¼	15⅝	16	+ ½
CNor Wst B	2380	$23½	23¼	23½	
CNor Wst w	296	155	155	155	
C Pockrs	59150	$41¼	40½	41¼	
CS Pete f	6000	455	455	455	—10
Can Trust	500	$53⅜	53⅜	53⅜	+ ⅛
C Trsco C	1025	$22	21¾	21¾	
C Trsco G	1400	$24½	24¼	24½	+ ½
C Tung	1900	$9	8¾	8¾	— ¾
CCMan X f	600	$31	31	31	+ ⅜
CC Man Y	1400	$31	30⅞	31	
CForms A f	1500	440	435	435	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Formst B	1200	435	435	435	— 5
C Found pr	100	$11½	11½	11½	+ ½
CG Invest	100	$53	53	53	+ ¼
C Im B	282903	$19⅞	19⅜	19½	— ¼
CIBC 250 p	300	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
CIBC 35625	600	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
CIB p	110100	$99¾	99¾	99¾	
CIBC w	4950	$6½	6¼	6¼	— ¼
CIBC w A	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cibc w B	50300	410	385	390	—15
Cdn Jorex	500	150	150	150	+ 5
C Manoir	3700	$14¾	14½	14½	— ⅛
C Marconi	7700	$25¼	25	25	— ¼
CNat R	17000	13½	10	13½	+ 5½
C Nth Stor	1460	135	125	125	—10
C Ocdental	20767	$19¾	19½	19¾	+ ¼
CP Ltd	235074	$17⅜	16⅞	16⅞	— ⅜
Cdn Roxy	7732	$5⅜	5	5⅛	— ⅜
Cancom o	4800	$11⅞	11½	11⅝	— ⅛
Cdn Tire	1005	$22¾	22	22¾	+ 1¼
CTire A f	30989	$15⅝	15½	15½	
CUtil A f	9589	$19½	19¼	19¼	
CUtil 2nd F	200	$27	27	27	
CUtil 2nd H	3700	$23	23	23	
CUtil 2nd I	1300	$27¼	27	27	
CUtil 2nd K	100	$26	26	26	
CUtil 2nd L	100	$26¼	26¼	26¼	
CUtil A w	5150	445	435	440	+ 5
CUtil B w	2650	445	440	440	+ 5
CWN G 4 pr	900	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
CWN 5½ p	500	$13	13	13	
C Wrld	1261	250	250	250	
CWorld A p	600	$14	13½	13½	— ½
CWorld 1 p	661	$7⅝	7⅜	7⅜	— ⅛
Cnamax o	11706	495	485	485	—10
Canrchon	133	270	270	270	
Canbra	500	$9¼	9¼	9¼	
Cantor	16400	$13⅜	13½	13⅜	
Cantor pr	800	$20⅜	20½	20½	— ¼
Canhorn o	8319	145	140	140	— 4
Canron A	3000	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Canterra	2275	$6½	6⅜	6⅜	
Cara	725	$31¼	31	31⅛	— ⅛
Cara A f	500	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Carena	100	$41¾	41¾	41¾	+ ½
Carl OK	2630	$15¼	15⅛	15¼	
Carl A p	500	$24¾	24½	24½	— ¼
Carlyle o	3500	15	15	15	
Crma A	343000	34	28	30	— 2
Carolian o	1500	410	400	400	—10
Carolian w	1000	300	300	300	+10
Cascades	12400	13	12	13	+ ⅜
Cassiar	86295	240	205	220	+15
Casidv A p	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Celanese	4600	$17¾	17½	17½	+ ¼
Celan 175 p	400	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
CFund A f	2450	56	57⅜	57⅜	— ⅛
Centrl Tr	22702	$20¾	20½	20½	+ ½
Chnclr	1400	32	32	32	
Charan	2000	$13	13	13	
Charan w	300	$9½	9½	9½	— ⅛
Chateau A f	5700	$14⅝	13¾	13¾	— ¾
Chieftan	3000	$8¾	8¾	8¾	
Chieftain C	1360	$40	38½	39	+ ½
Chrysler	1750	$50½	50	50	— 1
CHUM	250	$56⅜	56⅜	56⅜	
CHUM B f	2100	$54½	54¼	54¼	+ ¼
Cineplex	99598	$22⅜	21½	22½	+ ⅜
Cineplex p	31250	$22⅜	21½	22½	+ 1⅛
Cinram	13600	$21	19½	21	+ 1½
Cinram w	38400	$14	13	14	+ 1¼
Circa Crft	1600	$11	11	11	+ ⅛
Cobi Food	22300	280	265	270	+ 5
Coho A	1325	112	110	110	— 2
Coin Lake o	8500	145	140	145	
Colonial o	2000	80	80	80	
Colony P o	3500	190	175	175	—15
Cominco	27841	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Cominco D	2000	$26⅞	26¾	26⅞	
Cmrcl Fin	26200	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Cml Fin w	24650	275	260	262	— 1
Cml D G	110000	105	105	105	— 5
Compu H o	42200	315	290	305	+ 8
CpH w	1300000	94	80	90	+10
Cmpig	16960	57	6⅛	6¾	— ¼
Cmp Inv o	12800	375	365	365	— 5
Comterm	2000	172	172	172	
Ctrm w	1000	80	80	80	+ 4
Coniagas o	400	495	495	495	— 5
Con Bath A	10506	$25½	25⅜	25⅜	
C Norex	1325	200	185	200	+ 20
Cons Pipe	3200	$9½	9⅛	9⅜	+ ¼
Con Prot o	7900	101	97	100	
Consoltex	28800	$19⅜	18⅜	18⅜	— ⅜
C Distb A	3700	$8¼	8	8⅛	— ⅛
CDistb B f	21100	$8	7⅞	7⅞	
Cons Gas	8210	$26¾	26¼	26½	— ¼
C Gas 13½	650	$31	30¾	31	+ ¼
C Gas 9¼	1050	$27⅞	27½	27⅝	— ¼
Con Glass	1300	$25	24¾	25	+ ¼
CTL Bank	32366	$9⅞	9½	9⅞	+ ¼
CTL Bk 4½	100	$77	77	77	+ 1
CTL A p	500	$22	22	22	+ ⅜
Contrns A f	11000	$10¼	9⅞	10	— ¼
Conwest A	260	$7⅞	7¾	7¾	
Conwest B f	5325	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Conwst 12	7679	$25	25	25	+ ½
Corby	826	$22	21½	21½	
Cor Mark f	5000	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Core Mrk w	14400	365	350	360	+10
Corp Food	200	$28½	28½	28½	— ½
C Falcon C	12701	$19	18⅝	19	+ ⅜
Coseka R	2000	135	130	130	—10
Coseka 7 p	3000	310	310	310	
Costain Ltd	6280	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ⅛
Costn A	111311	$26½	26½	26½	+ ¼
Costain w	3200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Courvan o	1000	35	35	35	— 3
Crain RL f	1268	$32	31¾	31¾	— ¼
Crestbrk	5150	$10½	10½	10½	— ½
Cr Life Ap	1600	$27	26⅞	27	+ ¼
Crownx	6500	$32⅞	32½	32½	— ⅜
Crownx A f	8910	$30	29	29	— ¾
Crownx 1	p12775	$39¾	39½	39½	— ¼
Crownx 2	p 1500	$26½	26⅛	26¼	— ¼
Crownx 3	p45200	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
Crnx w	7600	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅜
Cuvier o	2500	30	30	30	+ 2
Czar Res	48400	155	138	155	+ 24
Dor Val o	6500	215	195	195	—20
DRG A f	500	$16¾	16½	16½	
Datel o	1000	105	105	105	
Davidson o	500	350	350	350	
Deiour o	600	23	23	23	— 2
D Eldona o	1053	55	55	55	— 2
Denison A p	6165	$7⅞	7¾	7¾	
Denison B	115044	$7⅝	7½	7⅝	
Denison p	2900	$22⅛	22	22	+ ⅛
Denison B p	4800	$21¼	21⅛	21⅛	+ ⅛
Denison w	8300	90	89	90	
Denisn 86 w	2700	40	39	39	
Derlan	35297	$22⅞	22⅜	22½	
Develcon	1100	360	350	350	—10
Dexleigh o	5790	420	415	415	— 5
Dexligh w	6440	235	231	231	— 4
Dicknsn A f	8557	$6¾	6½	6½	— ¼
Dicknsn B	757	$7¼	7	7	— ⅛
Dicon Sys	1200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Discovry f	3100	123	120	120	— 3
Dofasco	8279	$30¼	29¾	29⅞	
Dfs 4¾	100	$63⅞	63⅜	63⅞	+ ⅛
Dfs 260	4500	$38½	38¼	38⅜	
Dofor 1 p	25000	$25⅞	25⅜	25⅜	
Doman A	5200	440	435	435	
Doman B f	10245	435	435	435	— 5
Dome C	172882	$5¼	490	490	—22
Dome Mine	28100	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Dome M gw	13000	180	171	171	— 5
Dome M sw	25300	240	230	230	—10
D Pete	682419	178	170	170	— 9
DPete A p	11900	390	380	380	—15
DPete B p	1250	390	375	390	
D Pet w	162750	8½	7½	7½	—1½
D Expl to	z633	22	22	22	
D Textie	800	$21¾	21¾	21¾	
Domtar	4065	$29⅞	29⅝	29¾	
Domtar 225	100	$27½	27½	27½	— ¼
Domtar B	300	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Donohue	1300	$26¾	26	26¾	+ 1¼
Dorset A o	16000	35	33	33	+ 2
Dover Ind	600	$31½	31½	31½	
Dover pr	z78	$7⅜	7⅜	7⅜	
Drm Pete o	9483	7½	7	7	— ½
Dmag	8452	$5¼	425	5¼	+ 1
Dmagmi w	z500	3	3	3	
Dunde	5000	47	47	47	+ 2
Dunoil A o	4600	70	70	70	— 5
Du Pont A	19530	$34	33½	33½	— ¾
Durham f	3500	128	123	123	+ 3
Durham w	1000	29	29	29	+ 1
Dylex Ltd	601	$20½	20⅛	20⅛	— ⅜
Dylx A	197449	$15½	15	15	— ½
Dynamar	z400	25	25	25	
Dynex A	3000	20	20	20	— 3

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eaglet o	9000	55	55	55	
Est Bakrie	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+ 1
Echo Bay	9050	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
Echo 1987 w	1550	$6⅜	6⅜	6⅜	
Echo 1988 w	850	$5⅞	5⅞	5⅞	
Echo 1989 w	2100	$5¾	5⅝	5¾	
Elcthom X	1007	$13	13	13	
Elcthm Y f	1515	$12	12	12	
Emco	15700	$32	31½	32	+ 1
Empire A f	1800	$16⅜	16	16⅛	+ ⅛
Empire 1p	600	$24	24	24	— ¼
Energy R o	575	230	230	230	
Enertec	1000	16	16	16	— 2
Epitek	2000	33	31	33	+ 1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Minrl Res	5750	270	260	260	— 5
Mirtone	7950	265	245	245	
Mirtone A f	44600	235	216	225	—10
Mrt B w	341750	28	20	27	+ 2
Mrt u	460000	235	235	235	
Mitel Corp	17125	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Mitel 200 p	2500	$21⅛	21	21	— ¼
Mali o	2200	460	450	455	
Mali A w	5200	160	155	160	+ 5
Molson A f	34420	$26⅞	26½	26⅝	— ¼
Molson B	248	$26½	26½	26½	
Monaco	6200	$7	6½	6¾	— ¼
M Trusco	300	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Moore	32858	$34⅛	33⅝	33⅝	— ⅜
Morgan	2700	205	205	205	+ 4
Morisn	600	$6⅝	6⅜	6⅜	
Mtg Ins R	see below				
Mothers	100	$10	10	10	— ½
Mothers w	3000	60	60	60	
Muncpl Fin	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Mun Fin p	700	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Murphy	1800	$19¾	19½	19½	— ⅜
Muscocho	10000	315	300	300	—20
Mus p	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅜
Musto o	930	440	430	440	+ 15
NSR Res o	12000	30	27	27	— 3
Nabisco L	1450	$40½	39¾	40½	+ ½
Nat Bk Can	13756	$29	28¾	28⅞	+ ⅛
Nat Bk 15	900	$26¾	26¾	26¾	
Nat Bk 6	see below				
Nat Bk 7	1000	$26⅜	26¼	26¼	+ ⅛
Nat Bk 8	600	$24¼	24	24	— ⅜
Nat Bsns	19800	$33½	32⅞	33¼	+ ⅜
Nat Sea	800	$24	24	24	
Nt Vg Trco	4225	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Nearctic o	11000	77	75	75	— 3
N Kelor o	1000	15	15	15	
N Provid o	3100	19	18	18	— 1
N QRagin o	3825	150	150	150	—10
Nfl CapA f	25400	$8	7¾	7⅞	+ ⅛
Nfld LP A	2574	$18¾	18½	18½	— ¼
Nfld T 1350	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Newscop	2300	220	220	220	— 5
Newtel Ent	3822	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Nkl Rim o	16207	58	57	57	
Noma A f	33250	$29½	29⅛	29⅛	— ⅜
Noma B	400	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅜
Nor Acme o	765	62	62	62	
Norando	49344	$18½	18⅛	18¼	— ⅛
Nor 9½	673	$99	99	99	— ¼
Nornda B p	13575	$27½	27	27¼	
Norcen	77637	$13½	12⅞	13⅛	+ ½
Norcn ord f	7195	$12½	12	12⅜	+ ⅛
Norcn 7¾	8975	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Norcn 8.12	100	$25¾	25¾	25¾	
Normick P	z25	$17⅞	17⅞	17⅞	
NC Oils	150	$11½	11½	11½	
Nor Tel	89595	$41¾	40½

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Recul du marché

MONTREAL (PC) — Les cours ont de nouveau basculé hier à la Bourse de Montréal et l'indice général du marché s'est replié de 9.30 points, à 1552.58.

Les échanges ont porté sur 3,213,993 actions au regard de 4,678,592 la veille.

Tous les secteurs ont battu en retraite, sauf les pétrolières (plus 0.13 à 1187.41) et les forestières (en hausse de 11.24 à 1941.93). Le groupe des mines a été le grand perdant, avec un recul de 10.75 à 1215.40.

Le titre American Resources A, en hausse de 5 cents à $4.40 s'est traité à 139,100 exemplaires. Teck Corp. B est inchangé à $22 et 28,800 actions ont changé de main.

Alberta A a perdu 15 cents à $4.70, CAE Industries 3-4 à $23 3-8, Banque royale 1-2 à $32 3-8, Banque de Montréal 3-8 à $33 3-8 et Bell 1-4 à $39 1-4.

Par contre, Cascades a gagné 1-2 à $13 et Inco 1-8 à $18.

Sur un total de 445 titres mis en jeu lors de la séance, 156 ont fini en hausse, 159 en baisse et 130 stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

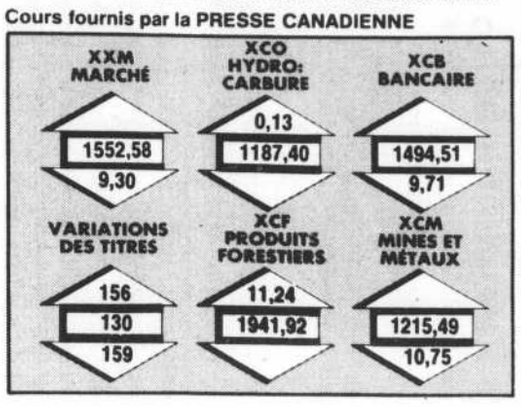

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	20000	$5½	5½	5½	+ ⅛
ACSI	11500	$5⅛	495	495	—5
Agnico E	2100	$21½	21⅜	21⅜	— ¼
Aiguebelle	7300	250	240	240	—10
Alta energ	800	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
Altaen.7.75	500	$24½	24½	24½	—13⅜
Alcan Alu	13874	$40⅝	39¾	39¾	— ⅜
Alcan Wt	2440	$8	7⅜	7⅜	— ⅜
Aldana M	z277	7	7	7	—5
Aligra	3505	$22¼	21⅞	22⅛	— ⅛
Alum 2.00	800	$26	26	26	— ⅛
Alum.C 84	1300	$24¾	24¾	24¾	+ ⅜
AMCA int	8508	$18¾	18¼	18¾	
AMCA8.84	300	$25⅜	25⅛	25⅛	
AMCAsr3	500	$25¼	25¼	25¼	
Am.Barric	420	$13⅛	13	13	— ⅛
fACCI	13100	$16	15¾	15¾	— ⅛
Amer.r	139100	445	435	440	+ 5
Amusecor	4000	240	235	235	+ 4
Artopex	7760	$10⅝	10⅜	10½	+ ⅛
Asamera	10150	$9½	9⅜	9⅜	— ¼
Asamera.8	1800	$25	24¾	24¾	+ ⅜
fAstral A	10000	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
fAtco I	100	$8⅛	8¼	8¼	
Atco.wt	2000	143	143	143	—2
B Corp.A	8300	$30¼	30	30	— ⅛
B.crpIr	27815	$12⅞	12¼	12¼	— ⅛
BCED	9450	$5½	5⅜	5½	
BCE	66862	$39⅝	39¼	39¼	— ¼
BCE 1.80p	300	$26⅝	26⅜	26⅜	
BCE 2.05p	100	$39⅜	39⅜	39⅜	
BCE 2.70p	2584	$41⅜	40⅞	41⅛	+ ⅛
B C Forst	7215	$13½	13⅛	13⅜	— ⅜
BC Phone	5200	$28⅜	28¼	28¼	— ¼
BP Can	1500	$30¼	30	30	
Bank NS	10976	$14⅝	14⅜	14½	
B NS sr1	400	$25⅛	25½	25⅛	+ ⅛
Baue Cont	825	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Baue Mtl	45114	$33⅝	33⅜	33⅜	— ⅜
BMO 2.85	1800	$37¼	37	37¼	+ ¼
BMO $2.50	4800	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
BMO Wts	4900	$5¾	5½	5½	— ⅛
Bq Eparg	17358	$26	25¼	25¾	+ ¼
BqEp 2.62	1450	$27¾	27¾	27¾	
Baue Nat	64316	$28⅞	28¼	28¾	
Bq Nat s4	2600	$26¾	26¼	26¾	
Bq Royale	90948	$33	32⅜	32⅜	— ½
Bq Ry Wt	4775	285	280	280	
BqRy 1.45	1500	$18⅜	18¼	18¼	
BqRy 2.75	1000	$32¼	32¼	32¼	
Belkin.A	440	$18½	18½	18½	
Belmoral	7000	275	265	270	
Belm.w	4625	112	111	111	—2
Berkley.pr	600	470	455	455	—10
Biltrite	6470	$12½	12¼	12½	
Biltrite.Wt	3500	205	195	200	+ 4
Biotech	3200	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
fBomb A	1510	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
fBomb B	10850	$21⅞	21½	21½	— ¼
Bow Val	2900	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
BowVl2.05	1800	$20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
Bow V Rs	1400	200	185	200	+ 25
Bow.R.2.12	500	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Brascade	401	$40	40	40	+ ⅛
Brascan A	8098	$24¼	24	24⅛	+ ¼
Brnco.1	11500	40	40	40	
Bruncor	8000	$18⅛	18	18	— ¼
C D					
CAE Ind	50459	$23¾	23⅜	23⅜	— ¾
CDC Life	500	$36	36	36	+ ¼
CB Pak	600	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Cad Frvw	2900	$20	19¾	20	+ ⅛
Cmbdg	1300	$23½	23¼	23½	
Cbrgwt	9500	$7	6⅞	7	— ⅛
Camp R	25800	123	123	123	—2
Cmpbel.Sp	1200	$30	30	30	+ ½
fCampeau	333	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
fCDC	3000	$7¾	7¾	7¾	
CDC 1980	2200	$16¾	16⅝	16⅝	
CDEv.r	5000	225	210	210	
C Imp Bk	18844	$19¾	19⅜	19½	— ⅜
CIBC wB	4250	410	390	390	—20
CIBQ 3.562	300	$27⅞	27⅞	27⅞	
CIBC w	1800	$6⅝	6¼	6¼	— ½
CP Ltee	29411	$17⅜	16⅞	16⅞	— ¼
Cdn Tire	1700	$22¾	22¼	22¾	+ ¾
fC Tire A	9900	$15⅜	15½	15⅜	
fC Utilit A	3754	$19⅜	19⅜	19⅜	
C Utilit B	350	$19½	19½	19½	
C Util Prk	200	$27	27	27	
C.Util SrH	500	$23	23	23	
CMnac	29448	$16⅜	15⅝	16	— ⅜
Canamax	800	485	485	485	—10
Carena	z24	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅛
Carl Ok	4550	$15¼	15	15	— ⅛
Casca.	132542	$13	12	13	+ ½
Cassidys	1100	$16	15	16	+ 1
Celanese	2748	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅜
Cent Dvn	3000	50	50	50	+ 5
Central Tr	900	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
fCFCF.Inc	7675	$21¾	21½	21½	
Charan	5184	$13¼	12¾	13¼	+ 1⅛
Charan.wt	3250	$9½	9⅛	9½	+ ⅛
fChateau	2250	$14⅜	13¾	13¾	— ¾
Circa Crft	7300	$11⅛	11	11⅛	+ ¼
CimL PrE	1348	$15⅞	15⅜	15¾	+ ⅜
Cinram	2700	$20⅞	19½	20¾	+ 1½
Cinram.W	2200	$13¾	13	13¾	+ 1
Cogeco	2300	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅛
Cominco	2600	$13	12¾	12⅞	+ ⅜
Comi 2.00	360	$23¾	23¾	23¾	— ¾
Cmrd.a	8875	$8¼	7¾	8¼	+ ¼
Cancom	1300	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Cmp Inv	3950	375	365	365	
Comterm	15810	174	166	170	—2
Comt.Wt	875	85	85	85	+ 4
C Bath A	11600	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
C Distb A	1000	$8¼	8⅛	8¼	
fCDistb B	36000	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Cons Gas	400	$26½	26½	26½	— ⅛
CPCI.A	12050	$6⅞	6¾	6¾	
CPCI.B	3250	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Corby A	100	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
fCor.Mark	930	$8¾	8⅜	8⅜	+ ⅛
Datagram	3600	315	310	315	
Datamark	5900	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅛
Denison.A	2000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Denism9.50	100	$21	21	21	— ⅛
Disnat	34950	380	350	350	—30
Dofasco	1700	$30	29⅞	30	+ ⅛
Dfs	2900	$38½	38¼	38⅜	+ ¼
Dofor A	17920	$14¾	14½	14⅜	— ⅛
Dofor pra	800	$26	25¾	25¾	— ⅛
Domco Lte	8809	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Dome Cda	2111	$5⅛	490	490	—22
Dome Mns	1700	$9¼	9⅛	9⅛	— ¼
Dme.wt.a	500	240	240	240	—10
Dome Pet	5602	176	172	173	—5
Dome.wt	17250	8½	7½	7½	—2½
Domtex	11206	$21⅛	21½	21¾	+ ⅛
Domtar	4741	$29⅛	29½	29⅜	
Domtr.sB	800	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Donahue	16165	$27⅜	25¾	27¼	+ 2⅛
DuPont A	1000	$34	34	34	
fDylex Ltd	700	$15⅛	15	15	— ½
E F					
East Bak	200	$13⅜	13⅜	13⅜	—25
Echo Bay	1772	$19	18¾	18¾	— ⅜
Echo wt b	12100	$6¾	6¾	6¾	
fEnPr A	1000	100	100	100	
Epitek Int	500	32	32	32	
Eq. Denis	3000	355	345	345	+ 5
FCA Inter	10060	$17½	16⅜	17⅜	+ ½
Falcn Cop	1615	$19	18⅜	19	+ ⅜
FalLtee	545	$21⅛	20⅞	20⅞	— ¼
F.ax6.5	1000	200	200	200	
Forex	14400	90	90	90	+ 4
FourSeasn	500	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
G H					
Gaz Metr	15376	$12⅜	12	12	— ¼
Gen Motr	z15	$104¾	104¾	104¾	—4⅜
Genst.2.E	300	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
fGldcrp.A	280	$6½	6¼	6½	
Gldcrp.Wt	3000	2	2	2	
Goodfellw	2325	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Grma Lee	1000	50	50	50	—1
fG.laub	14275	$14½	14	14¼	+ ⅜
G.lauW	42750	$5⅞	5⅛	5⅜	+ ⅛
Gr.T.GTC	7550	$11⅜	10¾	11⅛	+ ⅛
Gdcor.wt	200	103	103	103	—7
fSteinb A	1850	$45	44½	44½	— ½
Stelco A	1460	$27	26½	27	+ ½
Stelco Wts	8400	72	68	72	+ 3
Stel 1.94	1000	$26	26	26	+ ⅛
Sullvn.Min	4775	485	475	480	
Sumabus	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
fTeck B	28800	$22	22	22	
Teck.SerF	1500	$35¾	35½	35½	
Te—Com	18500	320	305	315	+ 5
fTele—Cap	3330	$14	13⅜	13⅜	
fTel Mt B	1000	$41½	41	41½	+ 1¼
Tembec.A	4016	420	415	420	
Texaco	5057	$29	28¾	29	+ ¼
Thomsn A	4575	$29¼	28⅞	29¼	+ ¼
TIE teleco	11000	$7	6¾	6¾	
Tor Dm Bk	25696	$25⅝	25⅛	25¼	
TDm 1.83	500	$24¾	24¾	24¾	
fTorstr B	800	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅜
Total Pete	100	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
Tot Pet pr	2725	$46¾	46½	46¾	
Gr.Totec	15400	$5⅝	5⅛	5¼	
Totec.W	28800	220	205	210	—10
TAIRs.prB	300	$25⅝	25⅛	25⅜	+ ⅛
TAIRs.prC	100	$25⅝	25⅛	25⅜	— ⅛
TrAlta A	3263	$28⅞	28⅛	28⅞	+ ⅛
TrAlta wt	500	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
TrAlta12.5	1000	$28⅞	28¾	28¾	— ¼
TrnsAlta.9	1200	$27⅛	27⅛	27⅛	
TrAlta 8.4	300	$26⅞	26⅞	26⅞	— ¼
TrCan Pl	11050	$18¾	18½	18½	
TrCan pre	200	$53	53	53	
TrCan Sr1	30000	$50½	50⅜	50⅜	— ⅜
TCda rs A	1500	130	130	130	
Trs mount	225	$11¾	11¾	11¾	— ⅜
Trilon Fin	700	$34⅞	34⅜	34⅞	+ ½
Trustco.G	8100	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Turbo Rs	9770	49	49	49	—2
U V					
fUAP InA	550	$30	30	30	
UAP Wt	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	+ 5½
Ultrmar	500	380	380	380	—30
Ultra Ser2	5000	$100	100	100	
fUnicrp A	5885	$10¾	10½	10½	— ⅛
Uniges A	3704	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
fUnigs B	23176	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Uni.Wt	53320	330	285	315	+ 33
UnigesprA	6200	$12¼	11¾	12⅛	+ ¼
UnigesprB	8730	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Un Carbid	2600	$16⅝	16⅜	16⅜	+ ¼
Union.Ent	750	$12¼	12¼	12¼	
Uni—Select	3800	$6½	6¼	6½	
Vidtron	14155	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Viswav	2550	$9⅛	9	9⅛	+ ⅜
Volcano	11930	$13⅞	13½	13⅞	
W X					
Waterbrd	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Wolwyn	9150	$5¼	5	5	— ⅛
Westburne	3230	$17⅞	17¼	17⅞	+ ¾
Wcst Trn	4400	$14½	14⅜	14⅜	— ¼
Wcst TrnB	600	$26¾	26½	26¾	
Woodward	1100	$8⅛	8⅛	8⅛	
WrldEa	1800	$10⅜	10⅜	10⅜	
Wrld wt.A	1000	110	108	110	—1
Wrld wt.B	1400	245	235	235	—10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Juniors					
Aabarack	12000	54	54	54	+ 1
Abcourt	1800	61	60	61	
Abcort.p.A	850	400	370	400	+ 35
AbitibiRes	4366	20	19	20	+ 1
Augmitto	500	95	95	95	—4
Aunore	z400	90	90	90	
Aur Res	10725	270	255	255	—10
Barexor	20300	65	55	55	—11
Bateman	32000	17½	17	17	
Belchs	22000	15½	10	10	—8
Boralex.A	z100	40	40	40	
Brsnor	2474	31	31	31	+ 1
Bruneau	6500	59	58	59	
Cache dOr	2088	37	37	37	+ 2
Cache Ex	1600	141	140	140	—5
Cogesco	3000	91	91	91	—4
Cog.w	10000	8½	8½	8½	+ 1½
D'Or Val	5750	210	200	200	—20
Dumag	16767	55	415	5	+ 75
Dyna Mn	5000	6½	6½	6½	—1
Gln.Group	1000	170	170	170	+ 1
Gln.gW	14500	40	35	36	+ 1
G Knight	3500	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅜
Gldn pond	2792	50	50	50	
Gold Tigr	19700	46	43	43	—2
Goldex Itd	14673	168	166	168	+ 2
Gordex	4000	160	150	160	+ 15
Gr Coast	1000	40	40	40	+ 2
JAG Mine	7500	39	36½	36½	
JAG.Wt	z500	5	5	5	+ 2
Jamex Expl	2100	190	185	190	—5
Laduboro	19400	48	43	48	
LaPause	18500	35	32	32	—2
LPauW	42500	2½	2	2	
Lynx Exp	7000	35	35	35	
Macamic	8000	27	25	25	+ 2
Mazarin	7000	37	35	37	+ 2
Maufort	5000	68	68	68	—7
Mid Canad	1870	16	16	16	—1
M.DuNd.w	z100	½	½	½	—1½
Norbeau	900	21	21	21	+ 1
NA RareM	59300	35	32	35	+ 2
PerronGld	5200	355	350	350	
Rdsn.W	3800	6	5	5	—1
Ramcor	3055	26	25	26	
Rouyn.Rs	500	145	145	145	+ 5
Royex.WT	900	142	142	142	+ 7
Seabrigt.A	300	485	485	485	+ 485
Stabell Rs	16000	45	42	45	+ 3
Valmont	15000	30	30	30	
Vior	7500	102	100	102	+ 2
W Q Mnes	5000	86	86	86	+ 1
Wrightbr	5400	131	130	131	—5
Yorbeau	28667	80	76	76	—4

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies			1986	
Stock	Bid	Ask	High	Low
Ly.Eau	210	220	165	139

BENEFICES

Abitibi-Price Inc., trimestre clos 31 mars: 1986, $17.8 millions ou 24 cents par action; 1985, $23.7 millions ou 34 cents.

Dome Canada Ltd, 1er trim.: 1986, $2.6 millions ou trois cents; 1985, $10.4 millions ou 12 cents.

Federal Industries Ltd, trim. clos 31 mars: 1986, $2.3 millions ou 10 cents; 1985, $1.9 million ou neuf cents.

Financial Trustco Capital Ltd, trim.: 1986, $4.1 millions ou 51 cents; 1985, $1.9 million ou 27 cents.

Slater Steel Corp., exercice clos 29 mars: 1986, $6,740,000 ou $1.26; 1985, $9,922,000 ou $1.87.

UAP Inc., trim.: 1986, $305,000 ou 11 cents; 1985, $858,000 ou 30 cents.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	9¾	10¼	10½	10½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12
Épargne	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	12
Montréal	9¾	10¼	10½	10¾	—	—	10½	10¾	—	—	—	—	12½
Nationale	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	10¼	10¾	11	11¼	12¾
Nouvelle-Écosse	9¾	10¼	10½	10½	—	—	—	—	—	—	—	—	11½
Royale	9¾	10¼	10½	10½	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Toronto-Dominion	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	10¼	10½	10¾	10¾	12
Commer. italienne	9¾	10¼	10½	10¾	—	—	—	—	10¾	11¼	11½	11¾	13
Caisses Étab.	10¼	10½	10¾	11	10¾	11	11¼	11½	11¼	11½	11¾	12	12
Caisses pop.Mtl.*	9¾	10	10¼	—	10	10¼	10½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12¼
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	10	10½	n/d	n/d	11¼
Soc. Entraide éco.	10	10¼	10½	10¾	10¼	10½	10¾	11	—	—	—	—	11½
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¼	10½	10½	10	10½	10¾	10¾	10	10½	10¾	10¾	12½
Crédit-Foncier	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	10	10½	10¾	10¾	—
Fiduciaires	9¾	10¼	10½	10⅝	9¾	10¼	10½	10⅝	9¾	10¼	10½	10⅝	—
Fiducie Guardian	10	10½	10¾	11	10	10½	10¾	11	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	—
First City	9¾	10½	10½	10¾	9¾	10½	10½	10¾	9¾	10½	10½	10¾	—
Guaranty Trust	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	—	—	—	—	—
Montréal Trust	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	9¾	10¼	10½	10¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10¼	—	10½	10½	10	—	10¼	10¼	—
Prêt et Revenu	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10¼	10¾	10¾	9¾	10¼	10¾	10¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾	—	11	11	—
Trust Général	9¾	10¼	10½	10½	10	10¼	10½	10¾	10	10¼	10½	10¾	—
Trust Morgan	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10¼	10½	10½	10	10½	10¾	10¾	10	10½	10¾	10¾	10¾
Trust Royal	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	9¾	10¼	10½	10½	12¾

Compilation **Fiducie du Québec** —13 mai 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.
Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

	Court terme						Long terme					
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	7¾	7¾	7¾	7¾	7¾	5,000	8¼	—	—	—	—
Commerce	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	9	9¼	9¼	9¼
Commer. italienne	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	9	9¼	9¼	9¼
Continentale	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	7¾	7¾	7¾	8	8
Épargne	3,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	7¾	7¾	8	8	8
Montréal	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	8¾	9	9	9¼
Nationale	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	8¾	9	9	9
Nouvelle-Écosse	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	8¾	9	9¼	9¼
Royale	5,000	7½	7¾	7¾	7¾	7¾	1,000	8½	8¾	9	9	9
Toronto-Dom.	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	8¾	9	9¼	9¼
Caisses Étab.	1,000	7½	7½	7¾	7¾	8	1,000	8¾	8¾	9	9¼	9¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7½	1,000	8½	8¾	9	9¼	9¾
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	1,000	8½	8¾	9	9	9
Soc. Entraide éco.	5,000	7¼	7¼	7¼	—	7½	500	8½	8¾	9	9¼	9¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8½	8¾	9	9	9¼
Crédit-Foncier	5,000	7⅜	7¾	7⅞	7⅞	8⅛	500	8⅛	9⅜	9¼	9½	9⅝
Fiduciaires	5,000	7½	7½	7½	7½	7⅝	500	8¾	9	9¼	9¼	9½
Fiducie Guardian	5,000	8	8	8	8¼	8¼	1,000	8¾	9¼	9½	9½	9½
Fiducie Québec	5,000	7¼	7½	7½	7½	7¾	1,000	8¾	9	9¼	9¼	9½
First City Trust	5,000	7¾	8	8	8	8	500	8¾	9	9¼	9¼	9⅜
Guaranty Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8½	9	9¼	9¼	9¼
Montréal Trust	5,000	7½	7¾	7¾	7¾	7¾	1,000	8¾	9¼	9¼	9¼	9¼
Morguard Trust	10,000	7¾	7¾	8	8	8¼	1,000	8¾	8¾	9½	9½	9½
Prêt et Revenu	5,000	8	7¾	7¾	7¾	7¾	500	8¾	9	9¼	9¼	9¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	7½	7½	7¾	7¾	8	500	9	9¼	9¼	9¼	9¼
Trust Financial	5,000	8⅜	8	8¼	8¼	8¼	500	8⅞	9⅛	9¼	9¼	9⅜
Trust Général	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	8⅞	9	9¼	9¼	9½
Trust Morgan	5,000	7⅜	7⅜	7⅝	7⅝	7⅝	500	8⅜	8⅜	9¼	9⅛	9⅛
Trust National	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	500	8½	9	9¼	9¼	9½
Trust Royal	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8½	8¾	9	9	9¼

Compilation **Fiducie du Québec** —13

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Vancouver et 11,905,678 actions ont changé de main.

Au terme de la séance on a dénombré 231 titres gagnants, 280 perdants et 437 stationnaires.

L'indice global du marché a clôturé à 1378.46, en baisse de 8.40 sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

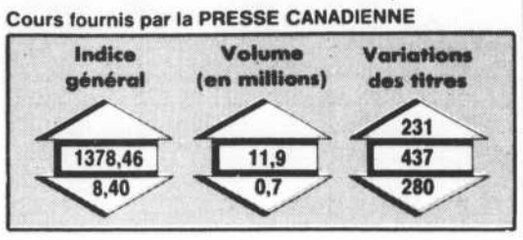

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abaton i	3000	100	91	94	—4
Abv inv a i	39000	20	18	18	
Abv inv b i	94500	29	24	28	+ 5
Aber res i	500	85	85	85	
Abitibi res	2500	20	20	20	
Abo oil corp	9500	49	49	49	+ 2
Acacia i	52000	35	25	33	+ 8
Academy i	1500	70	70	70	
Achats i	18400	43	38	39	—7
Acorn res i	19000	26	26	26	
Acquisitor i	1800	188	180	188	+ 8
Ad dome i	2000	60	60	60	
Adams ex i	4500	29	29	29	
Admiral f	5000	10	10	10	
Adola i	29000	31	30	30	
Adriatic rs i	3500	20	20	20	—2
Aegis res i	48600	165	141	155	—5
Aerolift inc	40850	140	130	140	+ 13
Agincourt i	3500	65	64	64	—1
Airborne i	1000	195	190	190	
Aiax res i	2000	85	85	85	
Alamo dev i	4500	23	23	23	
Algo res i	8000	19	18	19	
Alice lake i	5500	20	19	20	+ 1
Aling intl i	1000	20	20	20	
All star i	23709	50	48	50	+ 1
Allure rs i	11000	71	70	71	—4
Alpha i	71500	30	27	29	—3
Altar gold i	46200	95	88	88	—1
Amark expl	1000	29	29	29	
Amazn pete	9000	45	43	43	—1
Amberhill i	5000	20	20	20	
Ambrqust i	6000	28	28	28	+ 2
Amble res i	1500	52	52	52	—3
Amca res	1000	80	80	80	
Amr oa i	12000	21	20	20	
Amer fb i	2450	420	415	420	+ 5
Amer pltn i	26350	230	200	200	—30
Amer tec i	29864	120	110	110	
Am wstwt i	1400	$6¼	6	6⅛	— ¼
Ameritex	5000	36	36	36	—4
Ameroil i	z100	59	59	59	
Amir mine i	5000	119	115*	115	—5
Amstar i	1000	79	78	78	+ 1
Anchor i	13500	79	75	79	+ 2
Andaurex	11000	43	40	43	+ 1
Anglo cdn	15000	50	49	50	
Anglo Bom	1500	65	56	56	—4
Ansco bc i	3000	35	34	35	
Apex engy	4000	22	20	22	
Applied i	22100	225	215	220	
Arabesqu i	1000	15	15	15	
Arbor res	5450	265	255	255	—20
Archer i	10500	50	45	50	+ 5
Arctic Red	7000	36	35	36	
Argenta i	5500	340	330	335	—5
Argentex i	4000	92	90	90	—8
Argo dev	4000	140	135	135	—5
Argonaut i	5000	34	34	34	+ 2
Argonex i	2000	65	65	65	+ 1
Argyle i	29500	40	35	40	+ 6
Aricana i	19500	95	90	90	—1
Aries res i	10000	65	50	65	+ 10
Arion res i	16500	50	45	50	+ 5
Ariz lolobai	3600	104	90	104	+ 2
Ark egy i	5000	18	18	18	
Ark la tex i	2500	67	62	62	—5
Armeno i	3500	345	335	340	—5
Armor Dv i	600	33	33	33	
Arthurian i	66500	27	27	27	
Artina res i	500	52	52	52	—3
Arwic int i	7835	85	82	85	+ 5
Ashburton i	7000	20	20	20	—1
Ashcrft i	18000	11	11	11	
Asitka res i	18400	165	151	151	—14
AU res i	22500	40	33	40	+ 4
Aurex res i	z200	53	53	53	
Avalon res i	5000	16	15	15	
Avino mns	2100	195	190	195	
Awesome i	5500	31	30	31	+ 1
Axiom int i	2850	$14½	14	14	— ½
Averok	7000	4	4	4	
BC res	5800	150	147	147	—5
Baha res i	3000	65	65	65	
Balco ind	500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Banbury	5300	39	39	39	
Banco res i	1030	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Banner i	1000	25	25	25	+ 2
Bnawst i	673500	54	40	53	+ 13
Bar res	14700	111	100	101	—9
Barytex i	7667	40	40	40	
Bathurst N	3100	45	45	45	
BDC ind i	545241	105	72	103	+ 30
Bear lake i	5500	53	50	50	—3
Beaufield i	800	140	140	140	
Beaver res	11500	162	156	159	—2
Belkin	600	$19	19	19	— ½
Bellco eng i	3000	20	19	19	—2
Belmont	2600	70	70	70	+ 5
Berglyn i	11800	144	140	140	
Berkley i	3000	135	130	135	+ 5
Bermd rs i	4000	55	50	55	+ 5
Better res i	10000	14	13	13	
Beverly i	3100	$10½	10	10½	
Big ben i	26900	142	130	135	—8
Big i dev i	1000	20	20	20	
Big m i	4500	62	60	60	—2
Bighorn dv i	7500	45	45	45	
Bishop mn	2000	90	90	90	
Bison pete	z394	38	38	38	
Bitec dev i	10000	175	160	167	—13
Blk diamnd	39000	50	47	47	—2
Black labi i	9500	45	45	45	+ 2
Blac pearl i	16000	250	245	246	—3
Blk swan i	295950	176	148	160	+ 12
Blackbery i	6000	60	59	59	
Blue ridge i	1500	30	27	30	
Bois creek i	30500	84	78	80	—3
Bondell rs i	3500	26	26	26	
Bouldr mt i	9000	50	45	46	+ 6
Bowes lv i	2500	24	21	24	
Bradnr rs i	500	45	45	45	
Breakwtr	2000	56	6	6	
Brentwd i	1000	35	35	35	
Breseo i	2000	100	75	75	
Brewmstr i	2750	140	125	130	—10
Brican Res	4500	40	36	40	
Brigade i	1000	25	25	25	
Britcol i	20000	15	14	15	—1
Brt pac i	25500	65	64	65	
BRO res i	11000	77	75	77	—3
Brahm rs i	10200	315	315	315	—10
Brt slbk a	2000	30	30	30	
Brt slbk b a	515	28	28	28	
Buena ex i	2700	32	32	32	+ 1
Bullet gr i	2000	16	16	16	
Burmac i	45500	26	25	26	+ 5
Burndale i	2000	26	26	26	+ 1
C D					
CIS tech	11890	335	315	315	—10
Caara i	14500	84	78	84	+ 4
Cactus i	18750	45	40	40	—7
Cal denver i	500	100	100	100	
Cal grpht i	5200	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Caldera i	20000	54	54	54	
Caledonia	2000	29	29	29	—1
Caliente i	100	200	200	200	—5
Callex ent i	3400	165	151	155	+ 15
Calnor res	1140	67	67	67	+ 1
Calpine i	9000	30	30	30	
Calypso dv	5000	15	15	15	
Cam net i	72000	245	200	235	—15
Cam nt w i	4000	5	5	5	—5
Can Ex res	2000	80	80	80	
Can tel cm i	6500	23	21	23	+ 1
Canamex i	39500	260	250	255	—5
Canasl rs i	1000	55	55	55	—3
Canbec res	7500	19	18	18	—1
Candol dv i	17535	143	130	130	—5
Caneco aud	20200	255	245	255	
Canreos i	5000	44	44	44	
Canstat i	2000	78	78	78	
Canu res i	48550	340	325	335	+ 10
Canuck rs i	8300	380	375	380	
Capella rs i	23500	24	23	24	+ 1
Capilano i	5400	25	25	25	
Capricorn i	6500	25	25	25	
Care pnt i	25000	104	100	104	—1
Carina i	53000	55	52	55	+ 1
Caring w i	4000	10	10	10	
Carlin res	1400	100	100	100	
Carlson i	12000	65	63	64	+ 3
Carrigan i	7900	66	66	66	—1
Cascdia i	8000	51	43	45	—8
Cassidy i	6000	68	65	65	
Catear a i	1000	17	17	17	
Cater eng	35600	54	50	51	+ 1
Caulfield	25000	20	18	18	—2
Cdn arctic i	2500	17	17	17	
Cdn carib i	500	60	60	60	
Cdn mcrcl i	7000	120	115	119	—6
Cdn pw i	41200	69	68	68	+ 1
Cdn prem	6300	275	260	275	+ 5
Cdn united	700	105	105	105	—5
Centurion i	10000	240	240	240	
Chalice i	3500	90	85	85	—5
Chalice w i	25000	15	15	15	+ 5
Chipleau i	1000	45	45	45	
Chesmnst	1100	85	85	85	+ 5
Chevy dev i	37300	150	135	150	+ 10
Chevenne	z20	10	10	10	
Chop cmp i	15140	$8⅜	8¼	8⅜	
Chutine rs i	6000	18	18	18	
CIBC	500	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Citco pr a	727	30	30	30	
Claymore	3500	39	39	39	
Clearport	1000	41	41	41	
Clifton res i	1500	20	20	20	
Cliff str i	2000	33	33	33	
Coast rang i	5300	53	50	53	
Cobra ent i	56105	245	218	235	+ 20
Coleman b a	500	250	250	250	
Colfax engy	18500	40	40	40	
Collins res i	3100	25	24	24	—2
Colony pac	1500	170	170	170	—20
Comox i	500	30	30	30	—1
Computrx	88500	65	50	56	—6
Concert rs i	700	315	310	310	
Cons andex	2000	17	17	17	
Cons bndry	5000	30	30	30	
Cns brx wi	10000	2	2	2	
Cns brx i	500	29	29	29	
Cns chrch i	1000	75	75	75	
Cons cima	750	38	38	38	+ 4
Cons cinola	11500	265	252	265	
Cons csa i	2500	170	160	160	
Cons csa wi	9500	10	10	10	
Cns explr i	4300	44	43	43	
C indescr i	2000	111	110	110	
Cons intl pt	711	260	260	260	
Cons knoby	35100	98	90	90	—4
C paymstr i	2000	31	31	31	
Cons Rio	4000	35	35	35	
Cons sea i	600	33	33	33	
Con Sir Butt	2000	25	25	25	
Cons svr std	5050	70	65	65	
Consort en i	5000	47	47	47	—3
Contact ven	1900	15	15	15	+ 2
C datanet i	3000	210	210	210	—10
Contour w	32000	25	25	25	+ 3
Copcon vrk	3000	45	40	45	+ 5
Core enrgy	2000	29	29	29	
Corncpia i	4450	56	53¾	53¾	— ¼
Coronado i	2000	27	27	27	
Cosmos	338050	89	75	78	—3
Cove engy	2500	56	56	56	—2
Craven res i	1000	34	34	34	
Cream svr	1700	90	90	90	
Crimson i	7000	60	58	60	
Crowder	200	155	155	155	
Cruisr mnri	19000	55	50	52	+ 2
Crystl mtn i	5000	14	14	14	
Currie i	3000	60	60	60	
Crr rose wi	6000	10	10	10	
Cusac ind	1900	120	118	120	+ 3
Cutlass res i	5000	410	405	405	
CV sports i	2800	160	160	160	
DK platm i	12000	32	30	32	
Dor Val	64900	210	200	200	—20
Dakota i	20000	13	12	12	
Daleco res	250	125	125	125	
Dankoe mn	2000	30	30	30	
Dasher res	21500	72	59	72	+ 16
Davenport	z62	16	16	16	
David Mnri	6000	45	43	45	—1
Dawson i	500	65	65	65	
Decker res i	8000	40	40	40	
Deex res i	7500	10	10	10	+ 3
Delaware i	51500	42	40	42	—5
Denar mns i	5000	35	35	35	
Desen cm i	11100	80	75	80	+ 5
Devran pt i	1360	110	110	110	
Diamond i	3000	110	105	110	
Diplomat i	3500	20	20	20	
Discv gld i	700	146	146	146	—4
Diversifd i	11350	255	244	245	—5
Diversfd wi	24500	65	60	60	—9
Dolly vrdn	2100	63	58	60	
Dolphin i	40000	60	57	58	
Draw intl i	5200	100	95	95	
Dual Res	1300	150	135	135	—23
Duke mnr i	4000	38	37	38	+ 2
Dunganon	37700	146	137	137	—3
Duration i	18500	105	95	105	+ 9
Dynamic i	2000	28	25	25	—2
E F					
ELE egy i	6500	25	25	25	—2
EZ ventrs i	9433	30	30	30	—2
ESI ind i	14000	165	160	160	—5
Eastn mn i	11700	74	72	72	—1
Eastmq gld	6500	380	375	380	+ 10
Eden res i	14500	70	70	70	
Edgemont	4500	20	20	20	
El paraiso i	40000	25	24	25	+ 3
Eldorado	19500	10	10	10	
Electra i	79000	22	20	20	—1
Elektra pw	23500	38	34	35	—3
Emrald isl i	1500	78	73	73	—4
Emrld tk i	16200	325	290	290	—50
Emir oils	1000	15	15	15	
Energex	10500	82	81	82	
Enexco intl	1500	100	95	95	
Enfield res i	4400	134	129	129	—1
Epic res i	1000	145	145	145	
Equinox i	2500	135	130	130	—5
Equivest i	2000	220	220	220	
Equus pete i	2000	33	33	33	
Erient res	2000	125	110	125	—5
Esperanza	6000	47	46	46	+ 3
Esstra ind i	43700	119	118	119	+ 1
Eureka res	1400	35	35	35	
Everest rs i	5000	95	95	95	+ 10
Ewing oil i	13500	27	27	27	—1
Expeditor i	10750	60	58	60	+ 3
FC finci i	18900	410	400	400	+ 15
FM res i	6000	78	75	78	
Fairlady i	1500	65	65	65	
Faraway i	1500	80	75	75	—15
Ferber i	5800	210	200	205	+ 4
Fibertech i	20500	180	165	175	—9
Fiberqest i	925	360	355	360	—5
Field pete i	2000	45	45	45	—2
Fifth gn a i	36000	110	105	108	+ 3
First allied	13000	78	76	76	—3
First cdn i	4500	115	115	115	—20
First dv a i	5500	26	26	26	
Frst gnrtn i	14900	230	220	220	—10
Frst gen i	11000	35	33	35	+ 5
First wstr i	3000	40	40	40	
Fleck res	5300	320	300	300	—20
Flow res i	5000	26	25	26	
Fontana i	17000	82	80	81	—3
Force res i	16785	465	445	455	+ 5
Forester i	2500	28	28	28	
Fort knox i	2700	42	40	40	
4 Seasons i	4000	60	55	60	
4 Seasns wi	19000	7	5	7	
Franklin i	9500	200	175	200	+ 10
Freedom i	16000	12	10	12	+ 2
Freeway	13500	100	98	99	—2
Frontnd i	14050	365	335	365	+ 15
FTI food i	5500	70	70	70	
Fury exp i	5000	55	50	50	
G H					
Gabriel res	6600	125	120	120	
Galactic	1000	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Gallien res i	8000	60	60	60	
Galil res i	2000	32	32	32	
Gallagher i	2000	80	80	80	
Gallant i	19500	65	65	65	—4
GBM expl i	2200	450	425	450	+ 45
Gemini tc	15700	260	240	250	—12
Gen allied	2000	55	55	55	
Gen cybrn i	3000	235	220	220	
Gen-system	51400	225	215	220	+ 4
Gen wstrn i	3500	18	18	18	
Genoveva i	2000	16	13	13	—4
Geodome	100	135	135	135	—15
Gerle gold i	800	110	105	105	
Gigi oil i	5000	20	20	20	—1
Glenora i	41500	85	81	84	
Glenvet i	3000	100	100	100	—5
Glory exp i	500	16	16	16	+ 1
Gld seekr i	44000	15	14	15	
Gold std	5000	16	16	16	
Gold star i	10500	28	28	28	+ 1
Gld texas i	1500	133	131	133	+ 3
Gold pan i	58000	185	160	170	+ 4
Goldalp B	z8	350	350	350	
Goldbelt	4500	80	80	80	
Goldbrae i	3000	75	75	75	—5
Gldn cn i	17500	34	33	33	
G down i	1500	55	55	55	
Gldn div i	5500	28	25	25	—1
Gldn eye i	1000	40	40	40	
Gldn Gate	500	23	23	23	
Gldn grp i	3150	173	170	171	+ 5
Gldn gr wi	9500	37	33	37	+ 3
Gldn hope i	6000	270	255	255	—15
Gldn hrzn i	7000	25	23	25	
Gldn key i	3000	33	33	33	—1
Galdn lion i	11300	200	200	200	
Gldn news i	3000	40	39	40	
Gldn quail i	3000	45	42	45	
Gldn rim i	7050	60	58	60	+ 9
Gldn rule	500	235	235	235	
Gldn scept	1400	$7⅝	7½	7½	
Gldn seal i	2000	26	26	26	—5
Gldn sevil i	15000	120	109	120	+ 15
G shamrk i	12500	25	25	25	
Gldn shld i	18000	195	190	190	—10
Gldn shl wi	25000	16	15	15	—6
Gldn state i	8000	30	30	30	—3
Gldn tag i	2500	18	18	18	—2
Gldn tech i	5200	56	5¾	5¾	— ¼
Gldn vale i	1000	31	31	31	
Gldnbel res	4800	250	245	245	—6
Gldnrod i	70700	270	235	270	+ 30
Goldex rs i	2000	75	75	75	
Goldfinch i	1500	17	17	17	+ 1
Goldhurst i	12000	52	50	50	
Goldpc inv i	8500	25	25	25	
Goldrich	5000	25	25	25	+ 2
Goldsil i	6800	265	240	245	—15
Goldstack i	1000	60	60	60	
Goldstone i	200	420	420	420	
Goldstrm i	4500	33	27	27	—9
Good hope	2500	300	280	290	+ 10
Gossan res i	5000	10	9	10	
Granby rs i	5000	28	26	26	
Grd canyn i	2000	25	25	25	
Grnd frk i	1000	90	90	90	
Grand ntl i	3500	40	36	40	
Grnd tetn i	46975	140	100	125	+ 51
Grandvw i	32973	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ¼
G I brew i	1500	30	30	30	
Granvil i	96800	190	160	185	
Gt central i	1000	30	27	30	
Grt pacific	6000	40	40	40	
Green rvr i	1500	55	55	55	
Green valy i	2000	15	15	15	—3
Greenstn i	1000	25	25	25	
Greenwell i	17100	35	30	34	+ 4
Greyhwk ri	10000	4	4	4	
Guld res i	3900	130	130	130	—5
Gulf intl i	500	25	25	25	
Gulf titan i	11300	220	200	205	—15
Gunflint i	11000	78	78	78	—2
HTR ind i	600	380	380	380	+ 5
Hambro rs i	4000	25	25	25	—2
Happy i	129750	297	282	295	—2
Hargar i	19000	64	50	58	+ 10
Harlin res	5100	55	50	55	+ 5
Harlow rs i	1000	60	60	60	
Harwin ex	3000	31	31	31	+ 4
Haultain i	16500	95	92	95	+ 3
Hav info i	4000	132	126	126	—4
Hawk res i	2500	190	186	190	+ 5
Heaston i	1000	48	48	48	
Hector res i	5000	129	125	125	
Helix systm	1900	189	189	189	—9
Hemisphr	1000	41	41	41	—4
Hemla i	12000	24	23	23	—1
Hennessy i	9000	36	36	36	
Heron res i	5000	12	12	12	+ 1
Hi Cor	7250	30	29	29	—1
Hidden lk i	3500	15	15	15	
High level i	5000	60	55	60	+ 10
Hiland Crw	3300	249	235	235	—5
Hilnd val i	2500	60	55	55	
Hudsn rs i	1000	8	8	8	
Humboldt	12000	13	13	13	
Huntngtn i	1000	74	74	74	
Hur rescue	48250	119	111	118	—1
Hydro hm i	1000	21	21	21	—3
I J					
IBS tech i	62000	110	103	110	+ 5
Ican res i	64100	240	225	235	+ 10
Imca res i	14500	53	50	50	
Imco w a i	8000	7	7	7	
Impact i	3000	15	15	15	+ 1
Impala i	18000	33	26	28	—5
Indian rivr i	5500	145	145	145	
Infatec i	12000	62	51	51	—9
Inind recov	24000	65	56	59	+ 4
Inlet res i	1000	35	35	35	+ 1
Inter globe	1000	86	86	86	—4
Intr oceanc	2600	38	38	38	
Intr pacif i	3000	66	66	66	
Intraction	6000	25	25	25	+ 4
Intrcn dta i	2200	100	100	100	
Interlake	8300	56	55	56	+ 1
Interstrat i	7500	63	58	60	—2
Intl belvu i	11000	21	21	21	
Intl cherok i	11500	48	46	47	—1
Intl corona	20100	$21¾	21⅝	21¾	+ ⅛
Intl dmascs	7500	50	45	45	
Intl dmas w	5000	8	8	8	
Intl domst i	1000	70	70	70	
Intl flyr i	29350	104	100	103	+ 2
Intl flyr wi	32000	18	16	18	+ 1
Intl focus i	7800	164	155	160	—5
Intl grvis i	5750	21	21	21	
Intl hrs	1950	$6¾	6¼	6¼	
Intl laser i	6500	58	55	58	
Intl maple i	700	61	61	61	+ 1
Intl megaln	600	120	120	120	+ 5
Intl north	2140	185	185	185	
Intl nutritn	5500	60	51	60	+ 5
Intl pac cyp	z150	34	34	34	
Intl pharm	1500	66	65	65	—10
Intl phnx en	3500	54	50	54	+ 4
Intl pwr a i	3200	101	100	101	+ 1
Intl prism	8250	36	35	35	—2
Intl rhodes	8000	29	28	28	
Intl shasta	10000	23	23	23	+ 3
Intl sigma i	3050	135	135	135	
Intl Stanrd	2000	48	48	48	—2
Intl std wdi	6000	4	4	4	
Intl string	100	350	350	350	
Intl tipool i	400	350	340	340	—10
Intl telesis i	2500	33	33	33	
Intl tillex i	24494	$19⅝	19	19⅝	+ ¼
Intl union i	833	40	40	40	
Iris res i	15500	50	45	47	—9
Iron horse i	17000	22	22	22	
Is cnyn i	177057	97	75	97	+ 22
Izone intl	4800	50	48	49	
JC intl ai	20400	66	66	66	+ 1
JR engy	2000	48	46	46	—4
Jackfish i	25100	107	101	107	+ 2
Jacob gold i	1500	10	10	10	
Jalna res i	8000	10	10	10	
James ind i	16500	83	81	81	
Jantar a i	15000	56	52	54	+ 4
Javelin int	8188	500	490	500	—12
Jean pier i	3900	149	145	145	—1
Jetta res i	31300	76	70	71	—7
Justice mn i	500	43	43	43	
K L					
Kaaba res i	17000	124	103	103	—22
Kam cr i	116826	61	45	60	+ 15
Kangeld i	1500	54	54	54	+ 4
Kelly kerr i	13000	18	16	18	
Kenor res i	2000	20	20	20	—1
Kerrisdal i	70500	82	78	80	—3
Kerry mng i	1000	37	37	37	+ 1
Kettle river	800	72	72	72	
Kilembe i	4000	40	38	38	—2
Kinai tec i	2500	40	37	37	
Kingdom i	2000	13	13	13	
Kleeno kin i	4000	60	59	60	
Klondex	2000	60	60	60	—2
Knie res i	2500	26	26	26	
Kwik prod	1000	221	221	221	—4
La Teko res	13500	140	135	135	+ 5
Lady robn i	13500	75	70	75	
Lana gold i	29600	130	125	130	+ 1
Lana gl w i	66500	24	20	24	+ 1
Larch res i	7300	42	40	40	
Laredo pet	12000	27	27	27	
Lasir gold i	5300	52	50	50	
Laurel ex i	2700	100	100	100	
Lazurus i	8500	97	95	97	+ 2
Leadrs eq i	12210	75	75	75	
Lear oil i	10000	25	24	24	—2
Lectus dv i	7000	80	80	80	
Lev scntfc i	3675	$21¾	20½	21½	—1
Levengd i	42700	136	128	136	+ 4
Levon res	4500	310	305	310	—5
Librt bl i	27000	60	55	57	+ 1
Lifestyle i	5700	435	415	415	—20
Lifetrnd i	7400	310	300	300	—25
Lightng i

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ À vendre hors frontières

FRANCE, magnifique propriété pour 1 ou 3 familles, train direct Paris, proche Belgique, Allemagne, Luxembourg, 418-886-2539 ou 688-0070. 20-05-86

MIAMI BEACH, condo, 1 chambre, salle à manger, salon, cuisinette, bain, 700' de la plage, 74ième av. Harding, $35 000 US, négociable — 354-4386. 20-05-86

CONDO avec 1 chambre à coucher complètement meublé avec A/C centrale neuve, poêle et réfrigérateur neufs, vue sur Miami Beach Nord et petite cascade, 35 000$ U.S. négociable. Contactez Susan Barlow, 7464 Tymberwall Rd., Shaugerty, N.Y. 12477 ou appelez au (914) 246-4179. 20-05-86

■ Accessoires de bureau

MOBILIER DE BUREAU neuf et usagé, meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin Limitée, 337-1314. 13-06-86

■ Ameublement

MOBILIER CHAMBRE CONTEMPORAIN, 4 000$ pour 950$. Salon 1 500$ pour 450$. Miroir 650$ pour 175$. — 353-5871. 20-05-86

MOBILIER DE SALON, 5 morceaux, pin massig, matériel imperméable. 1,300$. — 642-0564. 20-05-86

MOBILIER DE CHAMBRE, chaises en cèdre, unité murale, peintures à l'huile. — 331-2314. 20-05-86

DOIT TOUT LIQUIDER: Sofa velours vert céleri bonne condition: 350$. 3 tables octogonales chêne foncé: 500$. 2 lampes laiton neuves: 175$. Machine à coudre Singer et meuble: 300$. Stéréo Électrohome offre ouverte. 2 chandeliers, 1 crystal Strauss 850$, 1 bronze et porcelaine 300$. 637-5959. 20-05-86

MOBILIER DE SALON provincial français «offwhite», bois de rose, tissu 1ère qualité, 96' de long, 850$, 374-7269. 20-05-86

SALLE À MANGER, érable, vaisselier coin, 6 chaises; 2 200$, 2 étagères vitrées, 2 tables laquées Bauhaus 2 150$, 337-5571. 20-05-86

TABLE chrome et verre, 4 chaises cuir blanc et étagère assortie, 2 causeuses 323-6332. 20-05-86

MOBILIER CHAMBRE 5 pièces, lazy-boy, tv couleur 20", meubles divers pour bébé, draperie, couvertures lit bébé, bateur Phillips, manteau fourrure 735-4885 20-05-86

À BAS PRIX: 3 pièces complètes, chambres, cuisine, salon, tel que vu, 675$, 721-7769. Ameublement Beaubien, 1805 Beaubien est. 31-05-86

ENCOIGNURE style Curio, fini antique, vert tendre, 375$. — Jour: 630-2650, soir: 738-2235. 17-05-86

DÉCÈS

MESSE COMMÉMORATIVE

GAGNON, Colombe (Brunelle), décédée à Montréal, le 30 décembre 1985. Épouse de Jules A. Gagnon, décédé. Une messe commémorative sera célébrée, le samedi 17 mai, à 14 heures, en la chapelle de l'église St-Viateur d'Outremont, entrée 165, rue Bloomfield. Parents et amis y sont invités.

LA MÉTÉO

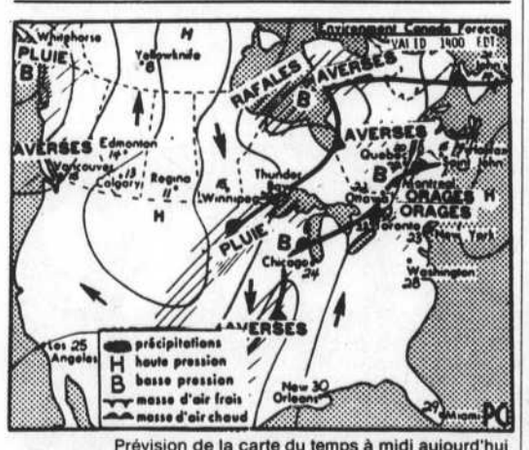

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une perturbation venant des Grands Lacs apportera une nappe de nuages avec quelques averses et un risque d'orage sur le sud-ouest de la province. Cette perturbation influencera encore les régions de l'est, samedi, tandis que sur l'ouest de la province, une faible crête se bâtira et amènera un dégagement. Les températures demeureront près de ou au-dessus des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec averses et risque d'un orage en après-midi. Max.: 23. Samedi: dégagement.

LEVER DU SOLEIL 5 h 22
COUCHER: 20 h 17

QUÉBEC

Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Possibilité d'averses en après-midi. Max.: 22. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: beau.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre: brumeux en matinée. Plutôt nuageux avec averses et risque d'un orage par la suite. Max.: 22. Risque de précipitations: 80 %. Samedi: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Laurentides: brumeux en matinée. Plutôt nuageux avec averses et risque d'un orage en après-midi. Max.: 23. Risque de précipitations: 80 %. Samedi: dégagement.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie et Beauce: possibilité d'une averse en matinée. Ciel variable par la suite. Devenant nuageux avec averses dispersées en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 23. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: dégagement graduel.

Lac St-Jean, La Tuque: ciel variable. Max.: 23. Risque de précipitations: 20 %. Samedi: beau.

Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ciel variable. Possibilité d'une averse en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 23. Risque de précipitations: 20 %. Samedi: dégagement graduel.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ennuagement partiel. Vents modérés par moments. Max.: 21. Risque de précipitations: 20 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement partiel en matinée. Ciel variable par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 18. Risque de précipitations: 20 %. Samedi: dégagement graduel.

Basse Côte-Nord et Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 16, sauf près de 10, sur le secteur de Blanc-Sablon. Samedi: nuageux avec éclaircies.mt

■ Animaux

ÉLEVAGE de Bichon Moltais, Shihzu, Lhasapso, Yorkshire, bébé disponible, 439-3508. 22-05-86

SHIH-TZU mâles et femelles, pure race, vaccinés, vermifugés, 7 semaines. — 767-3600. 20-05-86

CHATONS HIMALAYENS, bleus, blancs, enregistrés, vaccinés, accouplement 665-4149. 17-05-86

ÉPAGNEUL BRETON, femelle, 1 an, vaccinée, enregistrée, potentiel pour chasse, 350$, 354-0928. 20-05-86

BERGER Allemand, enregistrés, tatoués, père/mère champions, 4 mois, 350$ — 491-0765. 20-05-86

3 CHIOTS mâles, berger allemand pur, 6 semaines, 125$ chacun, 676-5483. 17-05-86

CHEVAL APALOZA de 4 ans, 2 000$ tout équipé. — 336-5855. 20-05-86

■ Antiquités

ANTIQUITÉS de toutes sortes. «La Clé du temps». 1336, rue Girouard, Marieville. Tél.: 460-3011. 30-05-86

MOBILIER DE CUISINE en chêne, 6 chaises, table carrée, vaisselier, motif tête de lion, 1 500$ ou meilleure offre, Lachute 1-562-8391. 20-05-86

ANTIQUITÉS: rouets, tables, chaises cadres et fanaux antiques 259-0558 après 16h. 20-05-86

DESERTE, miroir, fauteuil, table console, porte-plante, lampes, table de coin, chaises victoriennes, 472-6543. 23-05-86

■ Appareils électro-ménagers

ACHATS / RÉPARATION / VENTE. Poêles-Frigo etc. Travail garanti. 3741 Ste-Catherine Est. Place à Tequi. 521-5168. 26-05-86

ELECTRO-MÉNAGER, 5 morceaux blancs, 1 000$, mobilier de salon. et meubles divers. Chambly 658-9284. 20-05-86

■ App. à partager

CHRISTOPHE-COLOMB, près Parc Lafontaine, 7½, 3e étage, chambre meublée, 300$ tout inclus. Juin, juillet, août, 522-6213. 20-05-86

À LOUER à St-Basile Legrand, une chambre à coucher dans une maison uni-familiale, située sur le bord du Richelieu, homme propriétaire, locataire féminine de préférence, avec références 653-7106. 17-05-86

■ App. demandés

Recherche beau 4½ dans vieux Longueuil, de Normandie ou St-Lambert tranquille, ensoleillé, entrée, laveuse/sécheuse, balcon et stationnement. Références. Après 18h, 463-1954. 20-05-86

■ App./logements

AHUNTSIC, 3½, haut triplex, toit cathédrale, neuf, face parc, près Centre Claude-Robillard, métro Crémazie, piste cyclable vers centre-ville, 495$. Modèle avec cuisinière, frigo, laveuse/sécheuse inclus, 525$. — 384-2201. 20-05-86

OUTREMONT, coach house 4½ sur jardin fleuri, près U. de M., stationnement, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet, 496$. — 737-1437, 284-1007. 20-05-86

PLATEAU, RUE DELORIMIER, 6½, 2e étage, rénové, entrée laveuse/sécheuse, proximité de tous les services, chauffé, 650$. — 521-8452. 17-05-86

■ App./logements

RUE ST-DENIS MÉTRO BEAUBIEN
Montréal
Superbe logement 9 pièces, 2 000 pi. ca., chauffé. Idéal pour gens d'affaires ou professionnel. Occupation juillet, 7$ le pi. ca.
(514) 274-1251
20-05-86

BACHELOR, meublé, Chauffé, personne seule, près métro Jarry, 50$/sem. 20-05-86

ST-LÉONARD, 4½ CHAUFFÉ, HAUT TRIPLEX, ultra-luxueux, près toutes commodités. 254-1240. 20-05-86

METRO CRÉMAZIE et Berri, chauffage électrique, 4½ + terrasse soleil, 14 × 20'. 325$. — 388-6739. 21-05-86

ÎLE DES SOEURS, Jardin de l'Archipel, 7e étage, vue splendide, 2 chambres, 2 salles de bain, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, air climatisé, stationnement intérieur. 1,100$. Libre juillet. 676-3681. 20-05-86

PLATEAU, RUE DELORIMIER, superbe 8½, rez-de-chaussée + sous-sol fini, de 1,100 pi.car., entrée laveuse/sécheuse, boiseries et portes en chêne, possibilité bureau de professionnel. Proximité de tous les services, rénové avec goût, chauffé, 950$. — 521-8452. 17-05-86

VILLERAY, COIN Cartier, paisible, grand 4½ fermé, chauffé, bien éclairé, près des services. 331-2464. 20-05-86

OUTREMONT, 6½, juillet. Rénové, non-chauffé, boiseries, balcons, futur métro. 675$, références. 271-9016, 731-9434. 20-05-86

Edouard-Charles près Outremont, grand 5½, rénové, chauffage électrique. 680$ non chauffé. 276-3881, 677-5740. 21-05-86

Ville Saint-Laurent, quartier Chamran, haut de duplex, grand 5½, près train, idéal pour couple professionnel. 615$ chauffé, 1er juillet. 336-0927. 20-05-86

Près Parc Lafontaine. COndo neuf, 5½, foyer, entrée lav./séc., espace pour lave-vaisselle encastré, libre 1er juin, 600$ par mois. — 522-0789. 21-05-86

L.D.R. 3½-4½, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, moderne, $315 à $350, 687-0769. 21-05-86

ANJOU, appartement 3½, 4½, 5½, 6½. Juillet. Tout compris. 6400 Place Malicorne, suite 105 Anjou, une rue au sud de Beaubien. 354-8090. 20-05-86

L.D.R.: 3½ meublé, chauffé, électricité payé, 350$/mois, 669-3810. 21-05-86

IDÉAL pour couple retraité, haut de duplex, chauffé, 6½, 2 chambres à coucher, entrée lav./séch., $600. mois, rue Plantagenet et Côte Ste-Catherine. 341-1489. 20-05-86

VILLE ST-LAURENT, grand 6 pièces, (Métro du Collège) rez-de-chaussée, face parc, chauffé, eau chaude, 625$/mois, 1er août. — 747-4859 après 18h. 20-05-86

ST-ISIDORE, près Chateauguay, 20 milles Mtl., 2 logements pour juillet, entrée lav./séc., maison style cottage, semi-dét., 7 pièces, grand terrain, 360$/mois, en plus 4½ dans style canadien 275$ avec références, personnes responsables, demander André 454-6440. 20-05-86

PARC LAFONTAINE, (FACE), 6½ rénové, chauffé, bien éclairé, garage, libre immédiatement. 900$. Rés.: 694-5309, jour: 395-8018. 20-05-86

ÎLE DES SOEURS, 4½, meublé, sous-location 1 an, libre an août, 550$. — 861-9901 - 768-8962. 20-05-86

PLATEAU, échangerais grand 8½, 4 chambres fermées, ensoleillé, pour plus petit avec 2 ch. fermées, 844-4946. 20-05-86

C.D.N. 4032 Ed. Montpetit, haut duplex, 6½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, garage, juillet, 650$. 342-3307, lun. au ven. 20-05-86

AVENUE VERDUN OUEST, grand 3½, salle de jeu, construction neuve, près de tous services. 450$. — 769-1858. 20-05-86

C.D.N., 3956 Côte Des Neiges, 2½, foyer et salle de lavage, pas de stationnement, pas d'animaux, 560$/mois chauffé. Libre 1er juillet. 931-0723, semaine seulement. 20-05-86

DORVAL, 4½, 5½, quadruplex rénovés, balcons, stationnement gratuit. — 631-9961. 17-05-86

VAN HORNE, Decelles, 5½. Libre 1er juillet. Eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, 484-5819. 20-05-86

OUTREMONT, Adjacent, Hutchison, 6 pièces, 3e étage, 300$. — 276-4905. 20-05-86

ST-DOMINIQUE, Jarry, 7½ rez-de-chaussée, sous-sol fini, chauffage électrique, cour arrière. 500$. — 388-1070. 20-05-86

CÔTE D.N. Haut de duplex, ensoleillé, balcons, 6½ chauffé, équipé, face au parc Kent, 600$. Réf., libre 1er juin, 340-9415. 20-05-86

CENTRE VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro.— 937-3520 — 937-3529. 06-06-86

BOIS DE BOULOGNE, 3 - 300$; 3½ - 365$; 4½ - 440$, chauffés, insonorisés, tout confort, avantages pour personnes sérieuses. 336-7949. 04-06-86

FACE PARC LAFONTAINE, sur Sherbrooke, grand appartement luxueux, deux c.c. plus, 800$ par mois. — 695-5840. 26-05-86

OUTREMONT, 50 Willodale, 2½, 3½, ascenseurs, concierge. — 849-7061. 09-06-86

C.D.N., RUE KENT, 7½ pièces, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, garage. Adultes. 750$. — 733-7657. 19-05-86

C.D.N., 5½, chauffé, équipé, balcon, tranquille, 600$. Libre juin. Références. — 872-2373, soir: 932-5120. 22-05-86

VILLE LASALLE, haut duplex, 6½, 550$, chauffage électrique. — 365-2546. 17-05-86

VAN HORNE, près Outremont, 4½ sous-sol, impeccable. Appareil; 385$, non-chauffé. 389-2125. 22-05-86

C.D.N., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie, près U. de M., 2740 Goyer entre Wilderton et Darlington, 739-4833. 12-06-86

P.A.T., 3ème Ave., juillet, 5½, haut duplex, non-chauffé, stationnement privé, 450$/mnois. — 645-8487. 22-05-86

ÎLE-DES-SOEURS. Vivre à la campagne, dans une maison de ville, neuve, voisin de tennis, golf, ski de fond, près centre-ville, 1 100$, équipée, tapis. — 486-4109. 17-05-86

BAS DE TRIPLEX luxueux 6½, construction neuve, aussi 3½, sous-sol, 653-3933, soir après 18h. 20-05-86

OUTREMONT, rue Dunlop, haut dulex, grand 7½, 925$/mois. Libre 1er juillet. — 739-2632 après 13h. 17-05-86

L.D.R., 3½, 4½ pièces, meublé au complet, ou non. Juin, juillet. 688-8747, 688-6215. 02-06-86

■ App./Logements

LAVAL VIMONT, 4½ neufs, haut duplex, insonorisés, tranquille, près Hôpital, libres maintenant ou juillet, taxe d'eau incluse, 450$. — 662-8829. 20-05-86

JEANNE D'ARC ET ADAM, 6½, libre et rénové, 535$. — 598-7028. 06-06-86

CO-OP D'HABITATIONS cherche membres à revenus moyens, (20,000$ par an et plus). Projets de constructions neuves dans H.M. Occupation en juillet 87. Info: Sylvie Naubert: 522-3190. 02-06-86

ST-LÉONARD, apps. très modernes, nouvelle construction, 4½, 5½. 8996 Langelier, 1er juillet. — 323-9287. 20-05-86

C.D.N., GROSVENOR (Oratoire), haut duplex, 7 pièces, ensoleillé, grand balcon, foyer, chauffé, juillet ou août, 800$/mois. — 747-4859 après 18h. 22-05-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 30-05-86

ANJOU, 3½ demi sous-sol duplex, poêle et réfrigérateur, juillet 280$ par mois. 351-3051. 19-05-86

ST-LAMBERT, neuf, 4½, spacieux, garage intérieur, 525$, 550$ avec foyer, chauffage électrique. 671-4277. 17-05-86

PLATEAU MONT-ROYAL, St-Hubert près Roy, beau 5½ rénové, boiseries noyer, planchers bois franc, chauffage, eau chaude, taxes d'eau inclus. Cuisinière, réfrigérateur neufs. Stationnement disponible, 585$. — 521-2249, 849-0219. 20-05-86

R.D.P.: 4½, à louer, tapis mur à mur. 643-2806. 30-05-86

FATIGUÉ(ES) de chercher? LOGE INFO: 495-2458. 30-05-86

PARC LAFONTAINE (face) 6½ rénové, chauffé, zone professionnel-résidentiel 1er juillet ou avant, 800$, maison 694-5309 bureau 395-8018. 31-05-86

MÉTRO ROSEMONT, rénové, 4 pièces, 1 chambre fermée, ensoleillé, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse, 390$, 1er juillet. 273-7496. 20-05-86

LONGUEUIL, triplex, 1er étage, 6½, 545$. 677-4724. 23-05-86

MUNDIAL MEXICO, très beau 6½, meublé, tout confort, 2 chambres à coucher, pour 4 personnes, 100$ US par jour. Minimum 2 semaines. Heures de bureau: 524-7567 poste 28. 20-05-86

C.D.N. près U. de M., 6½, libre 1er juillet, cuisinière, réfrigérateur fournis, chauffé, 650$/mois, 738-1621. 20-05-86

5675, GATINEAU, App. 12-A, 6½, 735$ chauffé, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle. Mme Bérubé, 735-0726. 26-05-86

AHUNTSIC, luxueux 4½ chauffé, patio, stationnement privé, entrée laveuse sécheuse, taxe d'eau payée. 565$, juillet. 331-5550. 20-05-86

RUE LACOMBE près UdeM, métro, 8½, 4 chambres, taxe et chauffage inclus, occupation immédiate. Après 18 heures. 342-0335. 20-05-86

NOUVEAU ROSEMONT: grand 7½, premier plancher, salle de jeux, foyer, bar, 3 salles de bain, 2 garages, 251-2376. 23-05-86

PIE IX, (près Bellechasse), grand 6½, moderne, luxueux, électrique, tapis mur à mur, céramique, boiseries, entrée laveuse/sécheuse, (Four, poêle Jenn-Air encastré et stationnement à discuter). 650$. 721-6006. 23-05-86

SNOWDON, WESTMOUNT, 5½, idéal professionnel, refait à neuf, foyer, boiseries, sous-sol, stationnement, métro. 625$ juillet. 52'-6017. 17-05-86

LONGUEUIL, grand 5½ chauffé, près parc, hôpital, école, toutes commodités. 468-5275. 20-05-86

PARC LAFONTAINE, face parc, 6½, non-chauffé, cour privée, 620$, grand 5½, chauffé, 620$ tél.: 844-5003. 20-05-86

WESTMOUNT, près Ave. Greene, très beaux 4½, 5½, 575$ et plus. Après 10h. AM, 935-5745. 16-06-86

■ Articles de sport

SKIS ROSSIGNOL et bâtons, bottes Nordica grandeur 5N, à vendre, ensemble ou séparé. Bonne condition. Jour: 287-9180 local 311, soir: 585-1525. 20-05-86

■ Astrologie

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES: d'amour ou d'argent, ou des projets à réaliser. Je peux vous aider. 325-2548. 17-05-86

LIGNES DE LA MAIN, Tarot, lecture dans les cartes. Pour affaires, amour, et autres... Parlant anglais. — 518-668-5709. 23-05-86

À LA LECTURE DU THÉ
Clairvoyance, les cartes et magnétisme, tarot. — 526-1712. 06-06-86

■ Automobiles

DATSUN SENTRA 1983, 5 vitesses, 2 portes, modèle MPG, mécanique A-1, impeccable. Doit vendre. Prix discutable. — 694-2060. 20-05-86

RENAULT 5 GTL 84, toit ouvrant, 43,000 km., garantie 3 ans, excellente condition. 671-2814. 20-05-86

MUSTANG 1980, 4 cylindres, automatique. Très propre. Demander Katy 878-5489. 22-05-86

PONTIAC GRAND LEMANS 1980, familiale, peinture et pneus neufs, 113,000 km, excellente condition. 3,900$ M. Coutellier, 748-7811, soir: 658-2373. 17-05-86

PORSCHE 85½, modèle 944. Plusieurs options. 17,000 km. — 1-819-985-3251, 1-819-985-2405. 23-05-86

AUDI 5000 S, 1984, 92,000 km., carte, fév. 87, gris charcoal. 13,980$. Jour: 337-0566. 20-05-86

BMW 320 i, 82, 72,000 km, parfait état, toute équipée, bon prix. — 323-7643, soir: 641-1396. 17-05-86

DE TOMASO Pantera GT5, grise, 1982, 1300 km. Conditions: comme neuve, prix 50 000$ acheteurs sérieux seulement. 1-(819) 828-2097. 22-05-86

MERCEDES-BENZ 300TD turbo diesel, comme neuve, 1982, toute équipée. — 735-4100. 17-05-86

OMEGA BROUGHAM 80, toute équipée, bleu foncé, occasion. 3,600$, négociable. 37,000 m, — 681-4617. 20-05-86

TEMPO GL 84, couleur charcoal, 5 vitesses, 39 500$ km., très propre, 6 500$. — 687-7676. 17-05-86

TOYOTA GTS 84, noire, 5 vitesses, toute équipée comme une Supra, avec 4 pneus d'hiver et «rim» (gente), 38,000 km, garantie transférable 2 ans ou 100,000 km, 13 000$, discutable. — 492-1879. 17-05-86

TOYOTA CELICA GT 1982, 5 vitesses, toit ouvrant, cruise, mags, AM/FM cassette, 97 000 km., 642-9814. 20-05-86

SPIRIT 81, manuelle, 4 cylindres, très propre, toit ouvrant, femme propriétaire, 2 400$. — 628-2987. 17-05-86

■ Automobiles

RENAULT 18, 1982, 4 portes, automatique, 3 250$. 737-0140. 21-05-86

MAZDA GLC sport 81, équipée, toit ouvrant, peinture originale, très bon état, 3 000$. 271-9016. 21-05-86

VOLVO DL 242, 1983, 86,000 km., très bonne condition, 7 000$, négociable. Jour: 842-7995, soir: 653-8914. 24-05-86

VOLVO 74, 1 200$. Volvo 73, pour pièces, 300$. François 642-5485. 20-05-86

BUICK REGAL SOMERSET 1985, 581-7571, Lallier, Repentigny. 21-05-86

CHEVETTE 85, automatique, blanche, 5 mois d'usure, plus garantie, 2,800 km. 7 000$. Johanne, 473-3325. 20-05-86

ESCORT 1981, 4 vitesses, 2 tons, beige brun, radio AM-FM cassette, booster, 2 500$. Luc: 349-1873 — 284-0481. 20-05-86

SUBARU GL 1984, 2 portes, coupé, 5 vitesses, 60,000 km., AM-FM booster stéréo, excellente condition, jour: 738-2612. Après 6h: 748-7347. 20-05-86

NISSAN 300ZX GL, 1985, toute équipé, manuelle, 50,000 km., 18 000$. 584-3110. 20-05-86

MERCURY ZEPHYR 78, 6 cylindres, 4 portes, gris métallique, partaite condition, 4 pneus neufs. 1 800$. 932-1894. 20-05-86

CAVALIER FAMILIALE 83, servo-direction, freins, AM/FM stéréo, très économique. 6 450$. 585-0882. 20-05-86

MERCURY GRND MARQUIS 81, très propre, moteur 351, toute équipée. Faut voir, 5 000$, ferme. 721-8941. 20-05-86

PONY GLS 85, 5 vitesses, 7,000 km., toit ouvrant, 3 ans garantie, 8 200$, négociable. Cause départ Europe. 253-3203. 20-05-86

STATION-WAGON PONTIAC 6000 2E 85, 18,000 mi., toute équipée, air, 12 985$. 381-3506 — 384-2258 — 1-227-3596. 20-05-86

NISSAN STANZA GL 85 manuelle, 18,500 km., toute équipée, air, 677-5464 ou 687-7329. 20-05-86

PONTIAC GRAND PRIX 78, 301, 66,000 milles, suspension et freins remis à neuf. 1 200$ facture. Mag original. 1 500$ ferme. 473-0525. 20-05-86

AUDI 5000 S, 86, brun acajou, bas kilométrage. Auto Popular. Contacter Jacques Cloutier. 274-5471. 20-05-86

PLYMOUTH RELIANT 82, très bonne condition, bleue, 3 800$. 281-9293, 458-5089. 20-05-86

HONDA ACCORD LX 84, automatique, bleue astral, 65,000 km. 8 800$. 663-2106. 20-05-86

CAMARO 78, moteur 305, vitres électriques, silencieux, alternateur, radiateur, démarreur neufs, 1 500$ discutable ou à échanger pour quatres et six cylindres. 527-7474. 20-05-86

PONTIAC Parisienne Brougham, 1982, 4 portes, tout équipé, faut voir, 455-1109. 20-05-86

MERCURY MARQUIS BROUGHAM 1984, tout équipé, 22,900 km. 11 800$ discutable. 661-0625. 20-05-86

CORVETTE 79, automatique, excellente condition, 12 000$ discutable. 430-7176. 21-05-86

PONTIAC 6000, 1985, bas millage. Condition exceptionnelle, faut voir. 474-4803. 20-05-86

FIREBIRD 80, Aut. moteur 301, 80,000 km., 4 mags. Condition parfaite. Après 5h. 642-0353. 21-05-86

AUDI 5000, Turbo Diesel 82, noire, toute équipée, en parfait ordre, 11 500$. Après 6h. 688-4123. 24-05-86

COUGAR 84, 63,000 km., garantie, AM-FM stéréo, impeccable, départ à l'étranger, 10 000$. 672-8850. 20-05-86

ARIES 84, familiale, automatique, 2.2 litres, 58,000 km., garantie transférable 2½ ou 22,000 km. 326-7134. 20-05-86

MAZDA 626 LX, 1985, automatique, toute équipée sauf air climatisé, 585-2969. 20-05-86

ESCORT 83, manuelle, 67 000 km., servo-freins, direction, très bon état, 4 100$, 678-7790. 20-05-86

MERCEDES 240D 78, excellent état, bleu métallique 140 000 km, cause séparation, 11 500$ négociable, 523-2484. 20-05-86

RENAULT 1979 familiale, 5 portes, 108 000 km., radio, pneus à neige et haut-parleurs Craig inclus. Excellent état, chauffeur féminin. 2 500$, soir: 277-9812. 20-05-86

RENAULT ENCORE LS 84, 5 vitesses, très propre, vrai bijou. Faut voir. 5 000$, discutable. — 585-6989. 23-05-86

FIERO 85, grise, 2,5 litres, 20 000 km., prix à discuter. — 363-7423 et 767-7783. 17-05-86

HONDA CIVIC CRX 1984, 25 000 km., parfait ordre. Après 17h. — 1-436-4513. 23-05-86

CAVALIER 84, 4 portes sedan, automatique, tout servo, AM-FM, 35 000 km., 1 an garantie 6 500$. — 625-4878. 20-05-86

CAMARO BERLINETTA 83, V-6, extérieur noire, intérieur gris charbon, automatique, hayon aut., et cruise, 40 000 mi., 9 000$. — 585-0726. 20-05-86

CADILLAC 1970 convertible, coupé de ville, 98 000 mi., très très propre. 1-244-5252. 24-05-86

HONDA ACCORD LX 1984, automatique, servo-direction, freins à disques, cruise, AM/FM stéréo. Vérification CAA au 1er mai 1986, comme neuve 78 000 km., prix 8 900$. Appelez Alain 643-0193. 20-05-86

JETTA GL 82, amortisseurs pneus et peinture neufs, toit ouvrant, 80 000 km., 4 200$. — 649-1280. 20-05-86

MERCEDES 250SE coupé, 1968, bonne condition, bois et cuir, 13 500$ ou plus. — 626-3588. 20-05-86

CORVETTE 1977, toute équipée, 52 000 mi., très bonne condition, 8 900$. 653-4318, 284-3917. 20-05-86

AUTOS J. CLERMONT ENR. Achetons autos et camions pour ferraille et autres. — 325-2145. 17-05-86

Audi GT coupé, 1984, condition parfaite, carte Audi juillet 1987, 61 000 km. $12 950. 672-1274. 17-05-86

CADILLAC ELDORADO BIARRITZ 1977, peinture originale, 16 000$. 474-0790. 20-05-86

B.M.W., 733 i, 1981, gris métallique, 91 000km. impeccable. Particulier. 22 500$.— 627-5151, 627-3310. 20-05-86

AUDI 1981, noir, 96,000 km. Appelez Annie: 273-8307. Meilleure offre. 17-05-86

CADILLAC FLEETWOOD ELEGANCE 86, ayant parcouru 5,000 km., Brossard Auto 725-3606. 29-05-86

AUDI 5000, 84, et 85, balance de garantie Audi. Spécial de la semaine. Brossard Auto, 725-3606. 22-05-86

AUDI 5000 turbo 81, argent extérieur, bleue intérieur. Presque neuve. Dame propriétaire, 85 000 km., 932-4072 — 485-3333. 17-05-86

■ Automobiles

ACADIAN 1977, 53 000 mi., automatique, mécanique bien entretenue, pas de rouille, 1 000$. — 768-8975. 17-05-86

OLDSMOBILE CUTLASS, station-wagon, V-8, 1980, air climatisé, plusieurs options, excellente condition, 4 500$, 870-8459, soir ou w.e.: 270-9675. 20-05-86

■ Bateaux

BAYLINER Ciera Sunbridge 24.5, 1984, 65 heures. Tout équipé, indicateur de profondeur, boussole, plate-forme arrière natation, plate-forme avant pour encrage, stabilisateur, moteur Volvo Penta 225 h.p. inboard-outboard, toilette marine, réfrigérateur 12 volts - 110 volts, toit campeur, 2 batteries, extincteur, pompe de cale, radio am-fm cassette, etc.
Vendu par propriétaire
Appeler soir 683-4821. 20-05-86

TRI CABINE, 43 pi., décoré à neuf, 2 moteurs rebâtis à neuf, génératrice Etc... Peut échanger. 80 000$, soir: 467-5172. 20-05-86

VOILIER 26', 1981, quillard off shore, 3 voiles, VHF. Profondimètre, boussole, pilote automatique, toilette marine, accessoires divers, moteur Honda 9.9, ber en acier sur remorque, 20 000$, 1-(819) 379-7211 ou après 7h. 1-(819) 377-2010. 20-05-86

BATEAU 14½, sportscraft, peinture neuve, 2 tons, moteur Mercury 80 forces, 1975 avec power trim, moteur Mercury 65 forces 1963 pour pièces, 658-1263 après 18h. 20-05-86

CHRISCRAFT, 29 pieds, 1986, 2 chambres fermées, 2 moteurs, toit campeur, tout équipé. 256-9901. 20-05-86

THUNDERCRAFT 23 pi., 1981, toute équipée. Remorque 4 roues, prêt à mettre à l'eau. 20 000$. 642-1150. 20-05-86

SEARAY 24 pi., 2 moteurs avec remorque, 16 000$. — 684-1245. 20-05-86

TROJAN 28', FLYING BRIDGE, 2 moteurs, tout équipé, 53 000$. Soir: 682-0135, jour: 332-4942. 23-05-86

GREW 245, 1975, 23', Mercruiser, 233 h.p., toit campeur, avec équipement, 13 500$. 632-9186. 20-05-86

GONDOLE PLATE FORME 8 x 10, flotteur 20 pi. de long, moteur 15 forces Chrysler 81, 1-774-9310. 17-05-86

REMORQUES DE BATEAUX et utilitaires. Directement de la manufacture. Capitol. 321-9191. 27-05-86

PETERBOROUGH neuf, 1986, modèle Constallation 250 AFT, moteur Cobra 260HP, options, systèmes 110V., contact double batterie, trimtabs, poêle combiné, Shawinigan Marine & Sport. — (819) 539-5314 ou 539-6489. 20-05-86

BATEAU ALCAN 290, 69, 29', moteur OMC 155 C.V., tout équipé, toilette, réfrigérateur, cuisinette, eau chaude, douche, peut coucher 6 personnes. Excellente condition. Prix demandé: 25 000, St-Jean. (514) 346-8465. 17-05-86

SEARAY 26 pi. Sun Dancer, 1980, air climatisé, tout équipé, 42 000$. Jour: 336-0690, soir: 682-5292. 23-05-86

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE À BUREAUX DEMANDÉ
15,000 à 20,000 pi. car.
St-Denis, Pie IX,
Crémazie, Sherbrooke.
COMMUNIQUEZ:
849-4577
20-05-86

CHATEAUGUAY
100, Boul. d'Anjou
pour professionnel
Libre immédiatement
871-8407
17-05-86

BIEN SITUÉ, édifice moderne ascenseur, propre, éclairé pour professionnel etc... Air climatisé, Plaza St-Hubert /Jean-Talon, métro, 200 à 7 000 pi. car., raisonnable, 273-2333. 24-05-86

BUREAUX PROFESSIONNELS, 350 pi. car. à 6,000 pi. car. déjà divisés, pour cliniques. Joseph. — 376-0341. 22-05-86

AUBAINE pour PROFESSIONNEL, 7½, bas, environ 1,250 pi. car., St-Joseph, 1er juillet, appelez 389-5816. 02-06-86

LOCAL À LOUER, face Palais de Justice, 8e étage. 282-1420. Libre immédiatement. 24-05-86

LAURIER O., 1er étage, 2,000 p.c., de choix pour magasin ou bureau. Parfaite condition. 277-2179. 24-05-86

LONGUEUIL, 4 bureaux 10 x 12, coin de rue, stationnement. 658-5383. 21-05-86

À LOUER OU À VENDRE, 1207, St-André, près Dorchester. Immeuble 5 étages, à l'épreuve du feu, ascenseur, 3,500 pi.car. par étage. Pour bureaux de professionnels. Subdivisions suivant besoins. Occupation immédiate. Loyer à partir de 7.50$ pi.car. Appelez Rudy ou Sako, 731-5390. 17-05-86

BEAUX BUREAUX, anciens bureaux d'avocats bien décorés, bien situés. 2 300 pi. car. 514-842-0274. 20-05-86

SHERBROOKE ET AMHERST, 1,595 et 1,710 p.c., 1 900$. 598-7028, 671-2783. 09-06-86

RUE ST-JACQUES, 12 000 p.c., faits sur plan, divisible à 1 700 p.c., près Palais de Justice, air climatisé. Pierre Kadijevic 465-0272. 17-05-86

BUREAUX À SOUS-LOUER, centre-ville, 3 locaux, 1 réception, bureaux très bien meublés. 1 500$/mois. Jour: 395-2202, soir: 787-3643. 20-05-86

BEAUX BUREAUX, anciens bureaux d'avocats bien décorés, bien situés. 2,300 pi.car. 514-842-0274. 19-05-86

VIEUX-MONTRÉAL, face Palais de Justice, environ 1,000 pi.car. — 282-1420. 17-05-86

RIVE-SUD
Bureau à louer dans édifice professionnel, situé au 90, Ste-Foy, Longueuil, près Chemin Chambly. 3,000 pi.car. Occupation immédiate. — 670-2000, soir: 651-4093. 21-05-86

VIEUX-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1,400 à 2,800 p.c. — 682-2002. 21-05-86

ENVIRON 1,500 pi.car. Université, Sud de Sherbrooke, 1er mois, loyer plus bas. 5 b

SPORTS

Revers de 7-4 des Expos aux mains des Braves

Circuit victorieux d'Oberkfell en 10e

BERNARD CYR

(PC) - Un circuit de trois points de Ken Oberkfell, en 10e manche, a procuré aux Braves d'Atlanta une victoire de 7-4 sur les Expos de Montréal, hier après-midi au stade du Parc Olympique devant 11,862 spectateurs.

Les Expos étaient parvenus à créer une égalité de 4-4 en marquant deux fois en neuvième manche, mais le premier circuit de la saison d'Oberkfell, réussi contre le releveur Dan Schatzeder, leur a coûté leur deuxième défaite au cours des 12 derniers matches.

Les Expos ont néanmoins terminé leur plus récent séjour à domicile avec une fiche de 5-2.

C'était la première fois en deux ans qu'un lanceur des Braves autre que Rick Mahler remportait une victoire contre les Expos. Mahler avait en effet été crédité des quatre derniers gains des Braves contre l'équipe montréalaise.

C'était aussi la première fois cette saison que les Expos perdaient un match commencé par Jay Tibbs. Ils avaient remporté les sept précédents.

Il faut souligner que les quatre premiers points des Braves avaient été non-mérités, en vertu de trois erreurs des Expos.

« Nous sommes venus de l'arrière deux fois, mais avons été incapables de le faire une troisième fois, a commenté le gérant Buck Rodgers après coup. C'est la défensive qui nous a coulés aujourd'hui. Elle avait été impeccable depuis le début de la saison et je m'attendais à ce que cela arrive un jour. »

La 10e manche des Braves s'est ainsi déroulée: Dale Murphy a réussi un simple à l'avant-champ malgré une belle pièce défensive de Tim Wallach et Bob Horner a suivi avec un but sur balles. Terry Harper a été retiré sur un ballon au champ droit et Oberkfell a suivi avec son circuit.

Les Expos étaient parvenus à créer l'égalité en neuvième manche, grâce à un double chanceux de Mitch Webster, bon pour deux points, après deux retraits.

La balle frappée par Webster est en effet tombée entre Omar Moreno et Dale Murphy, à l'entre-champ centre.

Les Braves avaient pris une avance de 4-2, en première moitié de neuvième manche, grâce à deux points non-mérités.

Après un retrait, en neuvième, Oberkfell a obtenu un simple à l'avant-champ puis a été sauf quand il a fait échapper la balle à Al Newman lors d'une tentative de double-retrait, sur un coup frappé par Ozzie Virgil.

La reprise télévisée a donné l'impression que Newman avait échappé la balle, mais l'arbitre Frank Pulli en a décidé autrement.

« C'est aussi ce que je croyais, mais Pulli a dit que Newman n'avait pas possession de la balle quand il a touché à Oberkfell », a déclaré Rodgers à ce sujet.

Le frappeur suppléant Chris Chambliss a ensuite soutiré un but sur balles à Tim Burke et un optionnel de Ted Simmons, jumelé à la deuxième erreur de la manche, celle de Hubie Brooks, a produit deux points.

Avant la huitième reprise, toute l'action du match avait été concentrée dans la première manche. Les Braves ont marqué deux fois et les Expos ont répliqué avec un point quand ils sont venus au bâton pour la première fois.

Jay Tibbs, le partant des Expos, a connu des ennuis dès la première manche.

Après un retrait, Rafael Ramirez a obtenu un simple, est passé au deuxième coussin sur une balle passée débitée au receveur Dann Bilardello et atteint le troisième coussin grâce au simple de Dale Murphy.

Un beau jeu Tim Wallach, sur une balle frappée près de la ligne de démarcation par Bob Horner a ensuite empêché les Braves de s'inscrire au pointage, mais ce n'était que partie remise puisque après un but sur balles à Terry Harper, Hubie Brooks commettait une erreur sur une balle frappée par Ken Oberkfell, pour permettre aux Braves de marquer deux fois.

La balle a fait un mauvais bond en touchant à la fois la surface artificielle et la terre, au deuxième coussin, puis a touché le bout du gant de Brooks pour se retrouver au champ centre.

Après avoir accordé un but sur balles à Ozzie Virgil pour remplir de nouveau les coussins, Tibbs s'est tiré d'impasse en forçant Glen Hubbard à frapper un ballon au champ gauche.

Tibbs a donné un coup sûr au premier frappeur de la deuxième manche, son opposant David Palmer, puis a retiré les 18 frappeurs suivants.

En sept manches de travail, Tibbs a donné trois coups sûrs, deux buts sur balles et deux points non-mérités.

Sa moyenne de points mérités, déjà excellente à 1.84, est ainsi passé à 1.61.

Palmer a lui aussi très bien fait, même s'il n'a travaillé que pendant cinq manches.

On l'a en effet retiré du match après qu'il se soit plaint de raideurs au bras droit.

Il a donné deux coups sûrs, quatre buts sur balles et un point. Avec un peu de chance, il aurait pu s'en tirer sans accorder de point aux Expos.

Le premier frappeur à l'affronter, Tim Raines, a atteint la troisième but lorsqu'il a vu la balle bondir pardessus la tête du voltigeur de gauche Terry Harper et rouler jusqu'à la clôture.

Sur une balle frappée au monticule par Mitch Webster, Palmer a ensuite pris Raines en souricière entre le troisième but et le marbre, mais après un but sur balles à Herm Winningham et un double vol, Hubie Brooks a produit le premier point des Expos à l'aide d'un ballon-sacrifice.

Webster a marqué en devançant de justesse le relais de Dale Murphy au marbre.

Brooks a aussi produit le deuxième point des Expos, après deux retraits en huitième, en réussissant un simple qui a permis à Raines de croiser le marbre.

Les Expos ont volé cinq buts au cours de ce match pour prendre temporairement la tête de la Ligue nationale à ce chapitre, avec 43. On sait qu'ils dominent aussi la ligue pour les circuits, ce qui représente un exploit peu commun.

MON MEILLEUR AMI C'EST
GOLF PLUS
Jouez au golf à moitié prix avec un maximum de 3 invités dans 83 clubs de golf différents.
EN PLUS
Obtenez 2 paniers de balles pour le prix de un dans 12 centres de pratique.
pour seulement $27
Pour vous procurer votre livret (514) 759-9822 à C.P. 86 Repentigny, Qué. J6A 5H7
Aussi en vente dans tous les bons magasins de sport.

Club de golf de Candiac
45 chemin d'Auteuil
Candiac
Direction: à 15 minutes du centre ville, Pont Champlain — 132 ouest, sortie 44.
18 trous, vert de pratique, champ de pratique, cours de golf, voitures électriques, restaurant licencié.
Réservations Départ 3 jours à l'avance: Tél.: 659-2641
Tournois et réceptions: Tél.: 659-9163
P.S.: Tarif spécial pour 9 trous. Le matin du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés.

GOLF ST-JEAN DE MATHA
Région Lanaudière

Superbe golf de Montagne
Paysage féérique
1 heure de Montréal
18 trous
120 voitures motorisées
Date disponible pour tournoi.
(350 personnes)
SUPER SPÉCIAL
GOLF ET VOITURE MOTORISÉE
$17.00
Balles usagées de marques Top-Flite, Pinnacle, titleist, Pro-Stafs $10/dz
Mac Gregor, Spalding, Wilson, Ram et autres $5/dz
Valable sur semaine
28 avril au 12 juin
2 sept. au 10 oct
Direction:
autoroute 40 Sortie Joliette, route 31 et 131 nord 3 milles après St-Jean-de-Matha
Réservations:
1-886-3601

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Déménagement

PETIT ET GROS DÉMÉNAGEMENT. Urgence acceptée. Estimation gratuite. — 523-5513. 20-05-86

■ Divers

ORCHESTRE WESTERN disponible pour soirée western. Appelez Marcel: 491-0749. 04-06-86

MOBILIER de chambre $200., bois de noyer, matelas 54 po., très propre robe de chambre pour dame, grandeur médium, manteau de rat musqué 16 ans $100. Autres objets divers. 737-4792. 20-05-86

BICYCLETTE pour fille et garçon, servi 3 fois, roues 20 po., payé 129$ pour 90$. 437-7572. 17-05-86

■ Entretien/réparations de véhicules

SPÉCIAL PRINTEMPS
Sablage, débosselage, peinture, lavage intérieur. 398$. — 477-5595, CL Garage. 20-05-86

MOTEURS HONDA CIVIC, reconditionnés, 499$, garantis, pièces usagées. — 1-432-4774. 26-05-86

■ Entretien/rénovations

RÉPARATION: de cheminées et murs de brique. 688-8982. 09-06-86

LES ENTR. PROULX ET FRÈRES, balcon fibre de verre, démolition, peinture intérieure et extérieure. 279-7731. 09-06-86

CONSTRUCTION — RÉNOVATION
525-1301
31-05-86

SPÉCIAL DU PRINTEMPS, peinture, 2 couches, peinture fournie avec: lavage de mur, plafonds, vitres, tapis. À prix modique. 491-0749. Pour temps limité. 02-06-86

Balcon, gyproc, plâtrage, plancher, menuiserie et rénovations générales. 365-1703 avant 9h et après 18h.
20-05-86

À TRÈS BAS PRIX, lavage et peinture de murs. Guy: 722-3223. 20-05-86

ENTREPRISES ANDRÉ GUÉNETTE ENR., menuiserie, salle de bain, sous-sol, patio, bois traité, tous genres de travaux, intérieur / extérieur. 353-0700. 13-06-86

NETTOYAGE de vitres, expérience. 15% de réduction si travail partagé avec un voisin. Résidentiel et commercial. 489-6576. 24-05-86

ENTREPRISE DUFOUR ENRG. Faisons peinture, démolition, hangars, rénovations tous genres, plomberie, électricité.
GRAND SPÉCIAL D'ÉTÉ 728-2506

PEINTURE, plomberie, gyproc, rénovation, maintenance générale. Gilles: 727-5188. 13-06-86

■ Équipement de bureau

AMEUBLEMENT DE BUREAU, chaises, filières, etc., neufs et usagés. 845-0113. 20-05-86

ACHAT — VENTE — LOCATION
Copieurs, dactylos, bureaux, filières, chaises. Etc... Neufs ou usagés. Fel Ltée. 7755 St-Laurent. — 270-8519. 02-06-86

■ Équipements de commerce

Équipement de restaurant, prix à discuter, 351 du Palais St-Jérôme 1-432-7757 — 1-436-5468. 21-05-86

■ Espaces commerciaux à louer

ESPACE de bureau, 1er plancher, entrepôt avec isolation, système de gicleurs, grand stationnement bonne location, 332-1841. 17-05-86

BIG BAZARD: 522-6843. Kiosques à louer à l'extérieur — samedi, dimanche 5$/jour 2216 Hochelaga.
20-05-86

À LAVAL
Parc Industriel, nouvelle construction. Espaces 4 000 pi.car. et plus. 687-3251. 17-05-86

KIOSQUES à louer dans le plus grand festival Western et Country du Québec. 30 minutes au nord de Montréal, en face de l'église de St-Calixte. 13 juillet au 3 août. Informations: 323-3876. 20-05-86

PLAZA COMMERCIAL, 6321 St-Hubert, local à louer, 1,000 p.c. 800$. 274-1948. 20-05-86

■ Espaces commerciaux à louer

BIENVENUE AU ROI du Marché aux Puces, ouvert 232, Beaubien Est, (du jeudi au dimanche inclus). 271-6348. Kiosque 200$, au mois ou à la semaine. 20-05-86

STE-CATHERINE 500 à 2,500 pi.car., neufs, prêt 1er juillet, 10$ du pi., annuel, 252-1657. 27-05-86

SHERBROOKE ET AMHERST, 1,595 et 1,710 p.c., 1 900$. 598-7028 — 671-2783. 09-06-86

ESPACE ENTREPOSAGE COMMERCIAL, étagères et services de manutention si désirés. Prix selon espace et services requis. Contactez R. Leblanc 337-4059. 19-05-86

VIEUX MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi. car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 02-06-86

■ Espaces commerciaux à vendre

BÂTISSE NEUVE BÉTON, multi-fonctionnelle, sauf automobiles, commerciale, 35' x 35', située au 320, Thibault, Cap de la Madeleine. Superficie de 8,376 pi.car. Faites une offre. 1-819-378-7976. 20-05-86

VIEUX-MONTRÉAL
Espaces commerciaux à vendre ou à louer, de 850 p.c. à 3,800 p.c., 286 St-Paul Ouest. — 845-5237. 20-05-86

VIEUX-MONTRÉAL, près Place d'armes, 800 pi. car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 30-05-86

■ Fermes à vendre

YAMASKA, ferme 66 arpents avec boisé ou maison avec grand terrain, bâtiments, aqueduc, très propre, à partir de 33 000$. Soir: Anita Jacob, 1-514-789-2464. 20-05-86

DANS LES Cantons de l'Est, 304 acres avec maison centenaire, granges, plantation de sapins, ruisseau à truites, très bon pour chasse et pêche, près U.S.A. 1-819-658-2105. 20-05-86

FERME À VENDRE à Iberville, 104 arpents, maison récente de 9 pièces, évaluation à 220 000$. Faites votre prix. 1-349-2929. 23-05-86

À L'ANNONCIATION, domaine privé 110 acres boisés, grand lac naturel sur propriété, chemin privé, 45 000$ 1-(819)-275-3984. 20-05-86

■ Gardiennes

À ST-LAURENT, garderie privée pour bébés de 0 à 18 mois. Places disponibles maintenant. 748-9228. 17-05-86

GARDERAIS enfants de 4 à 12 ans à domicile. 15 ans d'expérience en éducation spécialisée. Tél.: 729-6929. 20-05-86

JE VEUX GARDER enfants chez-moi. Langelier/Beaubien, repas matin et midi. 254-5749. 23-05-86

DAME GARDERAIT ENFANT(S), chez vous, aiderait aussi aux travaux ménagers. Appels féminins. — 277-4608. 24-05-86

Gardienne demandée pour enfant 1 an, 5 demi-journées semaine. 487-9791. 20-05-86

■ Instruments de musique

HARMONIUM antique (1913), 2 claviers, 1 pédalier, 16 jeux. Belle pièce d'antiquité, en bon état, souffleuse électrique incluse. 463-1517, après 5h. 28-05-86

PIANO DROIT LINDSAY, chêne clair, excellente condition. 1 000$. — Jour: 630-2650, soir: 738-2235. 20-05-86

ORGUE très peu servi, marque Gallatie, pédallier, 1 500$ (cadeau). — 642-1539. 20-05-86

STEINWAY, PIANO À QUEUE, 6', bois de rose, complètement restauré. Superbe sonorité. 15 000$. — 488-4559. 20-05-86

ORGUE HAMMOND T 500, avec Leslie, enregistreuse. 1 250$. Tél.: jour, 463-2212. 21-05-86

ORGUE TECHNIC, professionnel 1985, SXE-66, 2 mois d'usure, automatique, ordinateur intégré, valeur 10 000$, prix à discuter: 585-0119. 20-05-86

Piano Baldwin Hamilton, type studio, acheté chez Archambault, impeccable, 3,000$. 739-8077. 20-05-86

GUITARE Lespaul Arstom, ampli Peavey Vintage, enregistreuse TEAC 3340-S — 483-3857 Bruce. 20-05-86

■ Livres

ALBUMS photos et beaux livres ex-Guilde du livre (Lausanne), (514) 677-9261, C.P. 296, Succ. A, Longueuil, Qc, J4H 3X9. 20-05-86

■ Machinerie

BOUILLOIRE (boiler) American Standard 10 forces, à basse pression, 510,000 BTU heure, incluant brûleur. Excellent état. 2,000$ Matin et soir. 1-819-985-3389. 20-05-86

■ Matériaux de construction

ELKA ALUMINIUM, 8460 boul. St-Michel, grand spécial de revêtement d'aluminium, vente au comptoir, soffitt 134,99$ la boîte, moulure 2,99$, vertical 10,99$, horizontal 7,99$. Ouvert jeudi-vendredi soir et samedi: 326-0880. 29-05-86

ARMOIRES de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore. Prix d'escompte. — 933-5759.
14-06-86

■ Maisons de campagne à vendre

GRAND LAC NOMININGUE, cottage, 3 chambres, foyer, terrain 17,469 pi.car., plage sablonneuse, prix $79 500. RE/MAX. M. Gareau, 819-275-2836. 17-05-86

GRAND LAC NOMININGUE, cottage, 3 chambres, foyer, s-sol semi-fini, 202 pi. bord lac B-B-Q. Maisonnette 16 x 16, prix $79 500. RE/MAX, M. Gareau. 819-275-2836. 17-05-86

PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE, manoir avec 575 acres, 3,000 de bord de lac, chasse et pêche incomparables. M. Gareau, RE/MAX court. 819-275-2836. 17-05-86

GRAND LAC CACHÉ: Havre de paix et beauté, chalet-maison, hiver/été, électricité, fenêtres panoramiques, 1½ étage, 4 chambres (1,100 p.c.), grand patio sur presqu'île, 160 km de Montréal. Après 18h.: 684-5719. 20-05-86

STE-ANGÈLE de Monnoir, pour les amoureux de la campagne, seulement 30 min. de Mtl, 4 arpents, 600 pi. de façade, arbres, lac artificiel, maison 40 x 50, toit de tuile, foyer, 4 chambres à coucher, doit vendre. 672-9249. 20-05-86

ESTÉREL. Canadienne authentique sur 4 acres boisés. Endroit sauvage, facile d'accès. Description disponible. P. Larouche 731-1147. 20-05-86

■ Motocyclettes

ATTENTION, 50% RABAIS, pièces usagées d'Harley Davidson, japonnaises et anglaises. Recyclage de motos. 455-7961. 21-05-86

HARLEY DAVIDSON 1983, Spécial Édition «disc glide» 4,000 km condition pour collectionneur. 15 000$ ferme. Après 19h. 495-2350. 22-05-86

PIÈCES USAGÉES, 4295 Ontario Est, 256-1110. Ent. GUYMOR. 23-05-86

HONDA CBX, 1050 cc, 6 cyl., 1982, 700km, 1500$. Meilleure offre. 334-1872, 435-1546. 17-05-86

FAUT VENDRE, Virago 1 000, 1982, 3 000km avec équipement. Tél.: 477-5131. 20-05-86

■ Objets d'art

MONTRE SUISSE en or 18 carats, pour homme. Évaluation 5 900$, prix à discuter. 931-8688. 20-05-86

■ Occasions d'affaires

JEUNE COMPAGNIE CANADIENNE
RECHERCHE UN
INVESTISSEUR
Pour ouvrir le MARCHÉ AMÉRICAIN
Avec un tout NOUVEAU PRODUIT qui sera vendu dans les mgasins de patios et piscines.
Pour de plus amples renseignements: Appelez:
PATRICE VILLETTE
HEVILCO
770 VILLERAY EST, MTL. H2R 1J3
270-4913
20-05-86

COMPAGNIE import-export dans l'alimentation déjà établi avec clientèle cherche associé avec capital. 376-3055. 17-05-86

■ Oeuvres d'art

ACHÈTERAIS TOILES et peintures de Fortin, Riopelle, Pilot, Surrey, Group of 7, Etc... Contactez: Solange Hervé: 342-0399. 20-05-86

IMPORTANTES SCULPTURES BOIS, (Afrique, Nouvelle Guinée), masques, toiles, bannière: Marchessault, Sawai, Vaitiekunas. Privé. Cause départ. Collectionneurs sérieux seulement. — 731-3096. 20-05-86

OEUVRE D'ART À VENDRE? Méthode efficace et peu coûteuse. La Bourse d'Oeuvres d'Art de Montréal, 341-6333. 23-05-86

■ Offres d'emplois

ENTREPRISE CINÉMATOGRAPHIQUE
RECHERCHE UNE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
La candidate doit avoir une expérience d'au moins 3 ans. Être en mesure de prendre la dictée sténographique et être bilingue.
Le poste offert comporte des responsabilités et demande de l'initiative.
Pour entrevue, composez le: 598-2952
21-05-86

TOUT CE QUI VOUS INTÉRESSE COÛTE CHER
Un second revenu peut vous permettre de vous payer les petits luxes. Pour plus de détails, téléphonez: au Distributeur (trice) Géna-Logic de votre région, à: 737-0927, (le soir). Ce commerce demande une approche humaine, et set très (récompensant). 17-05-86

GAGNEZ 1000$ par mois en remplissant des enveloppes chez-vous. Envoyez 1$ et une enveloppe pré-adressée et timbrée à: 355 rue Richard, Chomedey Laval, H7m 1V2. 23-05-86

■ Offres de services

Mécanique générale européenne, spécialité: Renault, Honda, moteur reconditionné, La Carriole Auto Inc. 323-8803. 05-06-86

RÉPARATION — PEINTURE
Germain, jour: 324-4171. Après 6h, 382-5369. 26-05-86

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatisé. (C.V., publicité, documents, édition). ITALIQUE INC.: 598-9214. 10-06-86

PEINTURE INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. Ouvrage garanti. — 323-0204. 10-06-86

VOUS CHERCHEZ d'excellents vendeurs (euses), représentants (tantes)? Nous pouvons vous aider. Les Associés de la Vente. M. Lecours. 521-1984. 23-05-86

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatisé. (C.V., publicité, documents, édition). Italique: 598-9214. 11-06-86

DACTYLOGRAPHIE incluant CORRECTION, sur dactylo électronique. Tarifs abordables. TRADUCTION, textes non-techniques, (anglais-français). — 288-3818. 21-05-86

1 seul prix 80$, pièce normale, 3 couches au xhoix, minimum 2 pièces. 522-8536. 20-05-86

■ On demande

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 30-05-86

OUVERTURE de 6 agences internationales. Candidats(es) dynamiques demandés(es), pour entrevue: 648-6366, M. Fournier. 22-05-86

■ Ordinateurs

APPLE IIe, 128K, 8 colonnes, lecteur, moniteur 111, Joystick, 150 logiciels, prix discutable, 642-5920. 20-05-86

APPLE compatible, lecteur de disques, moniteur, carte 80 colonnes Z80, CPM et jeux, peu servi $850. 659-0259 après 6h. 20-05-86

MICRO-ORDINATEURS
100% IBM, compatible, super garantie, 14,97$. Vente, location, service, 747-2621. 14-06-86

APPLE II, Carte 128K, 80 colonnes, 1 lecteur, 1 écran Monochrome, support, 1 Joystick, environ 150 logiciels, 2 filières plus documentation. 1 900$. 642-5920. 20-05-86

!!! AUBAINE !!!
IBM XT comp., $870. 256K, $799, 8 MHZ, $1 050. Andrew, 483-6534 22-05-86

■ Offres d'emplois

patapouf!
PATRONNIER
- MANUFACTURIER RENOMMÉ DE MODE JUNIOR
- ENSEMBLES COORDONNÉS ET SPORTWEAR
- PANTALONS, JUPES, BLOUSES
- TRÈS BONS AVANTAGES MARGINAUX
- SITUÉ À ST-LÉONARD

CECI EST UNE EXCELLENTE OPPORTUNITÉ POUR LA CANDIDATE IDÉALE.
APPELEZ ENTRE 9:00 ET 12:00
327-2901
20-05-86

LE DEVOIR
TÉLÉPHONISTES DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou temps partiel
Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.
Exigences: Facilité d'expression. Bonne diction. Bilingue.
Salaire plus commission
Communiquez avec M. Allaire au:
844-7531
Entre 9h. et 21h.
J.N.O.

■ Propositions d'affaires

AVENUE VIDEO, franchise pré-existante à vendre, excellente opportunité. Rens. tél.: Yvan Zasarsky 485-2291.
20-05-86

■ Propriétés à louer

SUTTON, grande maison, vue superbe, 4 c.c., jardin, randonnées pédestres, étang pour baignade, pêche, juin à nov. 1-538-3976. 20-05-86

OUTREMONT, joli cottage, 4 chambres, juin à septembre, 1 500$ par mois, références. 270-6672. 20-05-86

P.A.T. MAISONS EN RANGÉE
Près de centre commercial, autobus et écoles, $442 par mois.
642-1634
20-05-86

ST-LAMBERT, grande maison meublée, avec jardin privé donnant sur parc, près piscine municipale. À louer, juin, juillet, 672-8299. 09-06-86

BROSSARD, secteur O, 4½ chauffé, sous-sol, 350$. 5½ non-chauffé, 2 c., 360$. Repeint, très éclairé, situé dans duplex détaché sur terrain 12,000' car., 676-7435. 17-05-86

■ Propriétés à revenus à vendre

SECTEUR RADIO-CANADA, 4 x 4½, entrées individuelles, chauffage par locataire, $89 500, balance Parel, 1204 à 1210 rue Dalcourt. Germain Charbonneau. Jour: 354-3645. Soir: 327-7668. 17-05-86

■ Propriétés commerciales à vendre

SITE plein air avec lac et permis de pisciculture, beaucoup de possibilités d'exploitation. Blainville. 435-4172.
20-05-86

■ Propriétés demandées

ACHÈTERAIS pour hypothèque ou jusqu'à 10 000$ comptant, immeuble à revenus. Inf.: 585-9418. M. Boutin.
20-05-86

■ Propriétés à vendre

LONGUEUIL, LUXUEUX cottage 1977, détaché, brique, pierre, 7 pièces, foyer, garage, 1 mille du métro, 110,000$. — 677-3994. 20-05-86

REPENTIGNY, terrasse Villebon, cottage, 3 chambres, garage, libre. 69 800$. Inf.: 355-5321. 20-05-86

LONGUEUIL bungalow 3 chambres (Hôpital P. Boucher) terrain 60 x 100. Faut vendre. — 468-0204. 21-05-86

■ Propriétés à vendre

NAPIERVILLE, maison Québécoise, 62 x 28 avec garage, foyer, 3 chambres à coucher, terrain paysager. 182 x 435. 1-245-7248. 21-05-86

REPENTIGNY, terrasse Villebon, cottage, 3 chambres, garage, libre, $69 800. 355-5321. 22-05-86

STE-ANNE DE SOREL, maison ancestrale, rénovée, caractère original préservé. Proximité fleuve. 800 pi. de la route. Terrain 24,000 pi. car. 44 500$. Serv. Imm. Serimco Crtr., P. ou J. Quessy, (514) 742-5442. 20-05-86

PRÈS MONT-LAURIER, maison 4½, terrain 23 âcres avec petit chalet, puits artésien, garage et rivière. 819-585-3450. 20-05-86

TÉTREAULTVILLE, rue Taillon, duplex, 2 x 5½, 1 x 3½, garage, construction neuve, 655-5301, 677-0558. 20-05-86

LONGUEUIL, sur bord de l'eau, 5 pièces, 1981, nouvelle décoration, inclus poêle, réfrigérateur, micro-ondes, lave-vaisselle, unité murale de climatisation, foyer, 85 000$, meubles à discuter. Inf.: 671-1698. 20-05-86

À LAVAL, uni-familiale, construction 1983, 3 chambres, sous-sol fini, patio, grand terrain gazonné, clôture, libre immédiatement, 64 900$ après 15h. 667-4059. 20-05-86

BROSSARD, Secteur, Bungalow 8½ pièces, excellente construction, près commodité $109 000. 678-9823. 20-05-86

HUDSON HEIGHTS
Bord de l'eau, bonne grève pour voilier ou autres embarcations. Bungalow 3 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer pierre naturelle, grande véranda, magnifique vue sur Lac Deux-Montagnes, plus chalet sur même propriété. 162 000$. 458-4417. 17-05-86

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: maison 11 pièces, 2 étages. Inf.: 1-372-0484 ou 1-379-5314. 20-05-86

■ Roulottes

MOTORISÉ BENDIX 1978, 56,000 m. 6 Michelins neufs, auvent, air climatisé, condition A-1. 21,000$. — 658-7690.
20-05-86

ROULOTTE UNIK 1986, 27 pi. système central, auvent, toute équipée, 12 500$. Prix à discuter, 668-3624. 20-05-86

ROULOTTE TAURUS 24 pi., deluxe 85, fenêtres panoramiques, comme neuve, 13 000$. 621-9302. 20-05-86

■ Services spécialisés

POSE D'ONGLES sculptés et rallonge. Après 16h30. 934-1671. 20-05-86

PLOMBERIE: de tous genres, installation lave-vaisselle, laveuse. Estimation gratuite, prix modique. 328-0800. 17-05-86

SERVICES REDFERN
Domestiques professionnels en tous genres.
932-7314.
26-05-86

À PRIX SPÉCIAL. Peinture débosselage. 721-5011 ou 387-8959. 22-05-86

ENTREPRENEUR électricien, installation et réparation, résidentielles et commerciales, spéc. chauffage, 277-3109 — 274-8903. 09-06-86

■ Société/Loisirs

AGENCE ARC-EN-CIEL. Personnes seules et sérieuses seulement. Inf.: 6430 rue Pierre, app. 1. Mtl-Nord. 321-4666. 06-06-86

AVIS AUX INTÉRESSÉS DU THÉÂTRE. Pièce Biblique en préparation. Pré-requis: Foi, zèle, amour essentiels. 731-0162. 09-06-86

■ Terrains à vendre

CALIXA-LAVALLÉE (Verchères), près église, terrain 250 x 175, avec maison pièces à restaurer ou non, 17 000$. 583-6759. 24-05-86

EASTMAN, MAGNIFIQUE TERRAIN au bord de l'eau, au Lac Trousers, à 3 milles de l'Autoroute 10, 90 minutes de Montréal. Disponible, 2,500 pi.car. sur le lac, comprenant 25 âcres. Peut être vendu en tout ou en partie. Prix 100$ le pi. linéaire. Faut vendre. Règlement de succession. Jacques Bisson, Agent. — 819-562-0041 ou 819-562-6031. 22-05-86

VIMONT, terrains prêts à construire, idéal pour contracteur ou particulier, 383-6880. 13-06-86

ACTIONS sur domaine privé. Bord de lac. Puits artésien. 15 000 ferme. À Ste-Béatrix, 430-7066. 20-05-86

À 10 min. de Laval, boisés, prêt à construire, aqueduc. 478-4131.
20-05-86

■ Terres à vendre

FERME À VENDRE, très bien située, avec bungalow 15 ans, avec ou sans roulant. Près de Sherbrooke. 1-819-837-2140. 20-05-86

■ Voyage

ÉQUIPIÈRE EXPÉRIMENTÉE. Libre pour voyager voilier, 1 an, juillet 86. Carmen, 678-0078. 20-05-86

VÉHICULE DISPONIBLES partout au Canada et États-Unis avec montant pour essence. Immédiatement 489-3861 Westmount Drive Away. 07-06-86

VISITEUR DE L'EXPO 87, vous pourrez marcher, vous rendre en voiture ou en "Skytrain" à l'Expo, en logeant dans un condo de 1 ou 2 chambres, tout équipé, pour cuisine. Séjour et détente. Tarifs quotidiens avec réduction pour location hebdomadaire ou mensuelle. Appelez: (604) 294-1772. TÉLEX: 04-354759. 20-05-86

MES YEUX? MES YEUX? MES YEUX?
J'Y VOIS...
La cécité ça regarde tout le monde
I.N.C.A. L'Institut national canadien pour les aveugles